Radio-Télévision/Heures locales

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15363 – 7 F

– DIMANCHE 19 – LUNDI 20 JUIN 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les projets de M. Delors et l'avenir de M. Rocard

Difficile succession à Bruxelles

OBJET, en France, de la sollicitude – très nouvelle pour certains – de ses amis socialistes en quête de candidat à l'élection présidentielle, Jacques Delors pourrait aussi trouver matière à satisfaction égoïste dans l'agitation que suscite le choix de son successeur à la présidence de la Commission de Bruxelles.

Remplacer Jacques Delors, en effet, n'est pas une mince affaire. Les grandes manœuvres engagées entre les Douze pour l'attribution de ce poste témoignent à elles seules de l'importance que son actuel titulaire lui aura donnée en dix ans. M. Delors est devenu en fait, aux yeux du commun des mortels, ce «président de l'Europe» dont l'Union ne s'est pas encore dotée juridiquement. Il récoltera, en quittant Bruxelles à la fin de l'année, la reconnaissance de la majorité pour les avancées essentielles qu'a connues la construction européenne au cours de ces dix années, mais aussi le ressentiment des «eurosceptiques» qui ont fait de la Commission l'objet de leur détestation et de Jacques Delors leur bouc émissaire.

C'EST dire que le choix de son successeur est aussi indicatif des orientations que l'on veut imposer à l'Europe. Trois «candidats» sont en lice : le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, part favori grâce au soutien de la France et de l'Allemagne et apparaît comme une sorte de garant aux yeux des européens les plus convaincus. Sir Leon Brittan, le brillant commissaire britannique, a peu de chances de l'emporter : alors que le mouvement général est au reflux des ambitions «fédéralistes», l'Union ne prendra pas le risque de choisir un chef d'orchestre qui accompagnerait trop bien cette tendance.

Le véritable concurrent de M. Dehaene est donc le Néerlandais Ruud Lubbers, européen convaincu lui aussi, même si les Pays-Bas ne font pas systématiquement bloc avec le couple franco-allemand. Bonn lui en voudrait de s'être trop méfié de la réunification allemande. Paris lui reproche une présidence de l'Union ratée en 1991, alors que l'on bouclait le traité de Maastricht, ainsi probablement que le fait de s'exprimer en Anglais.

ON aurait tort cependant de sous-estimer la sensibilité des Néerlandais sur ce sujet. Si leur candidat devait être «battu», il faudrait leur trouver une compensation en mesure d'apaiser une véritable blessure d'amour-propre national. La «cuisine» européenne consistera dans les jours et semaines qui viennent à répartir habilement une série d'autres postes vacants ou sur le point de l'être : l'Organisation mondiale du commerce, le secrétariat général de l'OTAN, celui de l'Union de l'Europe occidentale, notamment.

L'influence de la France risque d'être affaiblie par ces échéances de calendrier, comme par la représentation qu'elle s'est elle-même donnée au Parlement de Strasbourg. Reste à savoir, il est vrai, ce qu'elle fera de Jacques Delors.

page 6

Les socialistes à la recherche d'une nouvelle stratégie

Michel Rocard devait, dimanche 19 juin, tirer, devant le conseil national du PS, les leçons de son échec aux élections européennes. Soumis à la pression de la base, les dirigeants socialistes cherchaient à définir une nouvelle stratégie permettant à la gauche de ne pas perdre l'espoir de remporter l'élection présidentielle. A la veille de cette réunion, les sollicitations se multipliaient auprès de Jacques Delors pour qu'il accepte d'être le candidat du PS dans la course à l'Elysée.

Briseur de rêves

L'ironie de la politique veut que l'homme qui craint aujourd'hui de devoir renoncer à l'ambition de toute une vie, soit celui-là même dont le succès a longtemps tenu à son image de «briseur de rêves». La force de Michel Rocard est devenue faiblesse au moment même où Bernard Tapie réussissait une percée électorale en exaltant, précisément, l'utopie. Car la volonté de s'insurger contre l'illusion, de refuser les rêves lorsqu'ils paraissent absurdes ou dangereux, constitue bien la «marque de fabrique» du rocardisme.

Toute analyse univoque est incomplète, et il est vrai que le rocardisme a véhiculé, un temps, une part d'utopie. Sans doute, dans les années cinquante, l'étudiant Michel Rocard a-t-il rêvé, lui aussi : ses textes de jeunesse montrent un militant déjà raisonneur, mais encore enflammé, qui refuse le label de la «vraie» gauche à un Pierre Mendès France jugé alors trop tiède, notamment pour ses idées économiques. Et c'est bien un rêve, celui de la construction d'une gauche nouvelle, que M. Rocard a longtemps caressé. Mais ses rêves n'ont jamais pris la couleur du romantisme politique : il les a toujours voulus en prise avec la réalité.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Lire la suite page 8

Un sommet sans précédent pour examiner la question nucléaire

Les présidents des deux Corées sont prêts à se rencontrer

Le président sud-coréen Kim Young-sam a accepté, samedi 18 juin, de rencontrer «le plus tôt possible, n'importe où, sans condition», son homologue du Nord, Kim Il-sung. Il répondait ainsi à une proposition que lui avait transmise l'ancien président américain Jimmy Carter, revenu à Séoul après une visite «privée» à Pyongyang en vue de désamorcer la crise à propos du programme nucléaire nord-coréen. Cette rencontre serait la première entre les présidents des deux Corées depuis la partition de la péninsule consécutive à la guerre de 1950 à 1953. M. Carter a déclaré à Kim Il-sung que Washington était prêt à renoncer à demander à l'ONU des sanctions contre son pays, mais le président Bill Clinton a aussitôt démenti.



Lire page 4

Imprévisible dollar

Reflétant les incertitudes des marchés financiers, la chute du billet vert peut perturber la reprise mondiale

NEW-YORK
de notre correspondant

Après le «D-Day», les «D-Days», ces journées où le dollar s'effondre et où le deutschemark renaît ! Vendredi 17 juin, la devise américaine a poursuivi sa chute sur les marchés des changes vis-à-vis des monnaies européennes et du yen. Le billet vert s'échangeait, en fin de séance à New-York, contre 5,50 francs français et 1,61 deutschemark, son plus bas niveau depuis octobre 1993. Tous les marchés new-yorkais, celui des changes mais aussi celui des actions et des obligations, comme celui des matières premières, traversent depuis quelques jours une période de grande nervosité, à la recherche d'une véritable tendance.

A New-York comme à Chicago (matières premières) et à Philadelphie (produits financiers dits «dérivés»), les opérateurs sont en fait en train de prendre conscience d'une double réalité pourtant déjà largement connue : la croissance des pays industriels est plus vive que prévu, le rééquilibrage des forces entre les trois pôles de l'économie mondiale (Etats-Unis, Allemagne, Japon) est plus rapide qu'annoncé. Ce nouveau paysage plonge les investisseurs dans l'incertitude, à l'égard notamment de la valeur du dollar. Ils ne sont guère éclairés par leurs économistes. Ceux-ci leur communiquent en effet des indications très contradictoires.

En début de semaine, un sondage réalisé auprès de deux cents économistes par Consensus Economics, une société d'études basée à Londres, laissait ainsi prévoir, pour les mois à venir, une hausse de la devise américaine. Vendredi, Gail Fosler, économiste en chef du Conference Board, un organisme d'études américain proche du patronat, publiait à New-York une prévision totalement inverse, annonçant une baisse de 10 % du dollar d'ici à la fin de 1995. Un dollar en dessous de 1,50 deutschemark ! C'est, pour l'instant, lui qui semble avoir raison.

L'ampleur de la reprise économique actuelle a, de nouveau cette semaine poussé les prix des matières premières à la hausse. Pour chaque produit, des facteurs particuliers ont joué pour accentuer le phénomène. La crainte d'une nouvelle sécheresse aux Etats-Unis dans les régions de production a ainsi pesé sur les prix des céréales. Le prix du baril de pétrole brut a franchi, quant à lui, vendredi, les 20 dollars – il était autour de 14 dollars encore en mars. Cette flambée de l'or noir (+ 12 % en une semaine) est liée notamment à la décision prise mercredi par les pays membres de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP) de ne pas modifier le plafond de leur production. L'offre va rester stable. Comme les opérateurs anticipent une hausse de la demande, les prix montent.

ERIK IZRAELEWICZ

Lire la suite page 21

Rwanda : le secrétaire général de l'ONU soutient l'initiative française

Alors que la France s'apprête à saisir le Conseil de sécurité des Nations unies afin d'obtenir l'autorisation d'intervenir ponctuellement et à des fins humanitaires au Rwanda, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a déjà déclaré, vendredi 17 juin, qu'il soutenait l'initiative française. Mais la participation d'autres pays – notamment européens – à cette opération tarde à se dessiner. Le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, a précisé que Paris enverrait entre mille et deux mille militaires au Rwanda. De son côté, le gouvernement belge a démenti être en possession d'informations prouvant l'implication de deux militaires français dans l'assassinat du président rwandais Juvénal Habyarimana, comme l'affirmait le quotidien bruxellois *le Soir*.

page 4

Un projet d'organisation fédérale des télécommunications en Europe

Martin Bangemann, vice-président de la Commission européenne, propose, dans un rapport sur la «Société de l'information», de réorganiser les télécommunications en Europe sur un modèle d'inspiration libérale et fédéraliste. Il souhaite une ouverture plus large aux capitaux privés et la mise en place d'une autorité centrale de régulation européenne, un équivalent de la FCC américaine. Les gouvernements nationaux sont invités à renoncer à leurs prérogatives directes sur ces secteurs des télécommunications et de l'audiovisuel. Le document rompt avec la logique de «déréglementation progressive» en vigueur jusqu'alors. Cette nouvelle démarche communautaire serait indispensable pour permettre aux sociétés de services et aux industriels européens du secteur de l'information de se battre face à la concurrence internationale.

page 21

Les programmes de la Fête de la musique

Mardi 21 juin, premier jour de l'été, la Fête de la musique se déroulera dans toute la France. Dans son édition du lundi 20 (datée 21), *le Monde* consacrera huit pages aux programmes de cette manifestation.

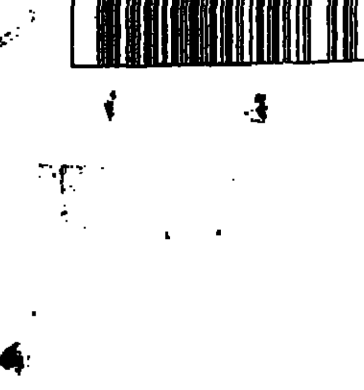
Lionel Jospin au «Grand Jury RTL-*le Monde*»

Lionel Jospin, ancien premier secrétaire du Parti socialiste, est l'invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*», dimanche 19 juin, à partir de 18 h 30.

«Le Grand Jury RTL-*le Monde*» sera aussi diffusé sur la chaîne câblée Paris-Première, le même jour, de 20 heures à 21 heures.

M 0146 - 0619 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).





Il y a quarante ans

La formation du gouvernement Mendès France

par François Stasse

LORSQUE, le 12 juin 1954, l'Assemblée nationale refuse sa confiance au gouvernement Laniel, le président René Coty a le choix entre deux solutions : soit tenter une nouvelle combinaison de centre droit, représentative de la majorité parlementaire, soit trouver une issue exceptionnelle à l'impasse diplomatique et militaire dans laquelle la France est enfermée en Indochine où Dien-Bien-Phu est tombé un mois auparavant. Il choisit la seconde solution en appelant Pierre Mendès France.

Le député et maire de Louviers a quarante-sept ans. Il est connu pour avoir été secrétaire d'Etat de Léon Blum en 1938 et surtout pour avoir claqué la porte du gouvernement de Gaulle en mai 1945 alors qu'il souhaitait davantage de rigueur financière dans les choix opérés pour la reconstruction économique du pays. Il appartient depuis sa jeunesse au Parti radical d'Edouard Herriot, mais sa conception d'un Etat fort et garant de l'intérêt général lui vaut une réputation singulière au sein d'une formation qui a perdu depuis longtemps ses racines idéologiques. Jacques Fauvet décrit le sentiment moyen des parlementaires à l'égard de Mendès France : *« Il a surtout contre lui d'être un homme hors série. A droite, on lui reproche de se classer trop à gauche, au moins en matière scolaire et coloniale. A gauche au contraire, on lui fait grief de certains votes qualifiés d'antisociaux »* (1). Mais l'heure n'est plus aux états d'âme parlementaires. Chacun convient que, dès 1950, Mendès France a porté le bon diagnostic sur cette Indochine si lointaine, où la France n'a pas les moyens d'entretenir une guerre totale.

La déclaration d'investiture est fixée au 17 juin.



INSTITUT PIERRE-MENDÈS-FRANCE

24 juin 1954 : premiers entretiens à Berne entre Pierre Mendès France et Chou En-Laï : la qualité du contact noué à cet instant entre le premier ministre chinois et son homologue français sera pour beaucoup dans le succès de la conférence de Genève sur l'Indochine.

Le pari de Genève

Le président du conseil pressenti décide de tenter un grand coup stratégique. Il annonce à l'Assemblée que, si dans un mois il n'a pas réussi à conclure la paix à Genève, il remettra sa démission. Ce contrat comporte un sous-entendu lourd de conséquences potentielles pour Ho Chi Minh : si le problème indochinois n'est pas réglé par la diplomatie dans le délai annoncé, toute chance de négociation avec la France sera perdue, et le conflit risquera alors de s'internationaliser avec l'entrée en lice des Etats-Unis. Les alliés soviétiques et chinois de Hanoï reçoivent clairement le message de Mendès France, que l'on qualifie de premier exemple d'ultimatum du vaincu au vainqueur.

Les députés sont impressionnés par la rigueur du plan Mendès France pour l'Indochine. Mais comme s'il était déjà implicite que le mandat concédé par cette Assemblée de droite à un homme de gauche n'irait pas au-delà de Genève, ils accordent moins d'intérêt aux autres étapes de son programme relatives au développement économique, à l'émancipation du Maroc et de la Tunisie et à la recherche d'un compromis sur la Communauté européenne de défense (CED).

Au total, la déclaration de Pierre Mendès France n'a pas dépassé vingt minutes. Sa force et son style frappent l'auditoire et convainquent les hésitants de voter l'investiture. Alors que, la veille encore, les spécialistes doutaient des chances du leader radical, celui-ci recueille 419 voix contre 47 et 113 abstentions. La majorité absolue est largement atteinte, même si l'on retire les 95 voix du groupe communiste, que Mendès France refuse de comptabiliser afin de ne pas dépendre d'elles au moment où, à Genève, il va négocier le sort des soldats français qui combattent d'autres communistes.

La tâche la plus urgente est de constituer un gouvernement. Mendès France a prévenu qu'il n'accepterait aucune exigence des partis politiques. Pour lui, les représentants du peuple, ce sont les parlementaires élus et non les partis. Cette position lui vaut une sourde méfiance, notamment de la part de Guy Mollet. La SFIO, qui a voté son investiture, refuse d'ailleurs de participer au gouvernement. Du fait même de son attitude vis-à-vis des partis, Mendès France ne peut s'adjoindre que des individualités, ce qui, dans le système politique de la IVe République, fragilise dès le départ sa situation. Ainsi, il offre à Edgar Faure, son camarade de la faculté de droit de Paris, devenu une pièce centrale du Parti radical, le poste de numéro deux du gouvernement, mais cela ne lui procure pas l'appui total de la place de Valois. De même, les portefeuilles offerts à François Mitterrand (intérieur), Jacques Chaban-Delmas (travaux publics), ou Robert Buron (outre-mer) ne constituent pas une garantie de soutien des groupes UDSR, gaullistes et MRP auxquels ils appartiennent respectivement. Mendès France s'écarte également des traditions de l'époque en s'adressant lui-même aux Français sur les antennes de la radio dès le soir du 18 juin. *« Il faut nous délivrer de nos timidités »* (2), s'écrie-t-il, désignant l'impuissance du régime à régler la question indochinoise et tant d'autres problèmes. Chaque semaine, il rendra compte de son action au cours de « causeries radiophoniques » qui frappent les auditeurs par la simplicité et la clarté des propos.

Cinq jours plus tard, il s'envole pour Berne où, en compagnie de l'ambassadeur Jean Chauvel, il s'entretient avec Chou En-lai. La qualité du contact noué à cet instant entre le premier ministre chinois et son homologue français est pour beaucoup – ainsi que le soutien du chef du gouvernement anglais, Anthony Eden – dans le succès de la conférence de Genève le 20 juillet. Mendès France gagne donc son pari de parvenir à la paix en un mois. Compte tenu de la défaite militaire française, le compromis de Genève est plus qu'honorable. En effet, le Viet-minh et ses alliés chinois et soviétiques acceptent que la ligne de partage entre le Nord sous contrôle communiste et le Sud du pays soit remontée du 13e parallèle, qu'ils revendiquaient, au 17e. Le prestige que Mendès France en retire est immense.

Cependant, aussitôt franchie cette brillante étape, doublée, le 31 juillet, par la déclaration de Carthage annonçant l'accès de la Tunisie à l'autonomie interne, les ennuis commencent. Car, comme l'a écrit Jean-Pierre Rioux, le vote du 18 juin fut une victoire du courage, mais aussi de l'ambiguïté (3). Il fallait du courage pour en terminer avec le rêve de l'Indochine française, mais la classe politique était bien décidée à ne pas laisser ensuite les rênes du pouvoir à un homme aussi atypique et incontrôlable que l'était Mendès France. Tout devient alors prétexte à la guérilla parlementaire, depuis la difficile question de la CED jusqu'à l'affaire des fuites, en passant par l'agitation du lobby de la betterave et de l'alcool contre les mesures de santé publique prises par Mendès, la restitution des comptoirs français des Indes ou la modification de la loi électorale afin de supprimer la représentation proportionnelle en partie responsable des errements du régime.

Le modèle mendésiste

Mais l'essentiel, c'est évidemment l'Algérie. Mendès France avait une vision républicaine de ce territoire français ; il souhaitait qu'on y lutte contre les injustices et les inégalités par le développement économique, social et culturel. Il n'imaginait pas – à l'instar de la quasi-totalité des responsables politiques français – que puisse se poser en Algérie un problème d'identité nationale. C'est pourquoi il ne voit pas venir les événements de la Toussaint 1954, qui marquent le début de la guerre d'indépendance. Conseillé par son ministre de l'intérieur, François Mitterrand, il réagit par l'envoi de troupes destinées à rétablir l'ordre public et à rassurer les populations ainsi que par l'annonce d'une accélération des réformes démocratiques (participation accrue des autochtones aux responsabilités locales), économiques et sociales. Ces réformes sont trop limitées pour enrayer l'insurrection – si tant est qu'elle pût l'être – mais sont trop dérangeantes pour les grands intérêts coloniaux. Ceux-ci, orchestrés par le député radical de Constantine, René Mayer, décident, avec l'aide du MRP déçu de l'échec de la CED, d'en finir avec le gouvernement Mendès France. La chute survient le 5 février 1955.

En sept mois et demi de gouvernement, Mendès France a forgé une légende qui dure encore. On peut même soutenir que le « modèle mendésiste » est dessiné en quelques jours, entre Genève et Carthage. Il repose sur une certaine idée de la vérité en politique. En réalisant ce qu'il avait annoncé et en associant l'opinion publique à chaque étape de son œuvre gouvernementale, Mendès France devient l'homme qui fait ce qu'il dit et qui dit ce qu'il fait. Avec lui, la démocratie semble sortir des cénacles spécialisés et donne au citoyen le sentiment que la politique peut n'être ni sale ni vaine. Mais cette rigueur a un prix. La grande réticence de Mendès France aux négociations entre états-majors des partis l'isole progressivement. Son image est pure. Mais parce qu'il est ainsi et que ses adversaires ou concurrents le savent, il ne parviendra jamais, à l'inverse de François Mitterrand, à tisser les alliances nécessaires à un retour au pouvoir.

(1) Jacques Fauvet, *le Monde*, 16 juin 1954.

(2) Pierre Mendès France. *Œuvres complètes*, tome III, Gallimard, 1986, p. 70.

(3) Jean-Pierre Rioux. *La France de la IVe République*, Le Seuil, tome II, p. 49.

► **François Stasse est maître des requêtes au Conseil d'Etat. Il a codirigé la publication des *Œuvres complètes* de Pierre Mendès France (six tomes, Gallimard, 1984-1990).**

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Constat de crise

LA POLITIQUE AUTREMENT !
de Jean-Philippe Moinet
Balland, 188 pages, 65 F.

LES ANNÉES DE SABLE
d'Antoine Veil.
Flammarion, 170 pages, 95 F.

LA crise n'est pas qu'économique. Elle est aussi, et ce n'est pas le moindre des problèmes, celle du système politique qui est chargé, en principe, d'y porter remède. La question se pose alors de savoir si l'état de santé du prescripteur lui permet de soigner un mal plus général. Il n'y parviendra, estime Jean-Philippe Moinet, auteur d'un essai consacré à cette interrogation, que s'il commence par se soigner lui-même.

Le constat de la crise du politique, Jean-Philippe Moinet l'établit sur la base de quelques données qui en témoignent : d'une part, les indications fournies par les sondages sur l'image du Parlement et des hommes politiques dans l'opinion, ou par les diverses formes de rejet que permet la procédure électorale ; d'autre part, des avis émanant de personnalités de ce qu'il est convenu d'appeler la société civile, ou de journalistes connus comme observateurs de la classe politique.

On retient de ces témoignages l'idée d'un profond décalage entre le discours ambiant et les attentes du public. Le système politique paraît tourner sur lui-même, aveugle, limité à des concepts standardisés, incapable d'exprimer une volonté ou de dégager une vision. Les moyens de communication audiovisuels relaient son discours à une plus grande échelle, mais en le réduisant à sa plus simple expression et en accentuant son usure.

Les acteurs sont conscients de ces carences et effets pervers qu'ils ne parviennent pas à maîtriser. Dominique Baudis y voit la conséquence d'un défaut de participation démocratique, Ségolène Royal souligne l'absence de contre-pouvoirs suffisants, Patrick Devedjian déplore le fonctionnement archaïque des partis, Frédérique Bredin leur manque d'ouverture sur les problèmes concrets et les formes de coopération possibles avec les autres réseaux de représentation sociale. Jean-Philippe Moinet est allé chercher du côté des *« quadras »* les réponses à ses questions.

D'une manière générale, le système en place, façonné par des affrontements historiques, des structures centralisatrices et des institutions régaliennes, confisque le pouvoir, ou, en tout cas, ne le partage guère. *« Une véritable révolution culturelle reste donc à faire,* conclut l'auteur : *renverser la verticalité du pouvoir et la globalité de la politique au profit d'un rapport horizontal et particulier. En clair, la grande mutation à venir consisterait à placer le citoyen non pas en situation d'attente mais de participation, non pas en position de sujet mais de décideur. »*

Antoine Veil se penche, lui aussi, sur le malaise d'un monde en quête de fondations nouvelles, dont le dessin reste à tracer. *« Nous sommes,* dit-il *au temps des années de sable. »* Au terme d'une vie professionnelle diversifiée, puisqu'il a connu la fonction publique, l'entreprise, le syndicalisme professionnel, la gestion des collectivités locales, tout en côtoyant la politique, il s'autorise à user de cette expérience pour observer les aspects multiples et les raisons de ce malaise, tel qu'il s'est exprimé au cours des dernières années. L'actualité lui a fourni la matière de ses commentaires, qu'il livre sous la forme d'une chronique thématique. L'auteur est donc conduit à aborder de nombreux sujets.

Puisque l'on a enregistré la nécessité de porter un autre regard sur la politique et de renouveler ses méthodes et ses moyens, on continuera dans cette voie avec Antoine Veil, au risque de ne s'en tenir qu'à une approche partielle de sa réflexion. Il revient en effet sur le thème des institutions à plusieurs reprises, signe qu'il le considère comme décisif. Il est de ceux qui, avec le sentiment de prêcher dans le désert, estimaient depuis longtemps que *« la réforme des institutions constituait le préalable d'un déblocage de la société française »*. De ce point de vue, le débat ouvert sur la durée du mandat présidentiel lui paraît de bon augure. *« Je crains,* ajoute-t-il, *qu'on ne s'oriente vers un conflit entre deux écoles, celle du « parlementarisme » et celle de la « présidentialisation ». Prenons garde de ne pas céder à l'une de ces querelles d'Églises et de mots dont nous sommes si friands (...) la vérité est sans doute que la cause essentielle du malaise institutionnel réside plutôt dans l'hypertrophie de la fonction, dont la durée n'est qu'un aspect. »* Plus que les textes, note-t-il, ce sont les comportements qui ont entraîné depuis trente ans *« droite et gauche confondues, la dérive monarchique »*. Antoine Veil en souligne, au fil de ses réflexions, les effets pervers qui ont défrayé la chronique. L'hypertrophie présidentielle est la cause principale de la crise de l'Etat. Elle a fait que *« l'Etat socialiste a reculé jusqu'à l'extrême les frontières du népotisme politique »*, elle a favorisé, aux dépens de l'autorité de l'Etat, *« le climat de copinage affairiste qui suintait de l'Elysée »*.

L'auteur en était venu, faute de voir remettre en cause l'élection du président de la République au suffrage universel, à suggérer la suppresion de la fonction de premier ministre, ainsi que celle de la censure et de la dissolution. L'expérience de la deuxième cohabitation l'incite à se montrer plus circonspect et à appeler de ses vœux un régime parlementaire rationalisé, comme il en existe au Portugal, en Finlande et en Autriche, où le chef de l'Etat, élu au suffrage universel, incarne la continuité de l'Etat mais ne gouverne pas.

Le président sud-coréen, Kim Young-sam, a fait savoir, samedi 18 juin, qu'il acceptait une rencontre au sommet, « n'importe où, n'importe quand », avec son homologue du Nord, Kim Il-sung. La proposition de cette rencontre venait de lui être transmise par l'ancien président américain, Jimmy Carter, de retour à Séoul après une visite à Pyongyang. L'annonce de ce sommet, qui ne manquerait pas d'être historique, confirme que les relations entre les deux Etats rivaux de la péninsule coréenne sont moins tendues et plus subtiles qu'on ne le perçoit souvent à l'étranger.

DÉMENTI AMÉRICAIN. Lors de sa visite à Pyongyang, qui visait à désamorcer la crise sur le programme nucléaire nord-coréen, M. Carter a laissé entendre à Kim Il-sung que les Etats-Unis avaient renoncé à demander à l'ONU d'imposer des sanctions à la Corée du Nord. Mais, peu après, le président Bill Clinton a lui-même sèchement démenti cette information.

La crise avec la Corée du Nord

Les relations entre Séoul et Pyongyang ne sont pas si mauvaises

Même en période de tension, les Sud-Coréens évitent désormais de caricaturer leurs voisins et les deux Etats ont appris à se respecter

SÉOUL

de notre envoyée spéciale

Kim Il-sung aurait-il, une fois de plus, démontré son habileté, notamment lors des entretiens qu'il vient d'avoir avec l'ex-président américain Carter? Certains, à Séoul, en sont persuadés. *« C'est un homme rationnel et intelligent, un stratège redoutable »*, nous dit le docteur Chon Hyun-joon, chargé par le gouvernement sud-coréen d'évaluer la personnalité et le comportement du président nord-coréen. Le chercheur ajoute : *« Il sait comment défendre ses intérêts face à l'hostilité internationale; il n'a pas le comportement d'un fou, même s'il a sûrement celui d'un dictateur. »*

Même en période de tension, les Sud-Coréens ont appris à ne pas caricaturer leur voisin septentrional. Le regard qu'ils portent par-delà les vertes collines qui les séparent du Nord n'est ni simpliste ni arrogant. La relation entre les deux États n'exclut pas, même, une sorte de respect. Quand on parle à des Sud-Coréens, gens de la rue ou intellectuels, on ne sent pas d'hostilité farouche envers le Nord. Ils laissent même entendre qu'il leur paraît farfelu d'imaginer une alliance avec le Japon contre le danger nucléaire nord-coréen. Après tout, rappellent-ils, il y a ici davantage de méfiance à l'égard de l'« allié » nippon que des supposés « ennemis » du Nord : *« J'essaierais de vous expliquer nos relations respectives par une métaphore*, nous dit le docteur Chon. *S'il y avait aujourd'hui un match de football entre le Japon et la Corée du Nord, ici, les Sud-Coréens seraient sans aucun doute pour la victoire de la Corée du Nord. »*

« Il a besoin de la bombe pour survivre »

Selon M. Chon, le « grand leader » du Nord est au mieux de sa forme en période de crise. *« Il a une capacité étonnante à surmonter les difficultés, si grandes soient-elles. »* Admettant que la propagande de son gouvernement a aidé à créer l'image qu'ont les Occidentaux de Kim Il-sung, il estime que, pour la nouvelle génération des Sud-Coréens, *« ceux qui n'ont pas vécu la guerre des années 50 »*, le président nord-coréen *« n'est même pas antipathique. Je ne dis pas qu'il est aimé, mais je ne lui souhaite certainement pas, quant à moi, le sort du président communiste roumain Ceausescu » (1).* M. Chon ajoute cependant aussitôt : *« Peut-être que mon père, lui, le souhaite. »*

Chargé, lui aussi, du dossier nord-coréen, le docteur Young Tai-jeung, de l'Institut de recherche pour la réunification nationale, nous dit : *« Kim Il-sung tient à se doter de l'arme nucléaire non pas pour s'en servir, mais pour éviter le destin de Honecker* [le dernier président de l'Allemagne de l'Est]. *Il a besoin de la bombe pour survivre, pour renforcer sa position dans les négociations avec Washington et Séoul. »* Parlant de la visite de l'ex-président américain Carter à Pyongyang, M. Young estime que le leader nord-coréen est parvenu à créer un dilemme pour les Etats-Unis. *« Malgré les déclarations de Clinton, je ne vois pas comment Washington pourrait encore insister sur l'adoption de sanctions, alors que Pyongyang vient de faire des gestes conciliants. De toute façon*, estime notre interlocuteur, *les sanctions prévues n'obligeront pas Kim Il-sung à abandonner son programme nucléaire. Il faut donc négocier. »* M. Young estime aussi que son gouvernement a eu tort de se précipiter en faveur de sanctions économiques.

Le ministre de l'information de Séoul ne croit pas, lui non plus, à l'imminence d'une guerre avec le Nord. *« Nous ne détectons nul signe d'hostilité pour l'instant*, explique Oh In-hwan lors d'un entretien accordé au *Monde*. *Lancer une guerre serait suicidaire pour Kim Il-sung, et, tel qu'on le connaît, il n'est pas suicidaire. »* Le ministre doute aussi que l'armée de Pyongyang soit motivée pour une nouvelle guerre. Rappelant que près de huit millions de familles sud-coréennes ont encore des parents au Nord, il *« voit mal »* les soldats du Nord attaquant le Sud. *« Nous sommes, après tout, le même peuple »*. M. Oh dit encore que, malgré les risques considérables qu'ils prennent en cas d'échec, de plus en plus de Nord-Coréens tentent de fuir au Sud. *« Hier, six ont réussi à déserter chez nous »*.

Recevant le 16 juin des journalistes invités pour une conférence sur l'environnement, le président sud-coréen Kim Young sam, a paru, quant à lui, plus désireux de parler d'écologie que d'évoquer la crise avec son voisin. Les pollutions industrielles dans l'atmosphère semblaient l'occuper davantage que les déchets nucléaires : *« Il y a dix ans, nous étions fiers de la fumée de nos cheminées, mais à présent nous réalisons que l'air pur est nettement plus vital »*, a-t-il dit. Sur la relation avec Pyongyang, le président est demeuré coi.

« Ni guerre ni paix »

Pourtant, à moins de 30 kilomètres de la Maison Bleue, le palais présidentiel, se trouve la zone démilitarisée. Là encore, vendredi 17 juin, nul signe de tension apparente. Fruit de l'armistice signé le 26 juillet 1953 entre, d'une part, le maréchal Kim Il-sung et le général Peng Teh-huai, commandant des *« volontaires chinois »*, pour le Nord, et, d'autre part, le général américain Mark Clark, au nom de Nations unies (la Corée du Sud a refusé de signer l'armistice), la « DMZ » est large de 4 kilomètres et longue de plus de 240. Elle court de la mer Jaune à l'ouest à la mer de l'Est (baptisée aussi mer de Corée ou Mer du Japon. Au milieu de la DMZ court la « MDL », ligne de démarcation militaire, signalée par des piquets rouillés. *« Le Nord ne permet pas qu'ils soient repeints*, explique un capitaine américain. *Pour eux, cela signifierait la reconnaissance de la division de la Corée! »*

La DMZ est protégée sur toute sa longueur par d'importants réseaux de fils de fer barbelés, patrouillés jour et nuit par les anciens belligérants. Elle est encore truffée de champs de mines. Hormis les habitants de deux petits villages situés près de Panmunjom, où fut signé l'armistice, nul ne peut entrer dans la zone démilitarisée. La DMZ est donc très verte, et reste un paradis pour les animaux, oiseaux, chevreuils ou... serpents. Hormis les forces sud-coréennes et américaines, sont installés ici, au titre de la Commission des nations neutres pour la surveillance (NNSC), des soldats polonais et, jusqu'en avril, tchécoslovaques au Nord et suédois et suisses au Sud. Les Tchèques, successeurs des Tchécoslovaques, ont été obligés, sous la pression nord-coréenne, de quitter la NNSC.

Chargé de la mission suisse à Panmunjom, le général Bernard Sandoz, qui se réunit régulièrement avec ses homologues nord-coréens, assure aux journalistes que nul signe d'hostilité n'est décelé dans son secteur. Ces bruits tonitruants venant des haut-parleurs du Nord? Le général Sandoz nous dit que, hormis une augmentation *« de la propagnade sonore, rien n'a changé récemment. Ici, il n'y a ni guerre ni paix, cela fait plus de quarante ans qu'il en est ainsi »*. Il prône la patience : *« En Occident, on mesure le temps en heures ou en jours; en Asie, on le compte en siècles. Rien ne doit être fait hâtivement. »*

Parlant des conditions de vie au Nord, et illustrant son propos de photos récemment prises là-bas, le général nous explique que près de 70 % de l'énergie au Nord vient du charbon extrait de mines locales. Selon un autre officier rencontré à Panmunjom, l'embargo pétrolier envisagé par le Conseil de sécurité va *« bien évidemment »* gêner l'effort de guerre de Pyongyang; mais, ajoute-t-il, *« ils peuvent vivre longtemps sans pétrole »*. L'officier ajoute : *« D'après mes conversations avec les Nord-Coréens, ils se sentiraient surtout humiliés – ce qui compte, en Asie – si la communauté mondiale leur imposait des sanctions. »* Notre conversation avec le général Sandoz et ses collaborateurs est interrompue par le bruit de haut-parleurs. Cette fois, du côté Sud...

AFSANÉ BASSIR POUR

(1) Exécuté après un procès sommaire.

Le président Kim Young-sam accepte de rencontrer Kim Il-sung

L'annonce faite, samedi 18 juin, par le président de la Corée du Sud, Kim Young-sam, qu'il acceptait de rencontrer *« n'importe où, n'importe quand »* son homologue du Nord, Kim Il-sung, comme celui-ci venait de le lui proposer, a aussitôt relativisé *la controverse née aux Etats-Unis* après la rencontre, vendredi, entre l'ex-président Carter et le chef du régime communiste de Pyongyang.

Tant le porte-parole de la Maison Blanche, à Washington, que la représentation américaine à l'ONU ont, en effet, démenti que le gouvernement de M. Clinton soit prêt à *« suspendre l'étude de sanctions »* contre Pyongyang au conseil de sécurité des Nations unies, comme M. Carter l'avait, peu auparavant, assuré à son interlocuteur nord-coréen, lors de leur deuxième entretien en quarante-huit heures.

M. Clinton a, quant à lui, déclaré : *« Je ne suis pas sûr de ce qui a été dit là-bas. Ce que je sais, c'est ce que moi j'ai dit et ce que j'ai dit constitue la politique des Etats-Unis. »* Le 16 juin, le président avait déclaré : *« Nous poursuivons nos discussions sur des sanctions. »* M. Clinton s'est pourtant dit prêt à reprendre des contacts avec la Corée du Nord si ce pays confirmait sa volonté de geler son programme nucléaire durant les discussions.

Offre de missions mixtes

Il a indiqué tenir pour des éléments positifs la décision prise par Pyongyang après le premier entretien de Kim Il-sung avec M. Carter de ne pas renvoyer les deux inspecteurs de l'AIEA (Agence de l'énergie atomique) et de maintenir en état de marche les équipements de surveillance internationale des installations nucléaires nord-coréennes.

L'AIEA, quant à elle, demeure prudente face aux rapides développements de ces dernières heures. Pour l'agence de Vienne, *« le principal, c'est de pouvoir contrôler les sept sites »* nucléaires officiellement déclarés par Pyongyang. Les deux experts toujours en poste ont été autorisés à suivre le rechargement du réacteur nucléaire expérimental de Yongbyon.

Une amélioration du climat, naguère très tendu, entre Washington et Pyongyang pourrait aussi résulter de l'offre transmise vendredi par Kim Il-sung à M. Carter de créer des missions mixtes nord-coréennes et américaines en vue de rechercher les dépouilles de milliers de soldats des Etats-Unis tombés durant la guerre de 1950-1953. Une telle formule a été utilisée, ces dernières années, pour sortir de l'impasse les relations entre Washington et le Vietnam. – *(AFP, AP, Reuter.)*

LOIN DES CAPITALES

A Tsongpa, Far West chinois

TSONGPA

(Tibet occidental)

de notre envoyé spécial

Une fine poussière grise qui ressemble à du sable tapisse la rue centrale, la seule, à vrai dire, de l'agglomération formée de maisons de pisé aux toits de tôle disséminées en désordre dans un périmètre arbitraire et bosselé. Le long des murs de guingois, des hommes et des femmes dépenaillés assis à même la terre se chauffent au soleil de midi.

Des gosses emmitouflés arrêtent pile leur course devant le véhicule gris de poussière, plantés devant un seuil surélevé dont une tenture miteuse masque l'entrée. A leur regard interrogateur, on devine rapidement que la route est peu fréquentée et que le passage d'étrangers crée l'événement. Un peu à l'écart, une vieille femme hirsute égrène un rosaire à gros grains, indifférente aux chiens qui rôdent autour d'elle.

Un vaste rectangle blanc accroché au mur d'en face sert d'enseigne à un antre enfumé. La première ligne rouge est en lettres tibétaines, la deuxième en caractères chinois, la troisième signale un *« Good Luck diet shop »*. Ici, à Tsongpa, sur le haut plateau transhimalayen, à 4 800 mètres d'altitude, plus rien ne surprend, pas même l'incongruité de l'inscription, si loin de la frontière la plus proche, celle du passage du Népal à 320 kilomètres de là, si loin aussi de Lhassa, capitale du Tibet, à quelque 800 kilomètres plus à l'est.

Pourtant, le Mustang, d'où les maquisards khampas, brandissant l'étendard de la révolte tibétaine, venaient naguère harceler les soldats chinois, n'est qu'à une trentaine de kilomètres à vol d'oiseau de Tsongpa. Nul cependant ne franchit plus cette frontière d'altitude plus que jamais interdite depuis que Katmandou s'est pliée aux injonctions de Pékin. Au bout de la rue qui vire à angle droit se dresse une colline sablonneuse coiffée d'un porche délabré, fiché, solitaire, devant le lourd vantail d'un monastère fraîchement reconstruit.

Dans ce hameau-étape, tout se télescope et les images d'hier se mêlent à la réalité d'aujourd'hui au pied des chaînes montagneuses encapuchonnées de blanc qui barrent l'horizon sous un ciel transparent. A l'orée de Tsongpa, des yaks paissent et de petits chevaux aux selles recouvertes d'épais tapis attendent, sagement attachés à un pieu devant une tente brun sombre.

La bourgade s'inscrit néanmoins sur la carte, tant sont rares les points de repère dans cette immensité où solitude et silence se conjuguent comme pour faire rempart devant la volonté colonisatrice de l'homme. Domaine des pasteurs de yaks et des troupeaux de khyangs, hémiones ou ânes sauvages vivant en liberté sur ces vastes étendues, ces territoires dénudés sont rudes à qui les arpente et hostiles à qui cherche à les amadouer.

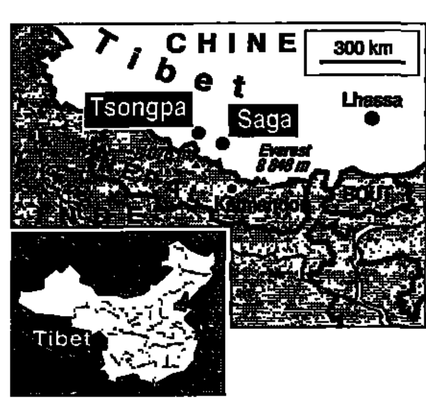
A 145 kilomètres auparavant, trois heures plus tôt, en quittant Saga, ce fut le petit miracle du seul bout de route empierré de l'ensemble d'un trajet de plus d'un millier de kilomètres. Sur la rive septentrionale du Tsangpo, qui s'appelle plus bas le Brahmapoutre, Saga avait déjà cet air triste de campement provisoire jeté comme par mégarde sur une piste sans bornes ni jalons où quelque cinq mille résidents chinois peinaient visiblement à survivre dans un environnement qu'ils supportaient mal.

Sur un pas de porte battu par les vents, une femme sans âge, enfouie dans des couvertures pour se protéger du froid, s'escrimait à tricoter. De la cahute voisine montait une mélodie nasillarde que des jeunes gens ivres et décoiffés machouillaient à contretemps. Drôle d'exil pour ces recrues des plaines populeuses envoyées sur le haut plateau inhospitalier à la poursuite d'une chimère d'enrichissement. S'il le pouvait, nous confia l'un d'eux, il repartirait aussitôt, quitte à mendier dans son Sechouan natal plutôt que d'endurer la férocité des vents.

Tibétains et Chinois s'ignorent

Tsongpa ressemble à Saga, en plus petit et en plus rabougri, parce que 500 mètres d'altitude plus haut pèsent davantage sur les épaules des habitants. A cela s'ajoute une animosité latente perçue dans les regards des uns et des autres. Population visiblement stratifiée en deux parties qui se côtoient sans guère se parler faute de se comprendre. Tibétains et Chinois s'ignorent. Même les gosses dans la rue ne fraient pas.

Les premiers occupant l'espace entre les échoppes, les seconds regroupés derrière la



grille de la caserne. Entre les hommes déguenillés en civil et les porteurs d'uniformes verts, le fossé est perceptible, sans mot, l'indifférence des uns n'ayant d'égal que le mépris des autres. Moins nombreuses, les femmes soulignent le caractère de garnison de l'agglomération au passé lacéré et à l'avenir incertain.

Le passé, ce sont les ruines sur la colline, le mât de prières, gardien solitaire du monastère rebâti de bric et de broc, les fresques malhabiles à demi repeintes sur le portail rugueux et cadenassé. Deux pèlerins en font le tour d'un pas alerte, un moulin à prières à la main, les yeux à terre pour éviter les tessons de bouteille omniprésents tout au long de ces pistes. En contrebas, la caserne se presse contre la colline comme pour s'abriter des rafales sauvages qui tourbillonnent sans crier gare. Une grosse antenne parabolique s'impose au regard, cordon ombilical reliant encore les soldats à leur terroir natal.

L'avenir, il se niche plus loin dans la haute plaine, au pied de la chaîne transhimalayenne qui affleure à une vingtaine de kilomètres. A la lisière d'une vallée mieux à l'abri des vents, une ville nouvelle est en construction. Immeubles de plusieurs étages et caserne de béton dessinent déjà les contours de ce nouveau pion de la colonisation, mais le détour n'est pas autorisé aux étrangers. D'ailleurs, des barbelés délimitent le périmètre interdit où, nous assure-t-on, il n'y a pas âme qui vive. A tel point que les trois camions militaires qui filent soudain dans cette direction semblent foncer vers un mirage ou une hallucination.

Ainsi donc, même ici sur cette plaine d'altitude en marge du monde quotidien, l'animosité est vive entre les autochtones habitués à survivre à la dure depuis toujours et les nouveaux venus, décontenancés par l'étrangeté des lieux. Nomades dans l'âme, pas vraiment sédentarisés, les premiers se plaignent à mots couverts des entraves dressées à leur liberté de mouvement et des restrictions imposées à leurs déplacements. Les sentiers de transhumance sont désormais sévèrement relevés. Les bêtes ne peuvent plus muser à leur guise, tandis que les chemins de pèlerinage interdits des années durant commencent à reparaître à travers les pistes invisibles de la terre.

Les seconds ne s'habituent pas à l'altitude et s'accommodent mal du silence des hauteurs fouettées dans tous les sens par la folie des vents. Les civils arrivés dans ce coin perdu ont l'impression d'être au bout du monde. Le cœur lourd de la nostalgie de leur province natale chaude et grouillante, ils confessent volontiers que l'appât du gain les a menés jusque-là mais que c'est insupportable. Ils ne rêvent que de repartir, redescendre vers les vertes plaines. Les soldats, eux, ne disent rien : ils sont là parce qu'on les a conduits dans ce désert sauvage où, la nuit, ils croient voir rôder des présences inamicales. Et les nuits sont longues et froides jusqu'à sembler parfois interminables quand la neige recouvre d'un épais manteau l'horizon à perte de vue.

Il ne se passe rien à Tsongpa, seuls, de loin en loin, des pèlerins s'en vont ou viennent de plus loin encore. Au Tibet occidental, le temps s'écoule ou se fige. La succession des saisons elle-même est prise au piège de la démesure du paysage himalayen, qui rend caducs les points d'ancrage quotidiens. Comme si le Far West de la Chine se révélait indigeste au formidable appétit de conquête d'autorités si lointaines dans leurs bureaux administratifs à des milliers de kilomètres de Tsongpa, comme si le leurre d'une terre promise s'éloignait à mesure d'une illusoire progression vers un but se dérobant sans cesse, comme si le lion des neiges tibétain se jouait du dragon chinois.

JEAN-CLAUDE BUHRER

INTERNATIONAL

ASIE

CAMBODGE

La représentation khmère rouge à Phnom-Penh est fermée

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Ouverte en 1992, pendant l'intervention des Nations unies au Cambodge, la représentation des Khmers rouges, dont les bureaux jouxtaient l'enceinte du palais royal, a été fermée sur ordre du gouvernement. A la suite de l'échec, l'avant-veille dans la capitale, de discussions avec les Khmers rouges, le ministère de l'intérieur a accordé, vendredi 17 juin, moins de 48 heures aux délégués de Pol Pot pour prendre l'avion de Bangkok. Cette décision a coïncidé avec l'annonce par le roi Sihanouk, qui avait été à l'origine de nouvelles négociations avec les Khmers rouges, qu'il devra demeurer trois mois de plus à Pékin, où il séjourne depuis début juin, pour y subir de nouveaux traitements médicaux.

Le départ, samedi 18 juin, des Khmers rouges, qui avaient déjà été privés de tout contact avec la presse, ne marque pas seulement la fin d'un dialogue renoué en mai à Pyongyang, à l'initiative du roi, et qui n'avait rien donné. Dans un deuxième temps, l'assemblée élue sous l'égide de l'ONU en mai 1993 pourrait, en effet, déclarer *« hors la loi »* le mouvement de Pol Pot. Un tel vote contribuerait à isoler davantage encore les Khmers rouges, surtout si Phnom-Penh parvient, parallèlement, à rétablir des relations plus sereines avec Bangkok. Or, l'idée de traiter par les canaux diplomatiques habituels le contentieux avec la Thaïlande commence à faire son chemin. C'est du moins ce qu'a laissé entendre Hun Sen, deuxième président du gouvernement royal, dans un entretien publié jeudi par le *Bangkok Post*.

Phnom-Penh n'envisage pas pour autant de reprendre les combats contre les Khmers rouges. D'abord parce que l'armée royale doit être réorganisée après ses échecs de février et d'avril ; en outre, la saison des pluies, en juin, va limiter pendant des mois tout déplacement de matériel. L'idée est donc, ici, de lier sur le terrain développement et sécurité, tout en rétablissant un dialogue plus constructif avec la Thaïlande, plutôt que de continuer à accuser ce voisin, par voie de presse, de maintenir des liens avec les Khmers rouges.

En intimant aux Khmers rouges d'évacuer Phnom-Penh, le gouvernement royal a invoqué des problèmes de sécurité, notamment le risque de manifestations incontrôlables. La possibilité d'une réconciliation, sur laquelle était fondé l'accord de paix signé à Paris en octobre 1991, s'évanouit donc davantage. Le roi Sihanouk, qui en a été le principal protagoniste sans se faire d'illusions sur ses chances de succès, en a profité pour prendre du champ : n'a-t-il pas déclaré, dans un entretien publié jeudi par la *Far Eastern Economic Review*, que la situation n'est pas *« encore désespérée ou anarchique »* au Cambodge, et qu'une intervention de sa part n'est donc pas *« nécessaire »* ? S'il devait reprendre les choses en main, le roi le ferait donc avec l'assentiment de Hun Sen et du prince Ranariddh, premier président du gouvernement.

JEAN-CLAUDE POMONTI

THAÏLANDE

Le gouvernement de Chuan Leekpai traverse une passe difficile

BANGKOK

de notre correspondant

Quand l'activiste bouddhiste Chalard Vorachat a entamé, le mois dernier, dans une cage de fer installée devant le siège du Parlement à Bangkok, sa quatrième grève de la faim, maints Thaïlandais se sont interrogés sur l'opportunité d'une telle initiative. Après tout, à la suite de la sanglante répression par l'armée de manifestations pour la démocratie en mai 1992, les nouvelles classes moyennes de ce royaume à l'économie florissante avaient obtenu ce qu'elles voulaient : le retrait des militaires du devant de la scène politique et un gouvernement dirigé par un civil : Chuan Leekpai, qui gère à présent une coalition de cinq partis.

M. Chalard, cinquante et un ans, un ancien député qui milite en faveur de l'adoption d'une nouvelle Constitution pour remplacer celle promulgée fin 1991, alors que les militaires étaient encore au pouvoir, avait donc donné l'impression de prêcher un peu dans le désert lorsqu'il a commencé son mouvement de protestation, le 25 mai. Samedi 18 juin, la situation est différente, au vingt-cinquième jour du jeûne de M. Chalard, qui a dû être transporté jeudi soir à l'hôpital de la police en raison de son affaiblissement (il n'est plus alimenté que par perfusion). Mercredi, plusieurs milliers de personnes lui avaient manifesté leur soutien devant le Parlement.

Et, surtout, la deuxième formation de la coalition, le Palang Dharma, pourtant divisé sur cette affaire, a demandé, contre la volonté formelle du premier ministre, la formation par la chambre basse d'une commission chargée de rédiger une nouvelle Constitution. La manifestation du 15 juin a introduit une fissure au sein d'une coalition qui ne dispose déjà que d'une faible majorité (193 voix sur 360). Chamlong Srimuang, chef de file des manifestants voilà deux ans, et qui demeure le mentor du Palang Dharma, semble donc appuyer M. Chalard en compagnie duquel il avait entrepris, en mai 1992, une grève de la faim pour protester contre le pouvoir militaire.

La crise actuelle n'a, cependant, encore rien à voir avec celle qui tourna à un sanglant affrontement voici deux ans. Tout d'abord, la ligne de démarcation entre majorité et opposition n'a jamais été si peu claire. Chuan Leekpai, dont le gouvernement a survécu à plusieurs crises, conserve donc une marge de manœuvre. Au cas où l'Assemblée voterait la formation de la commission constitutionnelle, il peut encore, plutôt que de prendre le risque d'élections anticipées, modifier la coalition gouvernementale en faisant appel à l'une des formations de l'opposition pour remplacer le Palang Dharma. De toute façon, il ne s'agit pas d'une motion de censure, et la moitié des députés du Palang Dharma souhaitent continuer de gouverner avec Chuan Leekpai.

L'opinion, quant à elle, semble n'être pas prête à une crise de régime. Les classes moyennes urbaines espèrent que le processus de démocratisation, relancé en 1992, va se poursuivre. Elles ne sont pas favorables à d'autres secousses qui pourraient, le cas échéant, offrir un prétexte à l'armée pour revenir sur le devant de la scène.

J.-C. P.

AFRIQUE

RWANDA

Le secrétaire général de l'ONU soutient la proposition de M. Juppé

Boutros Boutros-Ghali a exprimé, vendredi 17 juin, son soutien à l'initiative française pour une intervention humanitaire au Rwanda. La France déposera un projet de résolution devant le Conseil de sécurité de l'ONU au début de la semaine.

La France présentera au début de la semaine un projet de résolution devant le Conseil de sécurité des Nations unies à New York pour obtenir l'autorisation d'intervenir ponctuellement, a annoncé le représentant français à l'ONU, Jean-Bernard Mérimée. Le concept de l'intervention humanitaire sous commandement français serait comparable à celui de l'opération montée en Somalie à la fin de 1992 par les Etats-Unis qui avaient obtenu un mandat du Conseil de sécurité avant que l'ONU prenne elle-même la relève.

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a reçu vendredi un appel téléphonique du ministre français des affaires étrangères en visite en Côte d'Ivoire. M. Boutros-Ghali *« a exprimé son soutien à M. Juppé pour tout effort permettant de mettre fin aux massacres et de protéger la population rwandaise du génocide »*, selon une déclaration officielle citée par un porte-parole de l'ONU.

Le département d'Etat américain a déclaré vendredi que les Etats-unis étaient *« prêts à soutenir l'initiative française d'intervention humanitaire au Rwanda »*, soulignant que Washington avait demandé *« à plusieurs reprises un arrêt des massacres »*. Un porte-parole du département d'Etat a ajouté que les Etats-Unis allaient poursuivre leurs discussions avec la France *« sur le meilleur moyen pour les alliés européens et les pays africains d'agir rapidement pour instituer un cessez-le-feu immédiat et mettre fin au carnage »*.

Violents combats à Kigali

Sur le terrain, de violents combats à l'arme lourde ont repris tôt samedi matin 18 juin à Kigali, où une trêve était néanmoins prévue plus tard pour permettre l'évacuation de civils. Les personnes déplacées devraient être évacuées simultanément de l'hôtel des Mille Collines, en secteur gouvernemental, et de l'hôpital Roi-Fayçal, en secteur rebelle.

Des miliciens hutus ont fait irruption vendredi dans l'hôtel des Mille Collines et tiré des coups de feu, sans faire de victimes. Auparavant, les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR, majoritairement tutsi) avait déclenché une vaste opération pour évacuer 600 personnes de l'église de la Sainte-Famille, également située dans un secteur encore contrôlé par les forces gouvernementales. Le raid des forces rebelles a fait plusieurs dizaines de morts.

La mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), prévoit de rouvrir l'aéroport de Kigali lundi, a précisé un porte-parole, Pierre Méhu. L'aéroport avait été fermé il y a deux semaines après avoir été bombardé. L'aéroport d'Entebbe, en Ouganda, continuera cependant d'être utilisé par la MINUAR.

Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances exactes de la mort d'un observateur militaire uruguayen, tué vendredi par un tir, vraisemblablement à l'arme lourde, alors qu'il circulait dans le nord-ouest du pays, en secteur rebelle, a indiqué un porte-parole militaire de la MINUAR, le major Jean-Guy Plante. Un autre observateur a été blessé et était samedi matin dans un état stationnaire à Nairobi.

L'ancien ministre français de la Santé et ancien secrétaire d'Etat à l'Action humanitaire, Bernard Kouchner, arrivé vendredi à Kigali, devrait assister samedi à l'évacuation des civils prévue à Kigali et tenter de rencontrer les parties en conflit. Le président de Pharmaciens sans frontières (PSF), qui l'accompagne, Jean-Louis Machuron, a précisé que trois camions chargés de vivres et de médicaments devraient arriver dans les prochains jours à Kigali. De son côté, le directeur général de Médecins sans frontières (MSF), Bernard Pecoul, a dénoncé vendredi à paris, l'utilisation du camp de réfugiés de Benaco en Tanzanie comme *« base arrière »* des Hutus *« sur le dos de l'aide humanitaire »*. MSF a demandé une intervention armée immédiate pour mettre fin aux massacres au Rwanda.

Le quotidien bruxellois *le Soir*, dans son édition du week end, rapporte que peu après l'assassinat du président Juvénal Habyarimana, le 6 avril, *« deux coopérants militaires français ont été tués à Kigali, ainsi que l'épouse de l'un deux »*. Le journal ajoute que *« l'un de ces coopérants, membre du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), Jean-paul Mayertz, était arrivé à Kigali en décembre et assurait des tâches de formation notamment auprès de la garde présidentielle »*. – *(AFP, Reuter.)*

Mille à deux mille soldats français pourraient participer à l'opération humanitaire

Entre mille et deux mille militaires français devraient participer à l'intervention projetée au Rwanda, a indiqué, vendredi 17 juin, à Abidjan, le ministre des affaires étrangères. Au cours de sa première visite dans un pays d'Afrique francophone en tant que chef de la diplomatie, Alain Juppé a précisé les contours que devrait prendre cette intervention.

ABIDJAN

de notre envoyée spéciale

« Aucun homme de bonne volonté ne peut se désintéresser du génocide en cours », a expliqué Alain Juppé, devant la communauté française de Côte-d'Ivoire. A un journaliste ivoirien qui lui demandait un peu plus tard pourquoi la réaction française était si tardive, le ministre répondit : *« J'aimerais qu'on nous dise :* « Bravo, vous avez enfin décidé de le faire »*; plutôt que :* « Ah... Pourquoi ne l'avez-vous pas fait à temps? » *En tout cas, j'ai le sentiment qu'une fois encore notre pays prend ses responsabilités et – si vous me permettez cet excès d'immodestie – donne l'exemple. »*

La France est-elle vraiment prête à intervenir alors que les dirigeants du Front patriotique rwandais (FPR) y sont *a priori* opposés? *« Nous tentons de les convaincre et nous avons de bons arguments*, a expliqué le ministre au cours d'une conférence de presse. *L'essentiel du dispositif consiste à aller protéger la population tutsie dans des zones tenues par les milices rwandaises. Comment le FPR* [à dominante tutsie] *pourrait-il être hostile à une telle opération? » « Il ne s'agit pas d'une opération de conquête ou de reconquête, d'intervention militaire*, a ajouté M. Juppé. *Il s'agit d'une opération humanitaire, avec protection de force, pour sauver des populations. »* Cette opération serait menée *« sous le drapeau et avec le feu vert des Nations unies »* et *« avec d'autres pays pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté »*.

« Appui » des Etats-Unis

Bien que les candidats ne se bousculent pas, le chef de la diplomatie française reste optimiste. Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, avec lequel il a eu une conversation téléphonique dans l'après-midi, lui a *« confirmé que les Etats-Unis appuieraient cette initiative »* et *« plusieurs pays européens et africains ont fait connaître leur soutien de principe »*.

Interrogé à plusieurs reprises sur les liens qui unissaient ces dernières années les gouvernements français et rwandais (dominé par les Hutus), Alain Juppé a sèchement répliqué : *« Tous les procès d'intention que l'on fait aujourd'hui à la France sont scandaleux*, a-t-il dit. *Ce que nous avons essayé de faire, c'est de faire vivre ensemble des populations qui, de toute manière, devront vivre ensemble un jour ou l'autre. »*

Quant aux informations publiées vendredi par le quotidien belge *le Soir*, selon lesquelles deux militaires français seraient à l'origine de l'attentat du 6 avril contre l'avion présidentiel rwandais, le ministre les a qualifiées d'*« affabulation pure et simple »*.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Bruxelles affirme ne disposer d'aucune information sur la mise en cause de deux Français

Le gouvernement belge a démenti, vendredi 17 juin, être en possession d'informations impliquant deux militaires français dans l'attentat qui a coûté la vie au président Juvénal Habyarimana, comme l'affirmait la veille le quotidien bruxellois « le Soir ».

BRUXELLES

de notre correspondant

Le premier ministre, Jean-Luc Dehaene, a démenti, vendredi 17 juin, que les autorités belges soient en possession d'informations permettant de penser que deux militaires français avaient abattu l'avion du président Habyarimana. Interrogé au journal télévisé de la RTBF, la journaliste du quotidien *le Soir* qui avait donné cette information a précisé qu'elle avait présenté une simple hypothèse de travail, *« à verser au dossier »*. Plutôt qu'à une opération montée par les services spéciaux français, elle semblait songer à une éventuelle initiative de mercenaires.

Le Soir faisait état d'un *« témoignage venant de Kigali, qui rejoint sur certains points l'état actuel de l'enquête menée en Belgique par l'auditoral militaire »*. Il s'agit de l'enquête ouverte à la suite de la mort de dix parachutistes belges victimes de représailles après l'attentat contre le président rwandais.

Cette enquête, menée par des civils dépendant du ministère de la justice, vise à connaître les causes et les circonstances de ces assassinats. Au ministère de la justice, on nous a indiqué que l'article du *Soir « n'est pas l'hypothèse de travail retenue par l'auditorat »* et on nous a mis en garde contre *« les rumeurs »*.

De même, dément-on au ministère de la justice qu'un mandat d'arrêt international ait été lancé par la Belgique contre Georges Ruggiu, animateur de la « radio des mille collines », qui s'était signalée au Rwanda par des appels au meurtre, entre autres contre les Belges. En revanche, en raison des *« incitations à la violence »* dont il est accusé, M. Ruggiu figure au Bulletin central des signalements, destiné à faire intercepter certains suspects se présentant à l'entrée du territoire belge.

On confirme de même source que, le 2 mai, M. Ruggiu a envoyé aux autorités belges *« un fax »* en provenance du Rwanda. On ne précise pas le contenu de ce *« fax »*, mais on ajoute : *« Nous sommes convaincus que l'intéressé n'est plus au Rwanda mais en France. »*

Consultation européenne

A l'évidence, le gouvernement ne veut pas renforcer les spéculations sur des divergences profondes entre une France supposée avoir soutenu inconditionnellement les Hutus et une Belgique censée avoir un préjugé favorable pour les Tutsis. Néanmoins, après la proposition française d'intervention au Rwanda, Bruxelles se refuse à toute opération qui paraîtrait dirigée contre les Tutsis, à la reconquête du pays.

Le gouvernement de M. Dehaene a examiné la situation vendredi et a décidé de ne pas envoyer de troupes, mais sans exclure de participer à la logistique d'une opération militaire à but humanitaire. La réponse définitive *« dépendra de la formulation de la demande »*, nous a-t-on indiqué au ministère de la défense.

Après l'annonce des intentions françaises au Rwanda, une concertation entre Européens a eu lieu vendredi à Bruxelles au niveau des ambassadeurs-représentants permanents à l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Il s'agissait de faire un premier tour de table au sujet du soutien que l'initiative d'Alain Juppé peut susciter. A ce stade, seuls les Italiens ont paru prêts à envoyer des hommes au Rwanda, sans donner d'assurance formelle.

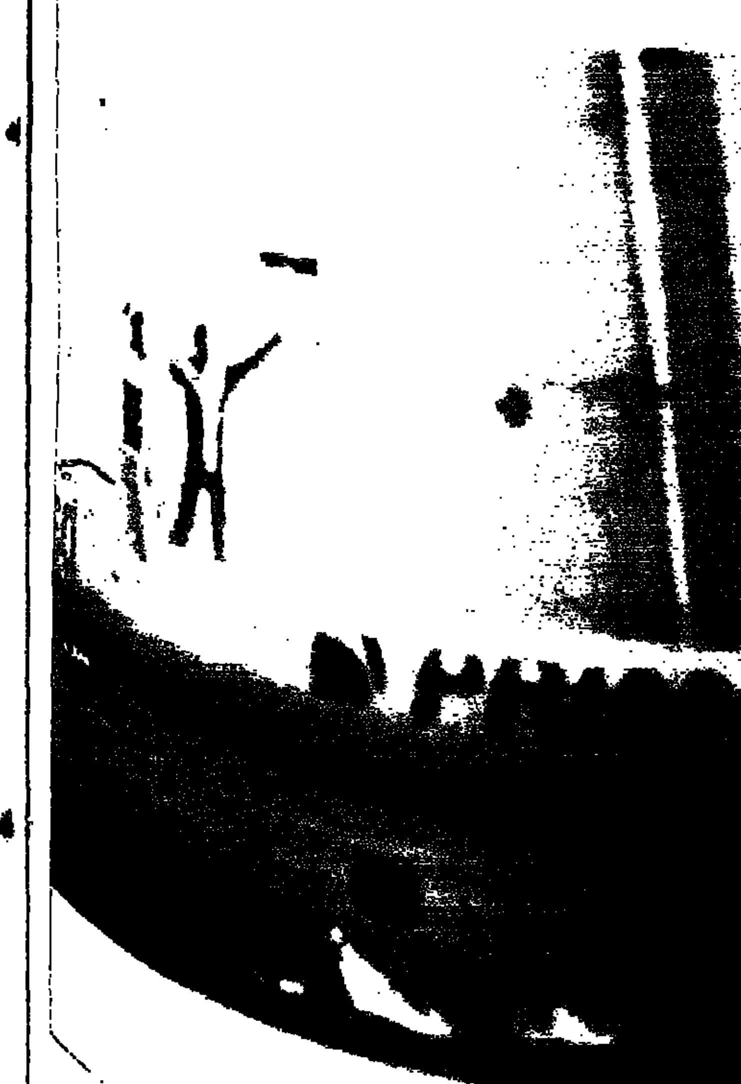
Des consultations avec les gouvernements ont commencé et les ambassadeurs devraient se revoir lundi ou mardi. Sans se prononcer sur le résultat final, on indique, de source diplomatique française, que *« personne ne conteste que c'était une bonne idée de se tourner vers l'UEO pour donner une coloration européenne à une opération humanitaire »*. Malgré le peu d'empressement des Britanniques, les Français espèrent que le conseil de l'UEO sera *« une instance de suivi politique »* pour une éventuelle opération au Rwanda.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

EN BREF

AFRIQUE DU SUD : deux militants d'extrême droite condamnés à mort. – Deux hauts responsables du Mouvement de la résistance afrikaner (AWB, néo-nazi), ont été condamnés à mort, vendredi 17 juin, pour l'assassinat de quatre Noirs en décembre 1993. Six autres militants de l'AWB avaient déjà été condamnés à mort le mois dernier pour ces mêmes assassinats. Les membres de l'AWB échapperont peut-être à la sentence, le ministre de la justice, Dullah Omar, ayant déposé un projet de loi abolissant la peine capitale. – *(AFP, Reuter.)*

INDE : violents combats au Cachemire. – Dix-neuf militants séparatistes musulmans ont été tués par l'armée indienne lors de différents affrontements qui ont eu lieu au Cachemire, les jeudi 16 et vendredi 17 juin, a indiqué l'agence Press Trust of India. Parmi les rebelles tués figurent deux membres d'une faction qui retient deux Britanniques en otages, depuis le 7 juin, pour obtenir la fin des opérations militaires indiennes au Cachemire, seul Etat indien à majorité musulmane. – *(AFP.)*



EUROPE

POLOGNE

Les débats sur la criminalité et l'avortement ont dominé la campagne pour les élections municipales

La campagne pour les élections municipales du dimanche 19 juin a été dominée par les débats sur l'avortement, la sécurité publique, la Constitution et le concordat avec le Vatican. Ces élections sont un premier test pour la coalition de gauche, au pouvoir depuis septembre 1993, notamment dans la perspective de l'élection présidentielle prévue en 1995.

VARSOVIE

correspondance

Selon des sondages réalisés fin mai, le Parti paysan (PSL) du premier ministre, Waldemar Pawlak, arriverait en tête du scrutin, surtout dans les communes rurales, talonné par son partenaire de la coalition gouvernementale, l'Union de la gauche démocratique (SLD, ex-communiste). Le principal parti d'opposition, l'Union pour la liberté (UW, centre-gauche libéral) de Tadeusz Mazowiecki, vient assez loin derrière, devant l'Union du travail (gauche non communiste), le syndicat Solidarité et l'opposition de droite.

Peu d'affiches électorales ornent les murs de Varsovie à quelques jours du scrutin, alors que la télévision publique consacre une heure par jour à la présentation de candidats, région par région.

Un thème revient comme un leitmotiv : la sécurité et la lutte contre la délinquance, notamment dans les grandes villes, signe d'une angoisse grandissante des Polonais devant la progression de toutes formes de criminalité. Le gouvernement vient de proposer une loi qui augmenterait considérablement les prérogatives de la police, en particulier en matière d'usage d'armes, de recours aux écoutes téléphoniques et aux « achats contrôlés » de stupéfiants.

Un programme « stratégique »

Les grandes questions de politique intérieure ont aussi pesé sur la campagne. Le SLD, premier parti à la Diète depuis l'automne dernier, et son leader Aleksander Kwasniewski, candidat potentiel à la présidence de la République en 1995, ont fait campagne sur la libéralisation de l'avortement. Un amendement dans ce sens a été voté la semaine dernière par la chambre basse du Parlement, mais il devrait se heurter au veto du président Lech Walesa : *« Je ne peux pas donner mon aval à une telle décision concernant le meurtre et je ne le ferai jamais »*, a-t-il déclaré, jeudi 16 juin, à la radio.

Le coalition de gauche et M. Walesa se sont empoignés sur les prérogatives du chef de l'Etat, celles du gouvernement et du Parlement, notamment en matière de défense, dans le contexte de l'élaboration d'une nouvelle Constitution.

D'autre part, les ex-communistes souhaitent repousser la ratification du concordat, conclu l'an dernier entre Varsovie et le Saint-Siège, au-delà de l'adoption de la nouvelle loi fondamentale, autrement dit dans un an, au grand dam de l'Eglise catholique. Leurs alliés paysans au sein du gouvernement sont partisans d'une ratification rapide.

Pour le SLD, le vote de dimanche constitue aussi un baromètre des rapports de forces au sein de la coalition gouvernementale. Les ex-communistes, tout comme l'Union de M. Mazowiecki, affirment défendre la décentralisation et reprochent au parti paysan de M. Pawlak des *« visées centralistes »*.

Le gouvernement et son principal responsable de l'économie, le vice-premier ministre Grzegorz Kolodko, ont enfin choisi la période de la campagne électorale pour présenter devant la Diète un programme *« stratégique »* très optimiste pour la Pologne jusqu'en 1997 : accroissement du PIB de 22 % en quatre ans, inflation inférieure à 10 % en 1997 (contre 27 % prévus cette année), déficit budgétaire ne dépassant pas 2 % (4,5 % en 1994), et une augmentation du pouvoir d'achat des salariés de 2 % par an en moyenne.

MICHEL GARA

RUSSIE

Moscou va signer le « partenariat pour la paix » dans quelques jours

L'OTAN a annoncé, vendredi 17 juin, que le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, après des mois de tergiversations, allait signer avec elle, mercredi 22 juin à Bruxelles, l'accord cadre sur le « partenariat pour la paix ». L'Alliance et la Russie devraient aussi rendre public mercredi un document intitulé « résumé des conclusions » – une sorte de procès-verbal des discussions sur leur coopération plus large, au-delà du cadre du partenariat –, indique-t-on au siège de l'OTAN. A Moscou, cependant, le ministère des affaires étrangères entretient l'ambiguïté sur la nature de ce document, qu'il a encore qualifié, vendredi 17 juin, de *« protocole »*. Les Russes pourront aussi remettre mercredi à l'OTAN leur *« document de présentation »* – la liste des activités qu'ils sont prêts à mener au sein du partenariat. Des conversations doivent s'ouvrir ce week-end à Bruxelles sur ces deux documents, qui ne seront pas signés par l'OTAN, affirme-t-on au siège de l'Alliance. Le département d'Etat américain a pour sa part annoncé, vendredi 17 juin, que le secrétaire d'Etat Warren Christopher se rendra mercredi au siège de l'OTAN, où il aura un entretien bilatéral avec M. Kozyrev. – *(AFP, Reuter.)*

ISLANDE

Reykjavik célèbre le cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'île

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

Il y avait infiniment plus de drapeaux que d'habitants et les cloches de toutes les églises ont sonné : vendredi 17 juin, quelque vingt-cinq mille personnes – parmi lesquelles les souverains scandinaves et le président finlandais – ont participé aux cérémonies du cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Islande, qui, le 17 juin 1944, dénonçait unilatéralement le traité d'union avec le royaume du Danemark, vieux de près de cinq siècles. En présence de la présidente de la République, Vigdis Finnbogadottir, les festivités officielles se sont déroulées à Thingvellir, à une cinquantaine de kilomètres de Reykjavik. C'est sur ce site historique que le Parlement s'était réuni pour la première fois en l'an 930 et que l'on rendait la justice en coupant la tête des brigands... ou en les noyant.

« Indépendance » est un mot sacré dans ce pays d'environ 260 000 âmes, qui vit essentiellement des pêcheries (80 % de ses revenus d'exportation). Durant la deuxième guerre mondiale, puis la guerre froide, l'île de l'Atlantique nord a revêtu une importance stratégique majeure : les Britanniques s'y installèrent en 1940 – non sans protestations de Reykjavik – après l'invasion du Danemark par les troupes allemandes. Un an plus tard, les Américains les remplaçaient et établissaient en 1951, moyennant des contreparties économiques, une base militaire permanente à Keflavik. Bien des Islandais sont pourtant fiers de dire qu'ils n'ont pas été contaminés, culturellement, par cette présence et rappellent que leur langue n'a pratiquement pas changé depuis le Moyen Age.

Voulant décider seule de sa politique en matière de pêcheries, l'Islande n'a jamais envisagé de rejoindre la Communauté européenne. L'accord sur l'Espace économique européen (EEE) – qui exclut justement la pêche – lui suffisait amplement. Mais les candidatures de la Finlande, de la Suède et de la Norvège à l'Union européenne la font réfléchir. Selon un sondage, 60 % des Islandais sont aujourd'hui favorables à l'adhésion. Plus prudents, les partis attendent les résultats des référendums de l'automne pour entamer une réelle discussion.

Pendant les trois jours de fêtes anniversaires, on a oublié la petite guerre qui oppose la défense côtière norvégienne aux chalutiers islandais venus pêcher dans la zone contestée au large du Spitzberg. Un conflit que la Cour internationale de La Haye pourrait être amenée à trancher.

ALAIN DEBOVE

GRANDE-BRETAGNE : démission du président du Parti conservateur. – Le président du Parti conservateur, Sir Norman Fowler, a annoncé sa démission, jeudi 16 juin. Sa décision – qui prendra effet au moment du remaniement du gouvernement, au mois de juillet – était attendue, mais le choix du moment accroît le trouble des tories après leur récente défaite électorale. Du côté du Labour, trois candidats à la succession de John Smith restent en lice : Tony Blair, « ministre de l'intérieur » du « cabinet fantôme », Margaret Beckett, « numéro deux » du parti, et John Prescott, chargé de l'emploi. – *(Corresp.)*

IRLANDE DU NORD : deux morts lors de violences intercommunautaires. – Un ouvrier a été tué et deux autres blessés, dont un grièvement, lors d'une fusillade, vendredi 17 juin, dans le nord de Belfast, en Irlande du Nord. En outre, un homme, blessé jeudi, dans un attentat de l'Armée de libération nationale irlandaise (INLA), est mort vendredi. – *(AFP.)*

LUXEMBOURG : accord entre chrétiens-sociaux et socialistes pour reconduire la coalition gouvernementale. – Chrétiens-sociaux et socialistes luxembourgeois se sont entendus, vendredi 17 juin, pour reconduire la coalition gouvernementale après les récentes élections législatives, a annoncé le premier ministre sortant, le chrétien-social Jacques Santer, déjà chargé par le grand-duc de former le nouveau gouvernement. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La présidence de la Commission européenne

M. Dehaene confirme qu'il est candidat à la succession de M. Delors

BRUXELLES

de notre correspondant

En indiquant que tout le gouvernement belge le *« soutient »*, Jean-Luc Dehaene s'est ouvertement déclaré candidat à la succession de Jacques Delors en sortant du conseil des ministres, vendredi 17 juin. Bien qu'on ne fasse pas officiellement acte de candidature à la présidence de la Commission, mais qu'on y soit choisi, il a tenu à préciser ses intentions : *« Je trouvais que mes collègues devaient savoir à quoi s'en tenir »*, a-t-il déclaré.

Estimant que les chefs d'Etat et de gouvernement se mettraient dans une situation délicate à l'égard du Parlement européen s'ils ajournaient leur décision au prochain sommet de Corfou, les 24 et 25 juin, le premier ministre a parlé de la nécessité d'un consensus à l'échéance normale du processus de désignation. Il se rendra à Rome avant le conseil européen pour y rencontrer un gouvernement passant pour moins favorable à sa candidature que les Français et les Allemands.

A Bruxelles, au sein de la coalition gouvernementale entre socialistes et sociaux-chrétiens, tous les ministres se sont déclarés partisans d'*« aller jusqu'au bout de la législature »*, sans élections anticipées avant le scrutin prévu pour 1995. Un ministre nous a déclaré que M. Dehaene donnerait rapidement sa démission de chef du gouvernement s'il était choisi à Corfou.

J. de la G.

PROCHE-ORIENT

YÉMEN

Aden a vécu ses journées les plus noires

ADEN

de notre envoyée spéciale

« Voilà les cadeaux d'Abdallah Saleh. Si c'est cela l'unité, on n'en veut pas. » Devant sa maison en feu, Ahmad, soixante ans, fulminait. Des enfants hurlaient de terreur et des femmes gémissaient à la recherche d'un abri, alors que les roquettes continuaient de tomber sur El Qahira, un des quartiers populaires au nord d'Aden. Débordés, les pompiers, qui tentaient un peu plus tôt d'éteindre l'incendie déclenché à la centrale électrique touchée par une roquette, sont arrivés trop tard pour sauver ce qui pouvait encore l'être. Raids aériens et bombardements d'artillerie n'ont guère cessé jeudi 16 et vendredi 17 juin, n'épargnant ni la population civile, ni l'aéroport, ni la centrale, ni le port, dont les installations ont été touchées pour la première fois. Au cours de ces deux jours, au mois trente-deux personnes ont été tuées, et une cinquantaine d'autres blessées.

L'aggravation de la situation tout autant que le manque d'eau ont poussé un millier d'étrangers à s'embarquer sur un ferry affrété par l'Organisation internationale des migrations, pour la dernière vaste opération d'évacuation. Ce bateau devrait toutefois revenir pour évacuer vers le Somaliland 500 des 2 500 réfugiés somaliens encore présents à Aden et dont le camp est à proximité du front. Les 2 000 autres sont toujours à la recherche d'un pays d'accueil. Selon un responsable humanitaire, près de 500 Somaliens, pris dans les combats, sont morts depuis le début de cette guerre. Environ 200 Palestiniens restent aussi dans la ville. Il s'agit principalement des familles de policiers récemment rentrés à Gaza ou à Jéricho.

Vingt-neuf marins irakiens, qui gardent les trois pétroliers ancrés dans la rade d'Aden depuis l'embargo contre l'Irak en août 1990, ont été débarqués du ferry au dernier moment. Les autorités du port veulent que ces marins déplacent leurs bateaux pour qu'ils n'obstruent pas le port. Placés sous la protection de la Croix-Rouge internationale, ces marins devraient pouvoir quitter Aden une fois leur tâche accomplie.

La reprise des bombardements est intervenue alors que l'envoyé spécial des Nations unies, Lakhdar Brahimi, semble avoir dégagé un mince terrain d'entente entre les protagonistes. M. Brahimi s'est déjà entretenu avec les dirigeants de Sanaa comme avec ceux d'Aden et a rencontré la plupart des dirigeants du Golfe, notamment, à deux reprises, le roi Fahd d'Arabie saoudite. Les deux parties ont accepté la mise en place d'une commission militaire mixte, comprenant des étrangers, pour surveiller le cessez-le-feu.

Mais, alors que Sanaa voudrait voir reconduire dans ses fonctions une ancienne commission militaire, qui comprenait des officiers jordaniens et omanais ainsi que les attachés militaires américain et français, Aden réclame la formation d'un nouvel organisme qui sanctionnerait la séparation du Yémen en deux Etats. Les sudistes demandent aussi la présence d'observateurs de l'ONU.

Les nordistes, qui ont assuré à M. Brahimi qu'ils *« ne prendraient pas Aden »*, tentent sans doute de marquer le maximum de points avant qu'il ne remette son rapport au secrétaire général de l'ONU. Les sudistes, eux, essayent de résister à une pression qui se fait chaque jour plus forte, non seulement sur Aden, mais aussi dans l'Hadramaout, où se trouve toujours le « président » Ali Salem El Bid.

FRANÇOISE CHIPAUX

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Remaniement de l'équipe européenne au sein du département d'Etat

WASHINGTON

de notre correspondante

Le président Clinton a beau avoir renouvelé sa confiance, à la veille de sa récente tournée européenne, à son équipe de politique étrangère, les rumeurs n'en sont pas moins reparties de plus belle ces derniers jours avec l'annonce du départ du secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires européennes et canadiennes, Steve Oxman.

Selon le *New York Times*, le chef de la diplomatie américaine, Warren Christopher, a informé M. Oxman de son prochain changement d'affectation – il devrait être nommé ambassadeur dans un pays européen – en marge de la réunion de l'OTAN à Istanbul. Ce départ s'ajoute à celui de Jennone Walker, qui était à la Maison Blanche la principale conseillère pour les affaires européennes au National Security Council et qui va devenir ambassadeur à Prague.

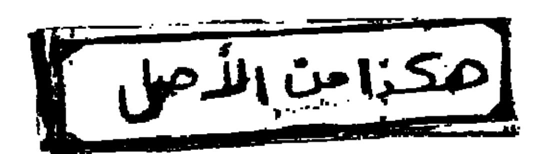
Au total, il s'agit bel et bien d'un remaniement de l'équipe européenne au sein de la diplomatie américaine. Tant la Maison Blanche que le département d'Etat ont été critiqués ces derniers mois pour n'avoir pas su formuler une stratégie cohérente vis-à-vis de l'Europe, faiblesse dont la Bosnie a été une illustration.

M. Oxman devrait être remplacé par l'actuel ambassadeur américain à Bonn, Richard Holbrooke, qui n'était en poste que depuis huit mois, et Mme Walker par l'adjoint de Steve Oxman, Alexander Vershbow. Autre départ : celui du coordonnateur des programmes d'aide à l'ex-URSS, Thomas Simons.

« Ces changements sont utiles, estimait, jeudi 16 juin, le *New York Times* dans un éditorial, *mais ils ne vont probablement pas assez loin (...). Ni Warren Christopher, comme secrétaire d'Etat, ni Anthony Lake, comme conseiller à la sécurité nationale, n'ont fait grande impression sur la communauté diplomatique, pas plus qu'en matière de sécurité. »* Les prochaines cibles sont toutes désignées...

S. K.

Huit membres de la secte des Davidiens condamnés pour leur rôle dans la fusillade de Waco. – Huit membres de la secte des Davidiens ont été condamnés, vendredi 17 juin, à des peines de prison allant de cinq à quarante ans pour leur rôle dans la fusillade de Waco, au Texas, en 1993. Cinq d'entre eux ont été condamnés, par le juge Walter Smith à San Antonio (Texas), à quarante ans de prison : trente ans pour port d'armes prohibé et dix ans pour participation au meurtre de quatre agents fédéraux, le 28 février 1993. Le juge s'est voulu clément envers la seule femme du groupe de prévenus, la canadienne Ruth Riddle, condamnée à cinq ans de prison pour port d'arme prohibé. – *(Reuter.)*





Dans un projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier

Les députés autorisent l'affichage publicitaire pour les boissons alcooliques

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, vendredi 17 juin, le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, présenté par Edmond Alphandéry, ministre de l'économie. Les députés UDF et RPR ont voté pour, le PS et le Mouvement des citoyens, contre ; les communistes n'ont pas pris part au vote. Les députés ont notamment entériné la réduction à cinq ans de la durée du mandat du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations et assoupli la loi Evin de lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme.

Les membres du groupe d'études viticoles de l'Assemblée nationale ont savouré leur victoire. Après une année d'un activisme opiniâtre, ils sont enfin parvenus à ouvrir, vendredi 17 juin, une brèche dans le dispositif de prévention de l'alcoolisme édifié par la loi Evin. Mettant à profit une difficulté d'application de la loi, ils ont obtenu l'accord du gouvernement pour autoriser, par un amendement au projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, la publicité en faveur des boissons alcooliques sous forme d'affiches et d'enseignes sur tous le territoire. La loi Evin limitait cette forme de propagande aux *« zones de production »*, expression si imprécise qu'elle n'avait pu être traduite dans le domaine réglementaire.

Des applaudissements nourris ont salué l'adoption de l'amendement, auquel Jean Puech était venu apporter l'accord du gouvernement. Le ministre de l'agriculture a cependant eu fort à faire pour refréner ensuite les députés, tentés de pousser leur avantage en modifiant plus avant la loi Evin. S'il est parvenu à faire écarter des amendements autorisant les opérations de parrainage ayant pour objet la publicité indirecte en faveur des boissons alcooliques, la publicité dans la presse écrite pour le tabac léger et la vente de certains boissons alcoolisées dans les stades lors des manifestations sportives organisées par les associations, M. Puech n'a pu, dans un premier temps, faire repousser un amendement permettant le parrainage sportif par des fabricants de tabac ou de boissons alcooliques. Le gouvernement a donc été contraint, pour faire disparaître l'amendement indésirable, de recourir à la procédure contraignante de la seconde délibération.

Réformer le statut du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations ne s'est pas révélé plus simple pour Edmond Alphandéry. Lui aussi dut recourir aux instruments de contrainte dont dispose le gouvernement à l'égard de sa majorité. La veille, déjà, le ministre de l'économie avait dû se résoudre à reporter le vote de l'article 13 du projet de loi, qui fixe à cinq ans la durée du mandat du directeur général et confère au gouvernement le pouvoir de le nommer et de le révoquer par décrêt (*le Monde* du 18 juin).

Abrogation du CIP

La persistance d'une partie de sa majorité, au premier rang de laquelle Jean-Pierre Delalande (RPR, Val-d'Oise), président de la commission de surveillance de la Caisse, à vouloir conserver à cette commission, composée en partie de parlementaires, un droit de regard sur la révocation mais aussi sur la nomination du directeur général, a contraint M. Alphandéry a demander, vendredi, un vote bloqué sur l'article modifié par le seul amendement du gouvernement. Ce dernier prévoit que la révocation du directeur général par le gouvernement est décidée *« après avis de la commission de surveillance, qui peut décider de le rendre public »*. Une concession insuffisante aux yeux de M. Delalande, qui s'est prononcé contre l'article.

L'article 43, qui prévoit l'assouplissement des conditions de prolongation des délégations de services publiques et la simplification des procédures pour les délégations d'un montant peu élevé, et modifie deux dispositions de la loi relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique, a en revanche été adopté sans difficulté aucune. La majorité y était favorable, et les représentants des groupes socialiste et communiste, qui s'étaient prononcés pour la suppression de cet article, étaient absents de l'hémycicle au moment du vote de l'article.

Les députés ont en outre formellement abrogé, sur proposition de Laurent Dominati (UDF, Paris), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles et sociales, la disposition de la loi quinquennale sur l'emploi qui avait créé le contrat d'insertion professionnel (CIP). Ils ont ainsi tiré la conséquence législative du recul du premier ministre, qui avait renoncé à mettre en application cette mesure après les manifestations de la jeunesse.

Sur proposition de la commission des finances, les députés ont également prorogé de trois mois, jusqu'au 31 décembre 1994, le dispositif d'exonération temporaire des plus-values réalisées lors de la sortie de SICAV monétaires lorsque les sommes sont réinvesties dans l'achat d'un logement ou la réalisation de gros travaux.

Sur proposition de Patrick Balkany (RPR, Hauts-de-Seine), les députés ont, enfin, autorisé les collectivités locales à subventionner directement les clubs sportifs professionnels, dans la limite d'un pourcentage des recettes des groupements sportifs qui sera fixé par décret en Conseil d'Etat. Ce dispostif est mis en place jusqu'au 31 décembre 1999.

CÉCILE CHAMBRAUD

COMMENTAIRE

Recul

ON assiste aujourd'hui, plus de trois ans après sa promulgation, aux prémices des obsèques d'une loi que l'on pouvait tenir pour une clé de voûte d'une politique moderne de santé publique. Aux termes de longues et rocambolesques tractations, on était parvenu l'an dernier à compléter l'ensemble du dispositif réglementaire prévu par la loi Evin de lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme. Il restait à rédiger le décret le plus important : celui relatif à la publicité sur les boissons alcoolisées.

Selon la loi, cette publicité peut être autorisée *« sous forme d'affiches et d'enseignes dans les zones de production, sous forme d'affichettes et d'objets à l'intérieur des lieux de vente à caractère spécialisé »*. Mais toute l'ambiguïté du texte porte sur la question de savoir ce qu'est une *« zone de production »*.

Initialement, l'idée de Claude Evin, lorsqu'il était ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, était de protéger la production viticole française en aménageant des zones géographiques correspondant aux aires de production des vins de qualité (vins d'appellation d'origine contrôlée et vins délimités de qualité supérieure). Dans de telles zones officiellement définies, les vignerons auraient pu, sous forme d'« enseignes », identifier clairement et signer leur production.

Lors du débat à l'Assemblée nationale, les députés devaient, en élargissant ces possibilités, pervertir l'idée initiale. La rédaction du décret relatif à la publicité sur les boissons alcoolisées devenait dès lors presque impossible.

Cette situation facilita les attaques contre ce dispositif législatif voté par de nombreux députés de l'opposition dont Edouard Balladur. Pour tenter de lever les obstacles, on imagina diverses solutions comme celle visant à définir la France comme une simple *« zone de production »* de boissons alcoolisées.

Aujourd'hui, la donne change brutalement alors que Simone Veil avait jusqu'à présent manifesté son attachement plein et entier à l'esprit et à la lettre de la loi Evin. Cette situation est d'autant plus paradoxale que cette fois le dispositif législatif sanitaire prenait utilement en compte les intérêts de la viticulture nationale. Que gagnera cette dernière à lutter, sur le terrain de l'affichage publicitaire, avec les alcooliers – souvent multinationaux – industriels ?

Ce recul en annonce-t-il d'autres ? Une initiative parlementaire se développe, amplifiée par plusieurs groupes de presse, visant dès maintenant à « assouplir » la partie de la loi Evin relative à la lutte contre le tabagisme. Sur ce point, on dit toutefois Mme Veil intraitable. A l'hôtel Matignon, on précise aujourd'hui qu'il n'est pas question de céder sur le reste d'un dispositif législatif essentiel d'un point de vue sanitaire. Mais l'avenir sanitaire est sombre.

JEAN-YVES NAU

La législation contre la corruption

M. Alphandéry et « le Monde » victimes d'un faux

Le Monde a publié dans ses éditions du 18 juin, sous le titre : « Les interprétations extensives de M. Alphandéry », un article fondé sur une fausse information. Il y était affirmé qu'Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, donnait une lecture inexacte d'un rapport de l'inspection générale des finances (IGF), auquel il se référait pour justifier un article du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier. Cet article – le numéro 43 du projet – assouplit certaines dispositions de la loi du 29 janvier 1993 contre la corruption, dite « loi Sapin », concernant la prolongation des délégations de service public.

M. Alphandéry s'était appuyé, devant l'Assemblée nationale, sur les recommandations de l'IGF pour proposer d'étendre aux *« investissements »* ce que la loi Sapin ne permet que pour les *« travaux non prévus au contrat initial »*. En clair, des travaux nécessaires à un service de cantine scolaire peuvent justifier une simple prolongation de la délégation de service public. En revanche, une entreprise qui assure le transport scolaire et qui doit faire face à une augmentation de la demande ne peut, elle, amortir l'achat de nouveaux véhicules qu'à condition de bénéficier d'une nouvelle délégation, avec les contrôles et les délais que cela suppose.

La modification apportée à la loi Sapin a pour objet de mettre fin à cette discrimination. Cependant, dans le texte du projet de loi, sont inclus les investissements *« matériels et immatériels »*. Cette seconde catégorie recouvre les achats de logiciels informatiques ou de brevets, mais aussi les études. Or de nombreuses « affaires » ont montré que ces études sont une des voies privilégiées empruntées par l'argent de la corruption ; d'où le débat auquel a donné lieu cette disposition, et l'accusation de laxisme formulée contre le gouvernement, le 15 juin, par les députés socialistes.

Le texte de l'inspection des finances auquel nous avons accordé foi ne mentionne que les *« investissements matériels »*. Cette rédaction nous a conduits à accuser le ministre de s'être réclamé abusivement, pour justifier sa position, des recommandations de l'inspection. Or le rapport rédigé par Jean-René Bernard et Thierry Wahl fait bien état, en réalité, des *« investissements matériels ou immatériels »*, et Pierre Gisserot, chef du service de l'inspection générale des finances, nous a assurés que ce rapport n'avait pas fait l'objet de rédactions différentes.

Nous avons donc été victimes d'une falsification et nous en devons des excuses à M. Alphandéry autant qu'à nos lecteurs. A ces derniers, nous devons aussi des explications.

Le rapport de l'IGF, daté de février dernier, a connu une diffusion inhabituelle pour ce type de document. Il a été communiqué aux associations d'élus et aux organismes professionnels au mois de mars, avant que le ministre de l'économie ne décide de le mettre, la semaine dernière, à la disposition de la presse. La copie du texte sur laquelle nous avons travaillé ne provenait pas du service de presse du ministère. Dans sa présentation et son contenu, elle était identique à celle qui allait être distribuée, sauf sur le point litigieux.

P. J. et P. R.-D.

Après les élections européennes

Le Parti communiste est confronté au succès de Bernard Tapie

Le comité national (ex-comité central) du Parti communiste français est convoqué, les 20 et 21 juin, pour analyser, à partir d'un rapport d'André Lajoinie, les résultats des élections européennes et définir les « tâches du parti dans l'action contre la politique Balladur et pour ouvrir une perspective neuve ». Il va devoir, notamment, s'efforcer de trouver une réponse à l'émergence électorale du phénomène Tapie.

Les communistes ne peuvent plus être trop exigeants. Le résultat du PCF aux élections européennes a, d'emblée, été jugé *« honorable »* par le premier intéressé, Francis Wurtz, tête de la liste communiste et responsable, au sein du bureau national, de la section de politique extérieure. Avec 6,88 % des suffrages exprimés, en effet, comme l'affirmait *l'Humanité* au lendemain du scrutin, le Parti communiste *« maintient ses positions »*.

Il n'échappe, cependant, à personne que le vote communiste se stabilise, mais à son plus bas niveau : il est à peine supérieur au « record » établi (6,76 %) lors de l'élection présidentielle de 1988 et inférieur au score obtenu (7,71 %), lors des précédentes européennes, par la liste conduite par Philippe Herzog.

Dès avant le scrutin, pressentant que l'électorat populaire pouvait lui faire défaut, la direction du Parti communiste avait mené campagne contre *« le piège de l'abstention »*. Or, il se trouve que celle-ci a baissé, par rapport à 1989, mais le PCF aussi. Après l'annonce des résultats, le journal du Parti communiste a toutefois persisté dans cette voie – *« les pertes sont plus importantes là où l'abstention est la plus forte »* –, en prenant, au hasard, l'exemple d'Aubervilliers et de Saint-Denis, deux villes de Seine-Saint-Denis gérées par des maires communistes contestataires.

La faute aux abstentionnistes

La réalité est un peu plus complexe. Comme le Parti socialiste, le PCF a pâti de la concurrence de l'*« énergie radicale »* déployée par Bernard Tapie. Dans ce qui est encore, ou qui fut longtemps des fiefs communistes, à Bobigny, Clichy-sous-Bois, Saint-Denis, Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), à Orly (Val-de-Marne), à Trappes (Yvelines), la liste du MRG dépasse 15 %. Elle atteint près de 21 % à Sarcelles (Val-d'Oise).

Elle devance la liste conduite par M. Wurtz dans plusieurs villes toujours gérées par le PCF : Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), Echirolles (Isère), Vaulx-en-Velin (Rhône), Aubagne et Martigues (Bouches-du-Rhône).

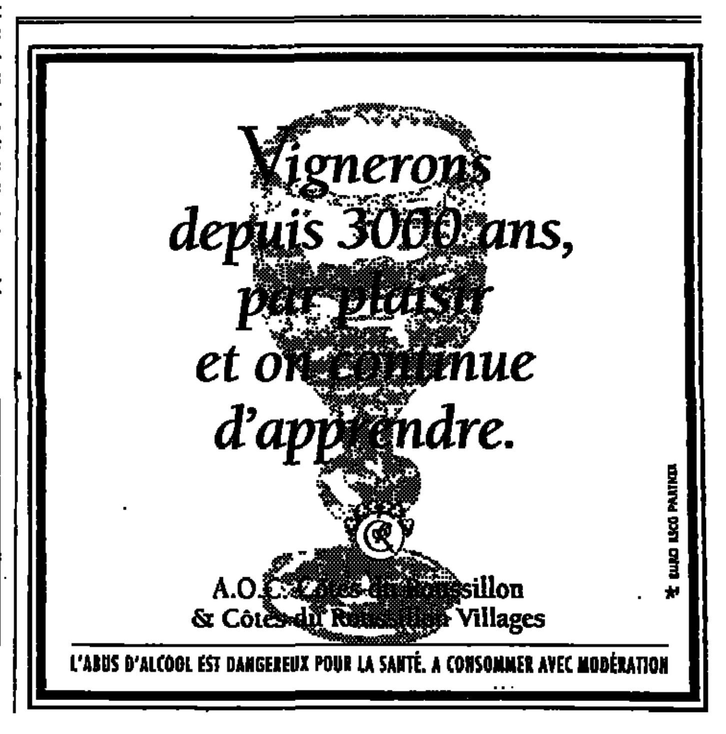
Dans de nombreuses communes de la « banlieue rouge » de Paris (Aubervilliers, Bagneux, Bagnolet, Bobigny, Gennevilliers, La Courneuve, Montreuil, Nanterre, Saint-Denis), la chute conjuguée du PCF et du PS est du même ordre que l'émergence du vote en faveur de M. Tapie.

Cela ne manquera pas d'avoir des conséquences dans la préparation des élections municipales. Mais, dans l'attente du rapport que doit présenter M. Lajoinie devant le comité national du PCF, ce « détournement » d'une partie de l'électorat communiste au profit du président de Bernard Tapie Finance n'a pas encore été véritablement mesuré. Reconnaissant que le résultat du PCF *« ne correspond pas tout à fait à l'attente »*, Gérard Streiff, membre du comité national du parti, préfère mettre l'accent, dans *Révolution*, sur l'*« éparpillement des listes »*, la faiblesse de la *« couverture médiatique »*, l'*« abstention sociale et politique »*, qui fait que *« le non de gauche* [à Maastricht] *est souvent resté à la maison »*, alors même, assure-t-il, que les abstentionnistes communistes *« n'ont aucune espèce de contentieux avec le PCF »*.

« Pacte unitaire pour le progrès »

L'éditorialiste de *Révolution* esquisse cependant l'analyse qui devrait être livrée par la direction du PCF, en soulignant l'urgence qu'il y a à *« dépasser le divorce entre politique et société »* (*le Monde* du 15 avril). C'est précisément l'objet du « pacte unitaire pour le progrès », proposé, dès le début du mois d'avril dernier, par le nouveau secrétaire national du PCF, Robert Hue, mais dont la mise en œuvre avait, peu après, été repoussée, sous la pression d'une partie de l'appareil du parti, au lendemain des élections européennes.

JEAN-LOUIS SAUX



A la veille de la réunion du conseil national du Parti socialiste

M. Delors annonce qu'il fera fonctionner « sa boîte à idées » à partir de janvier 1995

Le conseil national du Parti socialiste, réuni à Paris dimanche 19 juin, devait entendre une intervention de Michel Rocard, dans laquelle le premier secrétaire comptait tirer les leçons de son échec aux élections européennes. Les sollicitations auprès de Jacques Delors pour qu'il accepte d'être le candidat de la gauche à l'élection présidentielle se multiplient. Mais le président de la Commission de Bruxelles ne veut pas intervenir dans la politique intérieure avant la fin de son mandat européen, début janvier 1995.

A la veille de la réunion, dimanche 19 juin, du conseil national du PS, des responsables socialistes multiplient les petites phrases mettant en cause la candidature de Michel Rocard à l'élection présidentielle. Ils sont encouragés dans cette contestation par un sondage CSA, réalisé les 15 et 16 juin auprès de 1 005 personnes et publié samedi 18 juin dans *le Parisien*, qui démontre la fragilité du premier secrétaire dans son propre parti. Les sympathisants du PS, dans leur majorité (60 % contre 23 %), souhaitent en effet qu'il *« laisse la place à un autre candidat »*. Si M. Rocard n'est plus candidat, Jacques Delors apparaît comme le meilleur présidentiable à gauche pour 65 % des Français et 74 % des sympathisants socialistes. Même pour les électeurs de la liste Bernard Tapie, comme pour ceux de celle du PC, le président de la Commission européenne Jacques Delors ferait un bon candidat.

S'exprimant à l'issue d'un entretien avec le premier ministre Edouard Balladur, vendredi 17 juin, M. Delors a affirmé que *« tant qu'il serait président de la Commission européenne il considérait que son devoir était de ne pas parler de politique intérieure française »*. Selon lui cette position *« simple et claire »* s'explique par *« des raisons multiples »* et plus particulièrement par sa volonté de ne *« pas compliquer la tâche du Parti socialiste et de son premier secrétaire »*. Aprés le 5 janvier 1995, date de la fin de son mandat, *« je ferai fonctionner ma boîte à idées, pas plus »*, a ajouté le président de la Commission de Bruxelles.

Michel Vauzelle, ancien garde des sceaux, semble comprendre cette réserve : *« Que Jacques Delors ne déclare sa candidature que dans six à huit mois est bien compréhensible. En revanche, il serait maladroit que l'appel à sa candidature ne vienne pas des rangs socialistes. »* Il propose donc que des militants s'engagent dans cet appel et rappelle que, *« lors de la défaite de 1993, des responsables du Parti socialiste avaient imposé une sanction injuste, mais aussi symbolique, le départ forcé du premier secrétaire d'alors, Laurent Fabius »*. Pour l'ancien porte-parole de François Mitterrand, il sera intéressant d'observer si *« les mêmes responsables »* vont contraindre Michel Rocard à quitter ses fonctions.

Ségolène Royal, député des Deux-Sèvres, estime qu'il existe *« une très forte attente de ce qui va se passer au conseil national chez les militants et même chez les sympathisants, ainsi qu'au sein de la gauche en général »*. Elle ajoute que *« rien ne serait plus désolant, ou plus décevant qu'un simple replâtrage de façade »*. Claude Estier, président du groupe PS au Sénat, parle de *« formules chocs permettant de changer le parti »*, alors que la Gauche socialiste demande une *« rénovation accélérée »*, ce qui passe, selon elle, par un *« changement de l'équipe de direction »* et l'adoption d'une orientation *« clairement antilibérale »*.

Briseur de rêves

Suite de la première page

D'où ce *« respect des faits »*, pour reprendre une formule rocardienne, qui passera, au bout du compte, pour une soumission au réel, et qui illustrera l'impuissance des hommes politiques face à l'interminable crise économique et à ses conséquences sociales.

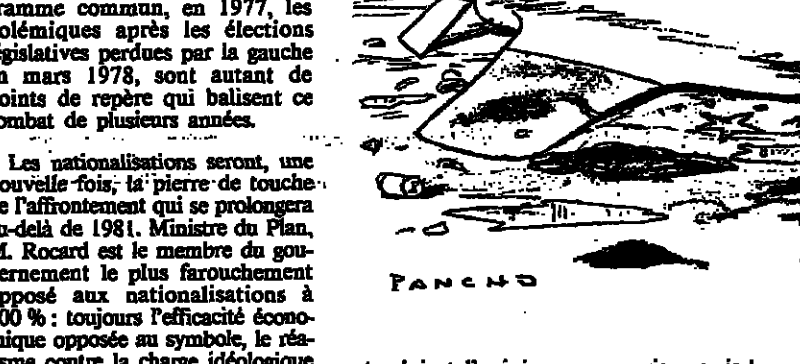
Dans la première partie des années 60, quand Michel Rocard, militant, membre de la direction, secrétaire national enfin, du laboratoire politique qu'est le PSU, incarne un renouveau attendu avec impatience par une partie de la gauche, c'est – déjà – en s'inscrivant en faux contre les rêves auxquels s'accrochent les tenants de la gauche « profonde » ; en l'occurrence les caciques de la SFIO, qui ont couvert toutes les dérives de la IVe République, mais prônent encore *« l'abolition du régime de la propriété capitaliste »*. Il est de ceux qui refusent d'entretenir de telles illusions, de ceux qui, sans les refuser *a priori*, croient que les nationalisations ne sont pas l'alpha et l'omega du socialisme. Le fameux colloque de Grenoble du printemps 1966, où Michel Rocard apparaît en public, pour la première fois, comme un rénovateur potentiel de la gauche en défendant cette ligne nouvelle, symbolise à lui seul le rocardisme naissant de ces années-là.

Mai 68 marquera une rupture, peut-être même un détour impossible à rattraper, dans l'itinéraire du jeune inspecteur des finances ambitieux – pour lui-même, pour la gauche, pour la France, – mais qui a fait de l'ancrage dans le concret, du refus des vertiges idéologiques, son credo personnel. Il est impossible, aujourd'hui encore, de savoir jusqu'à quel point il adhère alors à la rêverie collective et brouillonne du printemps parisien et des années qui suivent. Mais il se laisse, en tout cas – c'est l'une des rares fois de sa vie – emporter par le tourbillon : comment passer à côté du mouvement de mai, qui apparaît alors porteur d'avenir et de modernité, pour celui qui se présente déjà comme l'homme de la gauche *« moderne »* ?

« Le devoir de grisaille »

Mais M. Rocard cesse de partager les rêves de son parti, très vite, précisément au début de l'été 1970, où il rompt avec les plus intransigeants de ses « camarades » du PSU. Dès lors, il se lance dans un épuisant combat pour tenter de concilier l'inconciliable : tenir à la tête du parti, au prix de compromis tactiques, de manœuvres tortueuses, de concessions à un discours extrémiste ; tenir, en adoptant un langage surréaliste qui lui est largement étranger, tout en essayant de briser jour après jour les songes révolutionnaires de ceux qui attendent le *« grand soir »*. Il finira par jeter l'éponge en 1974, en rejoignant le PS, au nom, précisément, du principe de réalité.

Avec les amis de François Mitterrand, là encore, le débat d'abord, l'affrontement très vite, se nouera autour du rêve et de la réalité. Jamais sa réputation de « briseur de rêves » ne sera établie de façon aussi éclatante qu'à la fin des années 70, avec la bataille – livrée et perdue – contre les mitterrandistes : ces derniers rêvent alors de *« rupture avec le capitalisme »* ; M. Rocard leur répond que le changement ne se décrète pas, leur oppose la pesanteur des réalités économiques. Les amis de M. Mitterrand multiplient les promesses ; M. Rocard en souligne le danger. L'actualisation du programme commun, en 1977, les polémiques après les élections législatives perdues par la gauche en mars 1978, sont autant de points de repère qui balisent ce combat de plusieurs années.



Les nationalisations seront, une nouvelle fois, la pierre de touche de l'affrontement qui se prolongera au-delà de 1981. Ministre du Plan, M. Rocard est le membre du gouvernement le plus farouchement opposé aux nationalisations à 100 % : toujours l'efficacité économique opposée au symbole, le réalisme contre la charge idéologique que charrie une telle mesure dans l'imaginaire du *« peuple de gauche »*. Lorsque leurs rêves commenceront, à partir de 1982, à se briser sur le mur des réalités, les socialistes comprendront M. Rocard, l'intégreront mieux. Mais les rancunes, les inimitiés, les malentendus – et d'abord, bien sûr, la rivalité au sommet Mitterrand-Rocard – ne s'effaceront pas.

Lorsque M. Rocard voit, enfin, s'ouvrir devant lui les portes de Matignon, il retrouve ses habitudes anciennes. Trois ans durant, il explique aux Français les contraintes de la gestion gouvernementale, les met en garde contre le *« flamboyant »*, revendique un *« devoir de grisaille »*, dans une expression aussi malheureuse que célèbre. C'est alors sans doute que s'intalle un nouveau malentendu entre lui et l'opinion, y compris celle de gauche : *« L'idée que moi, qui ai combattu certains rêves, ai fait rêver, me surprend un peu ! »* a pu lancer M. Rocard à la télévision, en décembre 1988.

Or, c'est précisément parce que M. Rocard ne rêvait pas que l'opinion attendait beaucoup de lui et que sa posture trop modeste, trop consensuelle, a fini par décevoir. Tout se passe comme si le fossé creusé alors n'avait fait que s'élargir après son départ de Matignon ; comme si cet homme, qui a largement bâti son personnage en réaction au poids du marxisme et de l'étatisme communiste sur la gauche, avait du mal à prendre en compte l'inversion des données et la marche du temps : après la victoire sans partage du libéralisme économique, ce n'est plus l'Etat, mais le marché, qui peut être jugé pesant, injuste, envahissant.

En tant que premier secrétaire du PS, en tant que candidat potentiel de la gauche à l'élection présidentielle de 1995, M. Rocard avait pour tâche d'inventer un discours adapté à cette nouvelle donne. Sans revenir aux illusions lyriques, aux facilités de tribune qui ont rarement été son genre, Michel Rocard, qui avait surtout œuvré jusqu'alors pour que la gauche accepte les lois d'airain de l'économie, devait reconstruire une utopie, faire souffler un vent d'espoir, parler un langage qui apporterait un peu de rêve aux exclus et aux laissés-pour-compte. Comment s'étonner des difficultés nées de cet exercice nouveau et, pour une large part, contre nature ?

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

POINT DE VUE

Pour une fédération de la gauche

par Marie-Noëlle Lienemann et Jean-Michel Baylet

NOTRE pays a besoin et envie de la gauche. L'idée s'est répandue que notre société, avec son chômage massif, *« va dans le mur »*, qu'il lui faut réagir. La nécessité de réformer notre société en profondeur redevient une évidence partagée. Les valeurs républicaines, l'aspiration à la justice sociale s'expriment à nouveau. L'heure n'est plus au tout-argent. Le social, l'utilité du service public et de l'Etat refont surface. Mais rien n'est totalement acquis.

Les peurs, les incertitudes laissent ici ou là resurgir les vieux démons racistes, ou les tentations du repli sur soi. Notre société hésite. On peut éviter que le basculement vers l'extrême droite, fût-elle mâtinée de respectabilité, devienne « l'issue » illusoire au refus de l'ordre établi. Il faut pour cela que la gauche propose une véritable alternative.

Les obstacles sont bien identifiés. La gauche et les forces de progrès social sont divisées, enfermées dans des querelles internes, plutôt qu'ouvertes sur l'extérieur. L'engluement dans une vision gestionnaire et conformiste a tué l'espoir et entretient le renoncement. Le temps est venu de retrouver un projet collectif, ambitieux. La gauche, c'est d'abord la volonté de changer la vie, le monde, et de ne pas se résigner.

La distance creusée avec les couches populaires, le monde ouvrier, la jeunesse des banlieues, le virage technocratique des partis sont mortels pour la gauche. Renouer les liens avec notre base sociale est une question de survie et d'identité. La gauche, c'est aussi un lien étroit avec le peuple, c'est assurer à ceux que le système dominant écrase, éjecte ou méprise de retrouver une force commune qui les représente et leur permette de prendre en main leur avenir dans un mouvement plus large d'émancipation collective.

Ainsi, comme cela revient régulièrement dans l'Histoire, la gauche doit simultanément renouveler ses idées, ses propositions, sa pratique et se rassembler. Rénover le projet sans se rassembler serait voué à l'impuissance. Rassembler sans proposition offensive préparerait de nouvelles désillusions.

Changer le système

Le préalable au rassemblement tient sans doute à la nécessaire construction de forces politiques nouvelles capables d'attirer l'ensemble des hommes et des femmes qui savent encore rêver de progrès. C'est pourquoi nous appelons les forces politiques de gauche, écologistes et de progrès social à constituer une grande fédération, pour établir une plate-forme commune pour les prochaines élections, locales ou nationales, et préparer une candidature unique à la présidentielle de 1995.

Cette fédération rassemblera en garantissant la diversité de chacun. Elle assurera à chaque groupe le respect de son identité et une juste représentation dans un mouvement plus vaste. Elle sera forte du rayonnement de chaque pôle. Elle ne demandera aucun reniement. Au contraire, elle attendra de chacun qu'il soit lui-même. Mais tous devront se dépasser pour faire naître et vivre la gauche contemporaine.

La fédération organisera la complémentarité et rendra possibles les convergences. Elle doit être le creuset d'un projet de gauche revitalisé. La gauche que nous voulons s'attaque toujours aux inégalités et ne se résigne pas à distribuer quelques aumônes aux exclus d'un système qu'il ne suffit plus de corriger, mais bien de changer.

Il faudrait être aveugle pour ne pas observer les points communs qui existent déjà entre toutes les forces de progrès, en particulier leur volonté de mobiliser par priorité pour la lutte contre le chômage. On ne peut plus attendre que l'économie actuelle crée spontanément des emplois. Alors, décréter le chômage des jeunes « illégal » ou proposer le « chômage zéro », en utilisant les fonds d'indemnisation ou de formation, n'est pas démagogique ; c'est retrouver le primat du politique et du social. La gauche doit l'affirmer nettement, comme elle doit continuer à soutenir un programme – de préférence européen – d'infrastructures répondant aux besoins d'aménagement du territoire, de défense de l'environnement et de rénovation urbaine. Soyons aussi porteurs d'une nouvelle conception du développement, protecteur de la planète, au service de tous les hommes.

La défense du service public face à la dérégulation généralisée, l'exigence de clauses sociales et écologiques dans les échanges mondiaux, une vaste réforme fiscale, un énorme effort pour la politique de la ville, un nouveau pari en faveur de l'éducation sont autant de volontés partagées à gauche. Il y aura, bien sûr, des points de vue à confronter à propos de la réduction massive du temps de travail sans baisse des salaires, et peut-être des divergences à surmonter.

Il faut inverser le cours des choses, refuser de voir nos pays basculer dans un libéralisme tous azimuts et redonner sens et crédit à la régulation démocratique et sociale. Il faut inventer la civilisation du temps choisi, du développement humain et du développement durable. Tous au travail dans nos partis, et, vite, la fédération de la gauche !

► **Marie-Noëlle Lienemann est membre du bureau exécutif du Parti socialiste, maire d'Athis-Mons (Essonne). Jean-Michel Baylet est président (MRG) du conseil général de Tarn-et-Garonne, maire de Valence-d'Agen.**

PRÉCISION. – La lecture de notre enquête sur les répercussions des résultats du scrutin européen dans un certain nombre de municipalités (*le Monde* du 15 juin) pouvait laisser croire que André Vallet, sénateur des Bouches-du-Rhône et maire de Salon-de-Provence, fait partie des maires socialistes menacés en raison du score de la liste de Bernard Tapie dans leur ville. En réalité, M. Vallet avait été exclu du PS après avoir rejoint la liste conduite par le maire de Marseille, Robert Vigouroux, aux élections sénatoriales de 1989. Il a adhéré au Parti radical en 1993 et est inscrit, depuis l'automne 1993, au groupe sénatorial du Rassemblement démocratique et européen. Il reste que la situation de la municipalité de Salon-de-Provence est pour le moins fragile, la liste du MRG ayant rassemblé près de 21 % des voix le 12 juin.



RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

EDUCATION

Le « contrat pour l'école » de François Bayrou

La programmation du financement des mesures annoncées par le gouvernement reste dans le flou

A la suite de la présentation par Edouard Balladur et François Bayrou du « nouveau contrat pour l'école » (*le Monde* du 17 juin), des incertitudes demeurent sur le financement des mesures adoptées.

Y aura-t-il ou non une « loi de programmation sur l'éducation » pour la mise en œuvre de ce « nouveau contrat pour l'école » présenté par François Bayrou le 16 juin ? Les déclarations quelque peu alambiquées du premier ministre sur un sujet lancé comme un défi par les organisations syndicales enseignantes au soir de la grande manifestation laïque du 16 janvier dernier et devenues, au fil de cinq mois de débats, une revendication quasi unanime, le leitmotiv commun des frères ennemis de la FEN et de la FSU comme des deux fédérations de parents d'élèves de l'enseignement public, et, plus récemment, des parlementaires de la majorité comme de l'opposition, ne lèvent guère l'ambiguïté.

« J'ai demandé que le « nouveau contrat pour l'école » fasse l'objet d'une discussion parlementaire à l'automne, a indiqué, jeudi 16 juin, le premier ministre. *Cette discussion portera sur un projet de loi dans lequel seront inscrites les mesures nouvelles à caractère législatif. Elle portera aussi sur la programmation – puisqu'il paraît que c'est le mot sacramentel qui doit être prononcé*, a t-il ajouté – *de toutes les mesures nouvelles, législatives ou non. »*

Une valse-hésitation familière

Aux syndicats d'enseignants qui ont, en majorité, exprimé leur satisfaction après les déclarations du premier ministre, cette valse-hésitation doit rappeler quelques souvenirs. Notamment celui du projet de « loi de programmation » élaboré par le Parti socialiste avant le retour de la gauche au pouvoir en 1988, mis en veilleuse après la réélection de François Mitterand au profit de l'affichage d'une « priorité à l'éducation » qui se traduira, notamment, par d'importantes mesures de revalorisation financières des carrières enseignantes. *« Le poisson est ferré ! »* se réjouissait le SNES, jeudi, dans les couloirs de la Sorbonne. Autrement dit, le gouvernement laisse le jeu ouvert, à nous de faire monter les enchères...

La question des moyens n'a pas été éludée par le premier ministre. Il a même fait preuve de franche bonne volonté en annonçant, en conclusion de son discours, qu'il s'efforcerait de faire en sorte que la baisse démographique prévisible, notamment dans le premier degré, n'entraîne pas de suppressions de postes et permette d'améliorer l'encadrement des élèves. Mais les quatre mots attendus, *« loi de programmation financière »* , n'ont pas été prononcés, si ce n'est en ordre dispersé. Et marquée d'une pointe d'humour, l'allusion – *« puisqu'il paraît que le mot doit être prononcé »* – témoigne, pour le moins, de réserves sur le fond.

Simple problème rhétorique plaidait-on, le soir même, à Matignon. *« Il y aura bien*, assurait-on, *une programmation financière pluri-annuelle des mesures nouvelles contenues dans le plan. »* Tandis que François Bayrou expliquait qu'il n'y avait pas à chercher la petite bête et que le débat de l'automne comprendrait bien *« deux volets »* , un *« volet législatif »* et un *« volet de programmation »*.

Le gouvernement s'engage effectivement, mais d'abord et sans ambiguïté, sur le contenu du plan. *« C'est un devoir pour nous de donner des points de repère précis concernant les moyens que supposent ces mesures nouvelles et concernant le calendrier de leur application »*, a tenu à préciserEdouard Balladur. Mais le message, sur ce point, manque singulièrement de précision. La prudence qui a conduit le gouvernement à repousser la demande initiale de François Bayrou d'une loi de programmation englobant le budget de l'éducation nationale, a provoqué un sérieux brouillage.

Contraignante en soi, *a fortiori* pour le premier budget de l'Etat, une loi de programmation comme il en existe dans le domaine de la défense *(voir ci-contre)* , assumée comme telle, réclamerait que l'on frappe un grand coup. Allègement des effectifs dans les classes de « sixième de consolidation », options tous azimuts au collège comme au lycée, augmentation des taux d'encadrement dans les zones d'éducation prioritaires (ZEP), embauche, enfin, de chômeurs ou de préretraités pour assurer des études et qu'il faudra rémunérer (1 500 à 2 000 francs par mois pour un mi-temps, prévoit-on) : les mesures annoncées coûtent cher. Or, on parle d'une enveloppe globale comprise entre 9 et 12 milliards de francs. Etalés sur plusieurs années, ce n'est ni négligeable ni, sans doute, convaincant quand on a en mémoire le niveau actuel du budget de l'éducation nationale : 251 milliards de francs.

CHRISTINE GARIN

Satisfaction des syndicats d'enseignants. – Après l'annonce de l'adoption le 16 juin (*le Monde* du 17 juin) du « nouveau contrat pour l'école » et de la présentation d'un projet de loi à la session d'automne, le Syndicat national des enseignants de second degré (SNES-FSU) déclare que *« deux étapes ont été franchies : le contenu du contrat est amélioré et le premier ministre engage son gouvernement par une loi à l'automne. Reste à réussir la troisième étape pour obtenir une bonne loi de programmation avec des moyens conséquents »*. Le Syndicat national unitaire des instituteurs (SNUIPP-FSU) estime aussi qu'il reste *« trois mois pour gagner une loi de programmation conséquente »*. Enfin, la Fédération de l'éducation nationale (FEN) se félicite que *« des mesures législatives et une programmation soient annoncées »*.

L'exemple militaire

Depuis 1960, les armées bénéficient d'une loi de programmation dont les durées peuvent varier (elles sont en règle générale de cinq ans) et dont les modalités pratiques peuvent être différentes (elles portent sur les crédits de fonctionnement et d'équipement à la fois, ou, pour la majorité d'entre elles, elles ne concernent que les seules dépenses d'équipement). Mais, dans tous les cas, elles consistent à soumettre à la représentation parlementaire un échéancier d'engagement de dépenses année par année. C'est en quelque sorte un calendrier financier, qui se contente toutefois de ne fixer que des « enveloppes » globales sans entrer dans le détail – armée par armée – du volume des commandes à passer.

Pour autant, les lois de programmation militaire n'ont jamais été une bible respectée à la lettre. Aussitôt votées, elles ont été violées par les gouvernements, toutes tendances confondues. La Constitution, en effet, ne reconnaît comme acte officiel de nature législative que le seul budget annuel de l'Etat soumis au Parlement. C'est ce qui autorise souvent – des précédents en témoignent pour les armées – le ministère du budget à reprendre d'une main, à l'occasion du budget de chaque année, ce qu'il a dû accorder de l'autre, lors du projet de programmation. Des écarts sensibles, à la baisse, apparaissent donc entre les dépenses annuelles et les crédits prévus par la programmation. De surcroît, entre le budget annuel voté et le budget annuel réellement exécuté, il existe d'autres différences, du fait de la pratique, qui se répand, des « gels », voire des annulations de crédits en cours d'année.

La conception de la loi de programmation militaire est, depuis plus de trente ans, l'occasion de heurts fréquents – soumis à arbitrage du chef de l'Etat et du premier ministre – entre le budget et la défense. Aucun ministre du budget, en effet, n'apprécie la procédure des lois de programmation, qu'il accuse d'avance de vouloir en quelque sorte lui forcer la main. Le Parlement, comme c'est le cas cette semaine avec la programmation militaire 1995-2000, ne manque jamais, lui, de souligner que le gouvernement ne tient pas sa parole en désavouant dès la première année l'exécution de ses promesses.

J. I.

Saupoudrage des moyens et multiplication des quartiers demandeurs d'aide

La politique de la ville menacée de paralysie

Déjà brocardée pour ses lenteurs, son manque de cohérence et de visibilité, la politique de la ville du gouvernement est à présent menacée d'une paralysie partielle pour cause de saupoudrage des moyens.

Face aux maires qui, en période préélectorale, réclament des moyens supplémentaires pour leurs cités « difficiles », l'administration a du mal à imposer une liste des quartiers réellement prioritaires. Cette réalité, particulièrement dramatique à l'approche de la période estivale, toujours propice aux tensions dans les quartiers populaires, apparaît à travers un signe : le comité interministériel des villes (CIV), qui, au début du mois de juin, devait annoncer une série d'initiatives destinées à améliorer concrètement la vie dans les cités, ne s'est pas réuni.

Lors du dernier CIV, le 22 février, à Matignon, Edouard Balladur lui-même avait donné trois mois aux ministères concernés, au premier rang desquels celui de la ville, pour présenter des mesures nécessaires pour réhabiliter les HLM, accroître la présence des *« services publics de base »*, et réduire, en cinq ans, les inégalités entre les quartiers en difficulté et les centres-villes, en matière d'emploi, de sécurité et de niveau scolaire à l'entrée en sixième. La délégation interministérielle à la ville (DIV) et le cabinet de Mme Veil ont ainsi mis au point une série de quatre-vingts projets visant ces objectifs.

Le principal consiste en la création d'un contrat d'utilité sociale destiné à proposer des emplois de proximité rémunérés à des chômeurs. Elle répond à l'idée, défendue notamment par Pierre Cardo, député (UDF) des Yvelines, d'affecter une partie des prestations de chômage et des fonds sociaux à la rémunération de travaux comme l'entretien, l'accompagnement de personnes isolées, l'animation ou l'aide aux devoirs.

D'autres idées ont été lancées, comme le remboursement par l'Etat aux communes de la taxe professionnelle, dont sont exonérés les commerçants et les entreprises s'installant dans les quartiers sensibles. On parle aussi de multiplier l'îlotage policier et d'intensifier le suivi sanitaire et social en milieu scolaire par la présence systématique de médecins dans les écoles maternelles et élémentaires. Des indicateurs chiffrés destinés à mesurer la progression dans ces domaines ont aussi été élaborés.

Contrat d'utilité sociale

Alors qu'elles auraient dû faire l'objet d'une publication début juin, selon la demande faite par le premier ministre, fin février, ces mesures intéressantes restent, pour l'instant, dans les cartons. Entre-temps, les zones d'intervention de la politique de la ville se sont étendues sous la pression des élus, au risque d'aboutir à une dilution des actions conçues pour aider seulement les cités les plus touchées par la crise, dans un esprit de solidarité nationale. Ces dérapages, financièrement ingérables pour l'Etat avec les crédits actuels, ont abouti au report *sine die* des mesures nouvelles.

Le principe de la politique de la ville repose en effet sur une intervention spécifique conjointe de l'Etat et des collectivités territoriales dans des quartiers répertoriés comme prioritaires au regard de certains indicateurs socio-économiques. La nouvelle formule des contrats de ville qui succède, pour la période 1994-1998, aux contrats de développement social des quartiers (DSQ), a promu l'idée d'interventions globales dépassant strictement les cités HLM (réhabilitation des bâtiments, insertion économique et sociale, animation, vie associative) pour s'étendre aux problèmes communs à l'ensemble des agglomérations concernées (prévention de la délinquance, désenclavement des cités par les transports).

Cette nouvelle logique anti-ghetto, s'ajoutant à des pressions municipales particulièrement insistantes en période préélectorale, à un manque de fermeté des préfets et à une certaine complaisance du gouvernement (qui a accepté, par exemple, des contrats de ville dans des villes moyennes calmes comme Laval et Saint-Malo, mais a supprimé celui de Châtellerault), a abouti à une inflation énorme du nombre de quartiers concernés. Les 185 sites concernés par les 210 contrats de ville en cours de signature regroupent en réalité quelque 1 500 quartiers, alors que la « géographie prioritaire » de la ville en comptait jusqu'à présent 500. Francis Idrac, délégué interministériel à la ville a reconnu, mercredi 15 juin, que l'efficacité commandait un effort de ciblage parmi ces nombreux quartiers, dont certains ne sont d'ailleurs mentionnés que pour mémoire dans les contrats de ville. L'idée consisterait à sélectionner quelque 300 quartiers en faveur desquels seraient dégagés des moyens spécifiques destinés à mettre en œuvre les nouvelles mesures comme le contrat d'utilité sociale.

Reste à faire admettre aux maires qui viennent de signer avec l'Etat un contrat de ville couvrant parfois jusqu'à une dizaine de communes, que les nouvelles mesures gouvernementales ne s'appliqueront que dans une ou deux d'entre elles. L'exercice n'est guère facile au moment où sont signés, avec six mois de retard et après un travail laborieux avec les élus, les derniers contrats, et où l'effort financier engagé par le gouvernement voici un an commence tout juste à produire ses effets visibles : sur les 5,2 milliards de francs consacrés au plan de relance , 4 milliards ont été affectés aux administrations ou délégués aux préfets, tout comme la moitié des 600 millions de francs consacrés aux onze grands projets urbains. La réunion interministérielle prévue à la fin de juin pour préparer un éventuel conseil interministériel en juillet sera utile pour éclaircir le paysage brouillé de la politique de la ville.

PHILIPPE BERNARD

DÉFENSE

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres du mercredi 15 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes :

• **Terre.** – Sont nommés : commandant la circonscription militaire de défense de Rennes, le général de corps d'armée Jacques Vidal ; gouverneur militaire de Marseille et commandant la circonscription militaire de défense de Marseille, le général de division Paul Parraud ; commandant la circonscription militaire de défense de Limoges, le général de division Claude Genest ; inspecteur de la défense opérationnelle du territoire, le général de division Jacques Bâton ; directeur du Collège interarmées de défense, le général de division Maurice Rozier de Linage ; commandant la 10e division blindée, le général de division Bruno Elie ; commandant la 27e division d'infanterie de montagne, le général de division Jean-Pierre Meyer ; adjoint au général commandant le 3e corps d'armée, le général de division Claude Fleury.

Est mis à la disposition du chef d'état-major des armées, le général de division Philippe Azéma de Castet Laboulbène.

Est mis à la disposition du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de division Alain Bonavita.

Sont nommés : chef de la mission militaire française auprès du commandant en chef des forces alliées du secteur Centre-Europe, le général de brigade Gérard Folio ; gouverneur militaire de Strasbourg, commandant la brigade d'Alsace et délégué militaire départemental du Bas-Rhin, le général de brigade Bruno Alefsen de Boisredon d'Assier ; directeur technique de la section technique de l'armée de terre, le général de brigade Bernard Baudot ; directeur du matériel en région militaire de défense Atlantique, le général de brigade Jean-Claude Soulier ; commandant l'école d'application de l'infanterie, le général de brigade Robert Renier ; commandant l'école supérieure et d'application des transmissions, le général de brigade Georges Dieulafait ; adjoint au général commandant la circonscription militaire de défense de Limoges, le général de brigade Charles Bouissou ; commandant la 6e division légère blindée, le général de brigade Robert Rideau ; commandant l'école d'application de l'arme blindée et de la cavalerie, le général de brigade Patrick Boucher ; directeur des études au Centre des hautes études militaires, le général de brigade Philippe de La Choue de La Mettrie ; commandant le 1er commandement de logistique opérationnelle, le général de brigade Michel Jaworski ; adjoint au général commandant les organismes de formation de l'armée de terre, le général de brigade Jean Bouard ; adjoint au général commandant la circonscription militaire de défense de Besançon et la 7e division blindée, le général de brigade Jacques Darcos ; directeur du matériel en région militaire de défense Méditerranée, le général de brigade Jacques Neuville ; chef de la mission militaire française auprès du commandant les forces terrestres alliées en Centre-Europe, le général de brigade Richard Retout ; sous-chef « ressources humaines-organisation » à l'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Bernard Funke ; adjoint au général commandant la 10e division blindée, le général de brigade André d'Anselme.

• **Air.** – Est nommé directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale, le général de corps aérien Bernard Norlain.

Sont promus : général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne Alain Jeantet et Jean-Georges Brévot ; général de brigade aérienne, les colonels Jean-Claude Croquelois et Michel Chabot.

Sont nommés : commandant les forces stationnées à Djibouti, le général de brigade aérienne François Guéniot ; directeur de l'enseignement du Collège interarmées de défense, le général de brigade aérienne Michel Beaudoux.

• **Marine.** – Est nommé adjoint au directeur du Collège interarmées de défense, chargé des relations internationales, le contre-amiral François de Longueau Saint-Michel.

• **Gendarmerie.** – Sont nommés : inspecteur technique de la gendarmerie, le général de brigade Denis Picard ; adjoint au général commandant la région de gendarmerie Atlantique et la circonscription de gendarmerie de Bordeaux, le général de brigade Yves Capdepont ; commandant la circonscription de gendarmerie de Rennes, le général de brigade Jean-Pierre Sabathier-Dagès ; commandant les écoles de la gendarmerie, le général de brigade Jean-Louis Esquivié.

Le général Louis Dio est décédé

Compagnon de la Libération, successeur du futur maréchal Leclerc à la tête de la célèbre 2e division blindée en 1945 et ancien inspecteur général de l'armée de terre, le général d'armée (cadre de réserve) Louis Dio est décédé, mercredi 15 juin, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Il a été inhumé le lendemain à Toulon dans la plus stricte intimité.

[Né le 14 octobre 1908 à Vannes (Morbihan), ancien élève de Saint-Cyr, Louis Dio a fait une grande partie de sa carrière dans l'armée coloniale, qui a donné naissance à ce qui est aujourd'hui les troupes de marine. Il sert au Tchad et au Tibesti lorsque la seconde guerre mondiale éclate. Dès 1940, le chef de bataillon Dio est l'un des premiers officiers à se rallier au futur maréchal Philippe Leclerc de Hautecloque en Afrique-Equatoriale. Il sera fait compagnon de la Libération, le 14 juillet 1941, au titre de chef de bataillon au bataillon de tirailleurs sénégalais du Tchad. En 1943, il est colonel. Sous les ordres de Leclerc, il participe aux combats du Tchad, du Fezzan, de Tunisie à la tête du régiment de marche du Tchad (RMT). Après la création de la 2e division blindée (DB), il contribue à la libération de Paris et à celle de Strasbourg. En juin 1945, il est appelé à commander la 2e DB, avec le grade de général de brigade. Après la guerre, le général Dio reprend ses activités outre-mer. Il exerce plusieurs commandements en Tunisie, au Cambodge, puis en Afrique équatoriale française (AEF), où il est commandant supérieur des forces armées de la zone entre 1955 et 1957. Rentré à Paris, il est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée en septembre 1958 par le général de Gaulle. En 1961, il est chargé des questions de l'outre-mer à l'état-major des armées. En mai 1965, il est nommé inspecteur général de l'armée de terre et il est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée en novembre de la même année. Il quitte l'armée active à la fin de 1969. Titulaire de la croix de guerre TOE (théâtre des opérations extérieures) et de la croix de guerre 1939-1945, le général Dio avait été élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur le 14 juillet 1965.]

JUSTICE

Les partis politiques et l'argent

L'enquête sur les finances du PR conduit le juge Van Ruymbeke sur une piste belge

L'enquête du conseiller Van Ruymbeke sur le financement du PR s'est orientée, ces jours-ci, vers la piste d'une connexion belgo-zaïroise dans les affaires de Jean-Pierre Thomas, trésorier du PR et député des Vosges. La SRPJ de Rennes, qui assiste le magistrat, a, par ailleurs, saisi, jeudi 16 juin, des pièces comptables au siège parisien de deux sociétés d'édition proches de l'UDF.

Les derniers développements de l'enquête du conseiller Van Ruymbeke sur le financement du Parti républicain, énièmes rebondissements dans une saga politico-financière déjà riche en péripéties, font l'objet de nouvelles commissions rogatoires. Celles-ci devraient se traduire par une relance des investigations judiciaires. Tout particulièrement dans les comptes bancaires des personnes et des sociétés concernées.

Comme dans un réseau, tout semble se tenir, une découverte en amenant généralement une autre. C'est ainsi que le magistrat rennais, lancé à l'origine sur la trace d'un pot-de-vin remis par la société Pont-à-Mousson à l'homme d'affaires nantais René Trager, a été conduit à s'intéresser au financement occulte du Parti républicain puis au patrimoine de son ancien trésorier, Gérard Longuet, aujourd'hui président du PR et ministre de l'industrie (1). C'est ainsi qu'il avait mis au jour la circulation, sur les comptes du PR, de masses d'argent liquide d'origine incertaine. De même que les contributions de nombreuses sociétés au Groupement des régies réunies (GRR). Une *« pompe à finances »* sur laquelle Jean-Pierre Thomas avait la haute main.

Par un enchaînement similaire, les enquêteurs rennais ont été conduits, récemment, à s'intéresser à un bureau d'études, Exergie, géré par un collaborateur de Gérard Longuet. Et comme Exergie possédait avec un certain Office de communication et d'organisation (OCDO) une filiale commune, la SEPEM (société d'étude, de promotion et d'édition), ils se sont renseignés sur ces sociétés. Ils ont ainsi appris qu'elles éditaient, dans les années 80, un annuaire, le Guide du maire et de l'élu local et une revue *Marianne*. Et aussi qu'elles étaient financièrement liées à l'UDF et au club giscardien Perspectives et Réalités.

L'OCDO avait sa comptabilité au siège de l'UDF, et le trésorier de cette formation, Georges de la Loyère, coiffait la Sepem. Les deux sociétés, qui font aujourd'hui l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire, semblent avoir cessé leurs activités en 1990-1991, après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le financement des partis. Cela étant, les enquêteurs cherchent à déterminer si elles n'ont pas aussi financé le PR.

C'est en examinant les comptes du trésorier de ce parti, Jean-Pierre Thomas (une épreuve également imposée à M. Longuet) que le juge rennais a mis au jour une piste belgo-zaïroise, dont le quotidien belge *le Soir* révélait la teneur dans son édition du 17 juin.

En février 1988, le trésorier du PR a reçu sur son compte personnel un chèque d'1 million de francs, tiré sur une banque de Bruxelles par Malta Forrest entreprise générale. Peu après, le député virait 900 000 francs sur le compte de la société Class, une fabrique de sous-vêtements qu'il dirigeait alors, à Thillot, dans les Vosges.

Quel rapport y a-t-il entre Malta Forrest entreprise générale, société de travaux publics belgo-zaïroise dirigée par Georges Forrest, un homme réputé proche du président Mobutu, et Jean-Pierre Thomas ? Entre, d'un côté, un groupe dont *le Soir* rappelle qu'il possède des intérêts dans les secteurs de la construction métallique et de l'armement et, de l'autre, une fabrique vosgienne de sous-vêtements ? Interrogé, jeudi 16 juin, par le quotidien francophone, M. Thomas – que nous n'avons pas pu joindre vendredi – a expliqué que le virement de 1 million de francs était *« destiné à alimenter le compte courant de l'entreprise Class »* qu'il possédait à l'époque. *« C'est mon frère, qui était coopérant au Zaïre, qui m'avait présenté Georges Forrest, le dirigeant de cette grosse entreprise belge »*, a précisé le trésorier du PR avant d'affirmer que le transfert de fonds s'était effectué *« dans la plus grande transparence »*.

Reste à connaître le pourquoi d'un versement qui, s'il paraît bien s'inscrire dans les mouvements d'argent liquide constatés sur les comptes du PR par les enquêteurs, n'en reste pas moins mystérieux.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

(1) M. Longuet s'est expliqué récemment, dans nos colonnes (*le Monde* du 14 juin), sur ces investigations.

Alors que les assassins présumés ont été écroués

Les enquêteurs cherchent toujours un mobile au meurtre de Yann Piat

Trois jours après l'arrestation des assassins présumés de Yann Piat et de leurs complices (*le Monde* du 17 juin), le mystère sur les mobiles du crime ne s'est pas dissipé. La personnalité des jeunes gens interpellés fait songer à un crime crapuleux, ou à une « exécution » ordonnée par le milieu local : aucun d'entre eux n'est toxicomane ni revendeur de drogue, mais plusieurs semblent proches du clan de Jean-Louis Fargette, l'ex-parrain varois victime d'un règlement de comptes en Italie en 1993.

Lucien Ferri et Marco Di Caro, vingt-deux ans tous les deux, ont été mis en examen et placés en détention, vendredi 17 juin, par le juge d'instruction toulonnais Thierry Rolland. Le premier des deux jeunes gens, qui avait avoué au cours de sa garde à vue avoir ouvert le feu sur la voiture du député (UDF-PR) du Var, aurait décidé de garder le silence dans le bureau du juge, selon son avocat, M[e] Jean-Claude Guidicelli.

Olivier Tomassonne, Romain Gressler, Stéphane Ali-Guechguech et Stéphane Chiarisoli, qui ont tous les quatre participé à la préparation du meurtre de Yann Piat, ont été mis en examen pour complicité d'assassinat et écroués, de même que Gérard Finale, le patron du bar hyérois Le Macama. Celui-ci a été clairement désigné par plusieurs des jeunes gens comme le commanditaire de l'opération (*le Monde* du 18 juin). Quelques instants après le crime, les deux tueurs semblent d'ailleurs s'être retrouvés au Macama, où toute la bande avait l'habitude de se réunir. Ils se seraient ensuite rendus dans un autre établissement hyérois, où Gérard Finale les aurait rejoints.

La personnalité – et les activités passées – de Gérard Finale, que les policiers savent proche du clan Fargette depuis longtemps et qui nie obstinément toute implication dans le crime, pourrait fournir de nouvelles pistes aux enquêteurs. Ces derniers cherchent également à déterminer le rôle joué par « Michou » Fargette, la mère du truand toulonnais, qui semblait persuadée de la responsabilité de Yann Piat dans la mort de son fils. L'enquête a déjà établi que c'est dans la villa de M[me] Fargette que la Yamaha 750 des meurtriers fut maquillée, et une perquisition a permis d'y retrouver le coupe-boulons qui a servi au le vol de la moto. Amie de Gérard Finale, M[me] Fargette aurait en outre hébergé à plusieurs reprises l'un des deux assassins présumés, Marco Di Caro.

H. G.



Dans son rapport annuel

L'Observatoire des prisons s'inquiète de la dégradation des conditions de détention dans le monde

L'Observatoire international des prisons (OIP), qui lutte pour le droit à la dignité des personnes détenues, a rendu public son deuxième rapport annuel jeudi 16 juin. Contrairement à Amnesty, qui s'occupe des prisonniers politiques, l'OIP suit les conditions de détention des prisonniers de droit commun.

Depuis sa fondation, en 1990, l'Observatoire international des prisons surveille les conditions de détention des prisonniers « ordinaires » du monde entier. A l'étranger, l'OIP travaille le plus souvent avec des responsables d'associations pour les droits de l'homme : en Colombie le correspondant est un membre de la Commission andine des juristes ; au Zaïre le président de l'Association zaïroise des droits de l'homme et en Irlande un membre de l'Association pour la prévention de la torture et de Penal Reform International. En France, les groupes locaux sont constitués de visiteurs de prison, d'aumôniers, d'avocats, de médecins ou de travailleurs sociaux.

Le rapport de l'OIP donne pour chaque pays quelques statistiques concernant les prisons. L'un des éléments les plus étonnants est sans doute l'incroyable variation du taux de détention : avec plus de 500 détenus pour 100 000 habitants, les Etats-Unis, qui ont choisi depuis des années de s'engager dans une politique du tout-carcéral, possèdent le taux le plus élevé du monde (1). La France figure très loin derrière (90 détenus pour 100 000 habitants), suivie de près par la Belgique (66), l'Irlande (64) et enfin les Pays-Bas, qui ont le pourcentage de détenus le plus bas d'Europe (49).

Mais la richesse de ce rapport réside dans ces milliers de détails qui racontent la vie carcérale dans le monde entier. Les cas les plus dramatiques se situent sans doute en Afrique : dans les prisons du Niger, les autorités entassent en moyenne vingt-sept personnes dans des cellules de six mètres sur deux qui sont rarement équipées de lits. En l'absence de douches et, le plus souvent, de WC, les détenus font leurs besoins naturels dans des *touks*, des récipients entreposés à l'air libre qui sont vidés une fois par jour. Dans 90 % des prisons du Zaïre, l'alimentation est à la charge du détenu et de sa famille : en janvier, à la prison de Mbuji-Mayi, la malnutrition faisait cinq à sept victimes par jour. *« Témoin ordinaire des détenus ordinaires »*, le rapport fait parfois état de situations stupéfiantes. Au Bangladesh, les détenus sont ainsi affectés dès leur arrivée en première ou en seconde classe par le préfet. Fondée sur des critères économiques et sociaux, cette classification détermine la qualité de la nourriture, la fréquence des visites ou l'accès aux livres et aux journaux. Les détenus de seconde classe ont l'obligation de servir les détenus de première, qui sont incarcérés dans des bâtiments à part. Les prisons népalaises ont instauré un système à peu près comparable : les détenus de catégorie A reçoivent 700 grammes de riz et 8 roupies par jour, tandis que les détenus de catégorie B reçoivent du riz de moindre qualité et 6 roupies par jour.

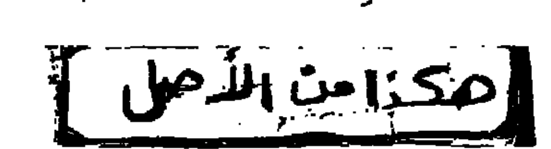
L'Europe, elle aussi, impose parfois aux détenus des situations indignes. En Espagne, où les prisons ne disposent pas toutes d'eau chaude, la mère et la sœur d'Aitor Arruabarrenar ont été interdites de parloir pendant deux mois, à Valladolid, parce qu'elles s'exprimaient en basque. Au Royaume-Uni, les accusations de mauvais traitements se sont multipliées depuis la privatisation de plusieurs centres de détention. En France, l'OIP, qui dénonce des cas de mauvais traitements, de fouilles humiliantes ou d'abus d'isolement, estime cependant que la prise en charge médicale des prisonniers sera améliorée par une réforme de février dernier, qui fait de tous les détenus des assurés sociaux et confie la santé en prison à l'hôpital public le plus proche.

Pour des raisons de neutralité ou de fiabilité, l'Observatoire a choisi de ne pas publier certaines des données envoyées par ses correspondants à l'étranger. *« Le but ultime de l'OIP n'est pas de publier tous les ans un rapport, mais d'exercer un vrai travail de vigilance toute l'année,* note le délégué général, Bernard Bolze.

ANNE CHEMIN

(1) Le taux de détention met en rapport le nombre de détenus et le chiffre global de la population. Certains pays refusent de communiquer le nombre des détenus, ce qui rend ce calcul impossible.

▶ L'Observatoire international des prisons, 16, avenue Berthelot, BP 7083, 69301 Lyon Cedex 07. Tél. : 72-71-83-83. Rapport 1994, photographies de Jane Evelyn Atwood, éditorial de Christine Daure-Serfaty, présidente de l'OIP, 200 pages, 60 francs.



SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Premiers pas vers une norme mondiale pour l'exploitation des centrales

Une convention internationale sur la sûreté nucléaire a été approuvée par 84 pays

Les représentants de 84 pays, possédant ou non des installations nucléaires (1), ont approuvé, vendredi 17 juin, à Vienne (Autriche) le texte d'une convention sur la sûreté nucléaire appelant à la mise en place dans tous ces Etats de règles de sûreté conformes à celles déjà reconnues au plan international. Ce texte sera proposé à la signature de tous les Etats, dès le 20 septembre, au siège de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Il entrera en vigueur trois mois après l'adhésion de 22 pays, dont 17 devront être déjà nucléarisés.

VIENNE

de notre envoyé spécial

Alors que la majorité des Etats ont accepté de s'en remettre à un contrôle international pour éviter la prolifération de l'arme atomique, il n'existe aujourd'hui rien d'équivalent en matière de sûreté des installations nucléaires civiles. Pour Hans Blix, directeur général de l'AIEA, cette situation doit être rapidement corrigée comme il l'a fortement rappelé lors de l'ouverture, mardi 14 juin, de la convention sur la sûreté nucléaire.

A priori, le document approuvé, vendredi 17 juin, à Vienne, par les représentants de 84 pays peut paraître décevant. On cherche en vain la moindre idée nouvelle dans cette liste de bonnes résolutions qui ne fait que reprendre les principes fondamentaux de sûreté et les notions essentielles de réglementation faisant déjà l'objet d'un large consensus international. De plus, le texte ne prévoit pas le début de l'ombre d'une contrainte à l'égard des contrevenants éventuels. Malgré cela, les délégués présents à Vienne semblaient satisfaits. C'est que la tenue même de cette convention constitue un remarquable succès.

« Il n'était pas question pour nous de mettre sur pied une autorité de sûreté supranationale édictant des règles et menant des inspections, explique André-Claude Lacoste, directeur de la sûreté des installations nucléaires françaises (DSIN). *Nous avons voulu lancer un mécanisme incitatif, créer une sorte de « concert » au sein duquel chacun communiquera. Ainsi, les experts des pays les moins avancés – ceux d'Europe de l'Est, mais aussi de pays comme le Pakistan, la Chine ou l'Iran – pourront s'imprégner d'un certain nombre d'idées, acquérir peu à peu au travers de ces échanges la culture de sûreté indispensable en matière nucléaire. »*

Recueillir les suffrages du plus grand nombre

A Vienne, l'important était d'obtenir l'adhésion d'un très grand nombre d'Etats. Toutes les clauses susceptibles de faire fuir ceux qui auraient pu se montrer réservés ont donc été soigneusement écartées. Mais les signataires ont été invités à mettre en place sur leur territoire un *« cadre législatif et réglementaire »* en matière de sûreté et à améliorer, ou arrêter *« dès que cela est possible »*, leurs installations déficientes. Il leur a été aussi demandé de s'engager à communiquer à leur population et aux Etats voisins de leurs centrales les modalités de leurs plans d'intervention en cas d'urgence

Enfin, la convention prévoit l'échange des *« données d'expériences importantes »*. Les signataires disposant d'installations nucléaires devront ainsi présenter un rapport sur les décisions qu'ils ont prises lors de *« réunions d'examen »* qui se tiendront au moins tous les trois ans, et les signataires de la convention auront la possibilité *« de discuter ces rapports et de demander des précisions à leur sujet »*. Pour mesurer le chemin parcouru, il suffit de se rappeler qu'il a fallu l'horreur d'Hiroshima et de Nagasaki pour que le traité de non-prolifération évoqué par Hans Blix puisse voir le jour. Avec une efficacité toute relative, si l'on en juge par l'attitude de la Corée du Nord, de l'Irak et de quelques autres. La catastrophe de Tchernobyl de 1986 a joué un peu le même rôle de déclencheur psychologique. Mais les choses ont traîné bien que, sept ans plus tôt, la fonte du cœur d'un réacteur de la centrale américaine de Three-Mile Island ait démontré aux exploitants que leurs installations n'étaient peut-être pas aussi sûres qu'ils le croyaient.

Les effets de Tchernobyl les ont convaincus que l'enjeu était international. Les grands pays développés ont réagi assez vite, pris l'habitude de discuter entre eux de leurs difficultés et consigné les incidents survenus dans leurs centrales dans une banque de données accessible à tous.

On aurait pu imaginer un semblable scénario pour l'Europe de l'Est et les pays en voie de développement. Ce ne fut pas le cas, et les pays comme la Bulgarie, où la coopération s'installe progressivement, font plutôt figure de contre-exemple (*le Monde* des 14 et 15 juin). La fierté nationale et la crainte de se voir *« colonisé »* technologiquement rendent ces Etats très réservés vis-à-vis de ce qu'ils considèrent comme une tentative d'ingérence des pays industrialisés dans la conduite d'installations qu'ils estiment stratégiques. Quand ils ne tentent pas tout bonnement de manier le chantage pour obtenir le maximum d'aides financières en devises fortes.

La convention de Vienne permettra-t-elle de changer cela ? Espérons-le. Les pays Européens, qui en ont lancé l'idée en 1991, ont déployé des trésors de diplomatie pour la mettre en pratique et *« ne pas apparaître comme des évangélisateurs »*. Mais il faut aussi du temps pour convaincre, comme en témoignent les trois ans de travail et de négociations qui ont abouti, enfin, à la tenue de cette convention.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Tous les pays possédant des réacteurs nucléaires commerciaux étaient présents à l'exception de l'Arménie, de la Lituanie, du Pakistan et de Taïwan.

Incident de niveau 2 au Tricastin

Un incident survenu, vendredi 3 juin, sur le réacteur n° 4 de la centrale de Tricastin (Drôme) a été classé au niveau 2 de l'échelle internationale des risques nucléaires, qui en compte 7, par la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN), en accord avec EDF. Alors que l'exploitant procédait à une baisse programmée de la puissance du réacteur destinée à s'adapter aux variations du réseau, certaines grappes de commande du réacteur sont restées insérées dans le cœur à un niveau inférieur à la limite imposée par les spécifications techniques d'exploitation.

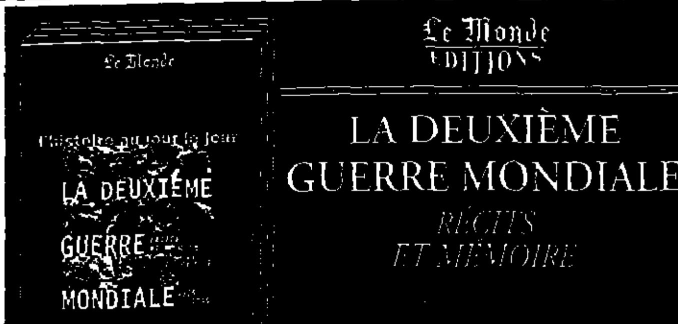
Normalement une telle anomalie est classée au niveau 1 de l'échelle des risques. Mais cette fois les responsables de la sûreté ont voulu sanctionner plus sévèrement ce manque à la culture de sûreté, même si les contraintes de fonctionnement demandées au réacteur étaient « difficiles à réaliser ». L'enquête a en effet montré un manque de rigueur de la part des équipes de conduite qui ont ignoré une alarme, le 3 juin, mais ont procédé de même, sans le déclarer, quatre-vingt-huit autres fois depuis le dernier démarrage du réacteur. Enquête faite, il a été établi que dix dépassements identiques avaient eu lieu sur Tricastin-3 et deux sur Blayais-4 et Gravelines-5.

L'attribution des « pavillons bleus »

Le littoral méditerranéen remporte la palme des plages propres

L'attribution des « pavillons bleus » par la Fondation pour l'éducation et l'environnement en Europe (FEEE) soulève chaque année, depuis dix ans, le problème des critères retenus (qualité de l'eau, du sable, des installations, de l'accueil) et celui du secret entourant les refus et les retraits. *On ne connaît donc que les* communes ou les ports récompensés, par la volonté même des organisateurs du prix.

Cette année, 130 « pavillons bleus » ont été attribués. Sur les 1 048 communes du littoral français, 174 communes et 87 ports de plaisance avaient déposé un dossier de candidature. C'est naturel*lement le littoral méditerranéen* qui remporte la palme, tandis que la Manche reste à l'écart avec un seul pavillon bleu (Carentan) entre la frontière belge et Cancale. Curieusement, dans les Côtes-d'Armor, le port de Saint-Quay-Portrieux, dont l'immense digue défigure le site... et la commune de Trébeurden, qui a détruit une plage pour faire un port, sont cette année récompensés...



COMMUNICATION

Les projets de France-Télévision

Jean-Pierre Elkabbach table sur l'équilibre financier des chaînes publiques en fin d'année

Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision, prévoit un retour à l'équilibre financier pour la fin de cette année, dû notamment à l'augmentation des recettes publicitaires de France 2 et de France 3. Il a aussi précisé ses projets de rentrée en matière de création de chaînes thématiques et de nouveaux programmes.

L'*« innovation »* est le maître mot de Jean-Pierre Elkabbach, président de France-Télévision depuis six mois, qui « planchait », vendredi 17 juin, devant l'Association des journalistes des médias (AJM).

Sur le plan des personnes, cette *« innovation »* se traduit par l'arrivée au poste de responsable des divertissement de France 2 et de responsable des opérations spéciales sur France 3 de Dominique Cantien, ex-TF 1 (*le Monde* du 7 juin), et par le départ, certain, de Marie-France Brière et celui, prévisible, de Catherine Barma, précédentes coresponsables du secteur variétés et divertissements de France 2. En revanche, les présentateurs du journal télévisé de 20 heures de France 2, Paul Amar (suspendu d'antenne jusqu'au 27 juin) et Bruno Masure, *« ne changeront pas en septembre »*, mais *« nous serons peut-être amenés à encourager d'autres talents et à faire venir d'autres visages »*, a précisé le patron de France-Télévision. Quant à Patrick Sabatier (ex- TF 1 également), M. Elkabbach a noté qu'il ne figurera sans doute pas sur la grille de programmation de rentrée, tout en précisant : *« C'est encore trop, tôt, mais je l'aiderai tant que je le pourrai... »* Enfin, France 2 va créer un « comité éditorial » pour l'émission « Le cercle de minuit », après le départ de son animateur, Michel Field, à Canal Plus.

En matière d'*« innovation »* toujours, M. Elkabbach projette de lancer *« une chaîne câblée thématique sur la fiction »*, et à nouveau réaffirmé sa volonté de lancer une chaîne d'informations, Euronews France – dont la naissance avait été prévue fin mai, juste avant le lancement le 24 juin de La Chaîne info de TF 1 (LCI), puis différée. Cette chaîne d'informations *« se fera avec Europe 1 et le groupe Lagardère »*. Enfin, sur le plan de la stricte grille des programmes de rentrée, M. Elkabbach a fait part de la naissance d'un *« nouveau magazine politique mensuel »* en septembre, sur France 2, destiné à devenir hebdomadaire en janvier 1995, ce qui ne mettra pas en cause « L'heure de vérité » – dont M. Elkabbach souhaite *qu'elle « organise un débat Tapie - de Villiers »* –, toujours programmée le dimanche midi, mais qui sera précédée à la rentrée d'un flash d'informations et d'une météo.

Le président de France-Télévision a, en outre, qualifié de *« faux débat »* et de *« scénario catastrophe »*, la *« rumeur »* d'une éventuelle privatisation de France 2 (*le Monde du 11 juin*). Tout en évoquant le futur groupement d'intérêt économique (GIE) créé avec la RAI, la télévision publique italienne, consacré à la distribution de programmes à l'étranger, Elkabbach a fourni des indications sur les recettes publicitaires de France Télévision : celles-ci seraient en hausse de 12,7 % pour France 2 et de 9,7 % *pour France 3, ce qui permet au* président de France-Télévision de tabler sur *« un budget équilibré »* en fin d'année.

Les cinquantes émissions les plus coûteuses

Réponse du berger à la bergère, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) s'est justement penché sur la publicité à France-Télévision. Consulté par le gouvernement sur les projets de cahiers des charges des deux télévisions publiques, c'est-à-dire les règles qu'elles se fixeront, le CSA a certes *« approuvé leur économie générale »*, mais cela ne l'a pas empêché d'émettre des *« observations »*. Ainsi, selon l'avis de l'instance de régulation, à paraître au *Journal officiel* du 19 juin, les coupures publicitaires inscrites dans le cahier des charges seraient porteuses de *« trop nombreuses ambiguïtés »*. Plutôt que d'*« interruption normale du programme »*, le Conseil préfère que l'on parle de publicité devant *« s'insérer entre les émissions »*. Ce qui laisse au CSA la possibilité d'autoriser lesdites coupures dans certaines émissions, notamment sportives.

Les « sages » ont aussi regretté que France-Télévision ne fasse pas référence à des contrats d'objectifs qui *« permettraient de fixer des obligations plus précises »*. A titre d'observations plus ponctuelles, ils ont souhaité que l'ensemble des émissions des télévisions publiques *« évitent la vulgarité »*, comme l'obligation en est déjà faite aux émissions de jeux. Ils ont aussi formulé plus d'exigence aux des programmes destinés à la jeunesse, *« avec un volume de diffusion et de production »* inscrit dans le cahier des charges. Enfin, le CSA a demandé, comme le souhaitent les producteurs de programmes audiovisuels, que les contrats soient signés *« avant le début des tournages »*.

Le Conseil ne manquera pas de s'intéresser aux coûts des émissions de France-Télévision. Michel Péricard, maire de Saint-Germain-en-Laye et député (RPR, Yvelines), également président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, avait formulé, en avril, le désir de connaître le coût des cinquante émissions les plus chères de France 2 et France 3. A sa question écrite, le ministre de la communication, Alain Carignon, a répondu, le 14 juin, que le coût complet de ces cinquante émissions s'élevait à 1,18 milliard de francs, dont 813,7 millions de francs ont été supportés par les deux chaînes publiques. Incomplète, *« pour des raisons de confidentialité »*, la réponse indique toutefois que, parmi les variétés et divertissements, les émissions les plus coûteuses sont « Une pêche d'enfer », « La fièvre de l'après-midi », « Questions pour un champion », ou encore « Les 7 d'Or ». C'est « La marche du siècle », de Jean-Marie Cavada, et « Entractes », qui sont les plus coûteux des magazines, tandis que dans le domaine de la fiction figurent *« Charlemagne »*, *« Une qui promet »*, *« Eugénie Grandet »*, *« Un crime de guerre »*, *« la voyageuse du soir »*, etc.

YVES-MARIE LABÉ

Le Prix franco-allemand de journalisme décerné à Luc Rosenzweig et Ludwig Siegele

Le Prix franco-allemand de journalisme, patronné par l'Association des journalistes allemands (DJV), a été décerné, jeudi 16 juin à Dresde, à nos collaborateurs Luc Rosenzweig et Ludwig Siegele. Ce prix récompense les meilleurs articles sur l'Allemagne parus dans la presse française, l'année précédente. Luc Rosenzweig a été recompensé pour l'article « l'Allemagne désunie » paru dans *le Monde* du 9 février 1993, et Ludwig Siegele pour son article « Luther contre Descartes » paru dans « Le Monde-l'Économie » *du 26 janvier 1993.*

[Luc Rosenzweig, né en 1943, est entré au *Monde* en 1985. Journaliste au service étranger, puis correspondant en Allemagne de 1987 à 1991, il exerce actuellement les fonctions de rédacteur en chef.

Ludwig Siegele, né en 1962, est correspondant économique à Paris des hebdomadaires *Die Zeit* et *Weltwoche*. Il collabore également au *« Monde-l'Économie »*, le supplément économique hebdomadaire du quotidien paraissant le lundi.]

Chez les associés de la SARL Le Monde

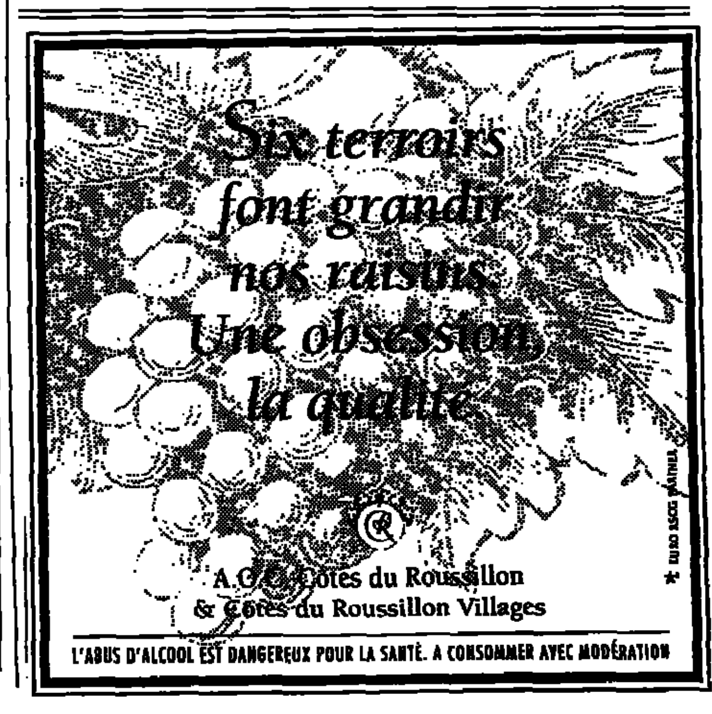
Marie-Thérèse Mathieu a été élue présidente de l'Association Hubert-Beuve-Méry

L'assemblée générale extraordinaire de la SARL Le Monde, réunie le 17 juin 1994, a agréé, comme le prévoient ses statuts, deux nouveaux membres de l'Association Hubert-Beuve-Méry : Marie-Thérèse Join-Lambert et François Soulage. Elle a par ailleurs enregistré la démission de René Parès, l'un des plus anciens associés du journal *le Monde*.

L'assemblée générale statutaire de l'Association Hubert-Beuve-Méry, réunie le 1er juin, a élu à l'unanimité une nouvelle présidente, Marie-Thérèse Mathieu. Elle succède à Michel Houssin qui reste membre du bureau avec la responsabilité de vice-président. Les deux autres membres du bureau, Louis Guéry et Jean-Jacques Beuve-Méry, demeurent respectivement trésorier et secrétaire.

Les autres membres de l'Association sont : Jean-François Bach, Geneviève Beuve-Méry, Anne David, Jacques Fauvet, Edmond Maire, Paul Ricœur, Jean Schloesing et Georges Vedel.

L'Association Hubert-Beuve-Méry représente 32,3 % du capital de la SARL Le Monde. L'Association s'emploiera, comme elle l'a toujours fait, à rechercher, en concertation étroite avec les autres associés, les moyens d'assurer l'indépendance du journal.



LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

***« L'amour du* soccer *est un langage universel »*, a lancé le président Bill Clinton, en ouvrant, vendredi 17 juin, au stade Soldier Field de Chicago, la XVe Coupe du monde de football. 70 000 personnes et 2 milliards de téléspectateurs ont suivi une cérémonie d'ouverture à l'américaine, rythmée par la chanteuse Diana Ross et 2 000 participants.**

■ PREMIERS BUTS, PREMIERS CARTONS. Vainqueur de la Bolivie (1-0), l'Allemagne est la première équipe championne en titre, depuis vingt ans, à remporter son match d'ouverture. Elle occupe seule la tête du groupe C. L'Espagne, en effet, a déçu, faisant match nul (2-2) face à la Corée du Sud. Les arbitres ont aussi marqué leur territoire et respecté les consignes strictes contre le jeu dur. Deux joueurs ont été expulsés : le Bolivien Marco Etcheverry et le capitaine espagnol Angel Nadal. Dix cartons jaunes, en deux matches, ont été distribués.

■ DUELS AU SOLEIL. Dans un pays écrasé par la canicule, les New-Yorkais d'origine irlandaise et italienne s'apprêtaient, samedi 18 juin, à venir défendre « leur » équipe au Giants Stadium (groupe E). Le même jour à Detroit, la sélection nationale américaine devait jouer son premier match face à la Suisse en groupe A (*le Monde* du 18 juin). Quant aux Camerounais, quarts-de-finalistes en 1990, ils devaient rencontrer, dimanche 19, la Suède (groupe B).

GROUPE C : Allemagne-Bolivie 1-0

Paillettes contre jeu laborieux

CHICAGO

de notre envoyé spécial

Vendredi était le jour du premier affrontement. Le football et l'Amérique devaient enfin se mesurer, par ouvertures interposées. La cérémonie contre le match. Le savoir-faire pyrotechnique *made in USA* devait se frotter à l'artisanat du jeu produit dans les ateliers d'Europe ou d'Amérique latine. La science millimétrée des chorégraphies, la perfection du show devaient défier la trajectoire plus ou moins maîtrisée du ballon. Dans le Soldier Field de Chicago, transformé en vaste studio de télévision, il s'agissait simplement de savoir laquelle des deux manières d'attirer les yeux des téléspectateurs servait le mieux le dieu-spectacle.

La cérémonie a longtemps mené aux points. Elle avait frappé fort d'entrée. On n'aligne pas un président des Etats-Unis, une star de la chanson, une autre de la télévision locale, et un géronte régnant sur le football mondial, si ce n'est pour aimenter les attentions. On ne mêle pas les accents de l'hymne américain, le fracas des fusées et des avions à réaction, les musiques et les danses de vingt-quatre pays différents, si ce n'est pour susciter l'émotion. On ne fabrique pas des costumes à paillettes, un énorme globe doré, si ce n'est pour éblouir le badaud.

Evidemment, quand les deux équipes sont entrées sur le terrain, le stade a tout à coup paru trop grand. L'emblème de la FIFA, la fanfare qui a siffloté les hymnes, les vingt-deux footballeurs, tout a soudain semblé riquiqui. La pelouse a manqué de figurants. Et on a compris pourquoi, en bons gestionnaires du football, les organisateurs des Coupes du monde précédentes s'étaient toujours fait un point d'honneur de bâcler les festivités de l'inauguration. Le mot d'« ouverture » épanouit les cérémonies, mais affadit les matchs auxquels il est associé. Les amateurs de ballon rond se sont habitués à ces pruderies de la première fois, à ces hésitations au moment de franchir la porte d'une compétition. Toutes les équipes ne peuvent être le Cameroun, qui avait violé d'emblée la logique du Mondiale de 1990 en battant l'Argentine.

La frustration du téléspectateur américain

Les joueurs allemands savent faire la fête. Ils l'ont montré, lundi 13 juin, dans leur repaire d'Oakbrooke, à 30 kilomètres de Chicago, en buvant force bières, en montant sur scène pour pousser la chansonnette avec des célébrités du rock germanique. Mais l'officier de presse avait pris soin de prévenir son monde. Les Allemands ne s'autoriseraient plus d'autre délire organisé. Ils avaient une Coupe du monde à conserver, et c'était affaire sérieuse. De la part de joueurs qui ont gagné leur dernier trophée grâce à un penalty, au bout de la finale la plus terne de l'histoire, cela laissait mal augurer d'une entame enjouée. Au bout d'un quart d'heure de jeu, le match agaçait déjà. La vision des attaquants allemands qui s'approchaient des buts adverses pour mieux les manquer devait provoquer chez le téléspectateur américain – le seul qui compte, aux yeux des dirigeants de la FIFA – une frustration équivalant à celle du spectateur européen d'un match de base-ball, qui attend désespérément que le batteur tape dans la balle pour que quelque chose se passe enfin sur le terrain.

Ce fut le moment choisi par Boliviens, qui ne voulaient pas rater le coche d'une telle audience, pour raconter leur belle histoire. Un récit de perdants éternels saisis par l'envie d'inverser enfin le cours de leur destin, de s'écrire une *success story* dont raffoleraient les Américains. Les Boliviens sont sans doute les seuls footballeurs professionnels de l'ère moderne à avoir pu se déclarer légitimement malheureux. Ils ont été payés de salaires de misère. Ils ont été traités en esclaves par des clubs auxquels ils appartenaient à vie. Dans leur pays coupé de la mer, eux étaient presque tous privés du flot d'argent des championnats des grand voisins. Les footballeurs boliviens se sont donc résolus à la grève, la saison dernière, et en ont tiré quelque avantage.

« Le Diable » et « Platini »

A cette révolte contre leurs exploiteurs, ils auraient aimé en ajouter une autre contre les puissants du jeu. Gagner, en tant qu'anciens prolétaires du football, la lutte des classes sur le gazon. Les Boliviens, qui n'ont participé qu'à deux autres Coupes du monde, les deux fois en tant qu'invités, se sont mis en tête de bousculer les triples détenteurs du trophée. Après tout, leur stade de la Paz, à 3 600 mètres, les a immunisés contre le mal des sommets. Pour parvenir à leurs fins, ils se sont découverts la providence des petites équipes qui veulent résister aux dictatures : un goal attrape-tout.

Ils auraient aimé que leurs deux vedettes à surnom, Erwin « Platini » Sanchez et Marco Etcheverry, dit « le Diable », les aident à renverser le monstre. Hélas, Sanchez, malgré toutes ses qualités de meneur de jeu et de dribbleur, n'est pas tout à fait parvenu à se hisser à la hauteur de l'homme auquel on le compare. « Le Diable », lui, a nettement mérité son surnom, en n'entrant sur le terrain que pour trois minutes, le temps de se faire expulser pour brutalité. Quant au goal, il est finalement allé chercher la balle au fond de ses filets, à cause de sa seule bévue de la journée.

Les Boliviens n'ont pas joué les Camerounais. Ils se sont inclinés logiquement. Mais ils ont réussi, par quelques jolis gestes, en poussant les Allemands à penser à la qualité, à tirer cette rencontre d'ouverture de sa mièvrerie promise. Et à lui accorder le match nul avec sa cérémonie rivale.

Les Américains ont d'ores et déjà prévu des revanches. D'autres concerts, d'autres fêtes précéderont d'autres matches jusqu'à la finale du 17 juillet. Comme si jusqu'au bout, l'Amérique cherchait à étalonner ce sport qui lui échappe à l'aune de ce qu'elle pense réussir le mieux.

JÉRÔME FENOGLIO

LE POINT

GROUPE C

Allemagne b. Bolivie 1-0
Espagne et Corée du Sud 2-2
Classement : 1. Allemagne, 3 pts ; 2. Corée du Sud et Espagne, 1 ; 4. Bolivie, 0.

A LA TÉLÉVISION

Samedi 18 juin
Etats-Unis-Suisse, à 17 h 30 (TF1)
Colombie-Roumanie, à 1 h 30 (TF1)
Italie-Irlande, à 22 heures (Fr. 3).
Dimanche 19 juin
Belgique-Maroc, à 18 h 30 (Fr. 2)
Norvège-Mexique, à 22 heures (Fr. 3)
Cameroun-Suède, à 1 h 30 (Fr. 2).

PROLONGATIONS

Dallas rechigne

DALLAS

de notre envoyé spécial

Ils devaient venir, ils devaient tous être là, en provenance d'Europe, d'Afrique, d'Asie. Mais Dallas les attend toujours et se demande si elle verra jamais ces dizaines de milliers de supporters que lui promettaient les organisateurs de la World Cup. Vendredi 17 juin, sur les gradins du Cotton Bowl, on a bien aperçu quelques drapeaux espagnols et davantage encore de coréens, mais les touristes à casquette venus assister à ce match étonnant (2-2, avec deux buts coréens dans les cinq dernières minutes), n'étaient pas assez nombreux pour entretenir l'illusion. Les Américains étaient largement majoritaires.

« Préparez-vous à accueillir le monde entier », avaient pourtant annoncé les responsables du comité d'organisation aux hôteliers texans. Enthousiastes, ils leur avaient même conseillé de bloquer 350 000 nuitées en prévision du *« plus grand événement sportif de la planète »*... Or le *« monde entier »* est resté chez lui et, *« grand événement »* ou pas, les chambres sont inoccupées. Les hôteliers devront se contenter, au mieux, de 75 000 nuitées.

Dans cette cité où un dollar est un dollar, les calculettes sont impitoyables pour l'impétueux *soccer*. Le conseil municipal vient ainsi d'évaluer à 280 millions de francs les retombées économiques de la compétition sur l'économie locale. D'autres s'en contenteraient. Pas Dallas. En décembre 1993, la ville tablait sur un gain de 540 millions de francs. En 1990, lorsqu'elle s'était lancée dans l'aventure, elle pensait atteindre 1 milliard. A force de réviser à la baisse les bénéfices escomptés, les élus s'interrogent sur l'intérêt d'une opération qui a coûté 90 millions de francs (essentiellement pour l'aménagement du stade).

Des éliminations coûteuses

Les Américains ont péché par excès d'optimisme. En parlant du *« monde entier »*, ils songeaient aux nombreux visiteurs français, anglais, danois ou japonais... Mauvais calcul : ces équipes ne se sont pas qualifiées. Plus que toute autre ville, Dallas regrette ces absences, car le tirage au sort lui a été défavorable en désignant notamment des sélections (Bulgarie et Nigéria) sans supporters ou presque. La Corée du Sud n'est guère mieux lotie et l'Argentine ne bénéficiera pas du soutien espéré. Seule l'Allemagne compte des fans fortunés, mais elle ne jouera qu'une rencontre au Cotton Bowl.

Dallas, déjà peu au fait des choses du *soccer*, découvre que les Bulgares et les Nigérians, peuplades bien lointaines vues du Texas, n'ont pas les moyens de voyager. Les organisateurs découvrent aussi que le public local n'est pas dupe. Certains matches proposés n'ayant qu'un intérêt limité, il pourrait rechigner à se rendre au stade. Et Dallas, malgré une ouverture très réussie entre Espagnols et Coréens, est déjà montrée du doigt comme la ville la plus indifférente à la World Cup...

Ph. Br.

Eternel Cameroun

Les « Lions », toujours là et toujours la même pagaille

LOS ANGELES

de notre envoyé spécial

Le Cameroun, encore le Cameroun, toujours le Cameroun. Les années passent, le Mondiale se fait World Cup, le *calcio* devient le *soccer*, mais les Lions de Yaoundé demeurent indomptables. En 1990, ils avaient quitté l'Italie en vaincus triomphants, héroïques quarts de finalistes (1) d'un morne tournoi. Naples, séduite par ces fils d'Afrique, les avait vus une dernière fois, un dimanche de juillet, paradant autour du terrain de Sao Paulo, bras au ciel et sourires aux anges. En 1994, les revoilà du côté de Los Angeles, qui sortent des vestiaires de l'oubli pour affronter les Suédois.

1990-1994 : quatre ans et rien de bien nouveau. Les « vieux » pointent toujours en première ligne, sémillants patriarches à la mode de Douala : Stephen Tataw, le capitaine ; Thomas N'Kono, le gardien aux trois Coupes du monde, et même Joseph-Antoine Bell, le philosophe ganté, qui a juré de prendre sa retraite *« après »*, à trente-neuf ans. Il y a aussi Roger Milla, le papy qui n'en finit plus de repousser les limites du raisonnable. A quarante-deux ans, il ose un *come back*, le deuxième ou le troisième, on ne sait plus trop. Peu importe qu'il n'ait pratiquement pas joué depuis 1990 ; le Cameroun sans lui ne serait pas le Cameroun. Et le peuple, qui nourrit pour ce vétéran une affection de petit-fils, n'aurait pas compris son absence. Il rêve de voir l'« Eternel » gambader un moment, même dix minutes, le temps de marquer un but et d'esquisser son pas de danse, la main sur le ventre et le regard fripon.

Outre quelques joueurs, écartés au profit de jeunes talents tels que David Embé et Alphonse Tchami, un homme manque à l'appel : l'entraîneur soviétique Valery Nepomniachi, cet inconnu de triste compagnie dont nul n'a jamais compris pourquoi il avait quitté le Turkménistan pour poser ses valises à Yaoundé. Son absence passera inaperçue : le sieur « Nepo » était si terne, aux côtés de sa joyeuse troupe, qu'il en devenait invisible. Tout se décidait dans son dos, à l'africaine, parce que palabres et sorciers sont meilleurs conseillers que les manuels de théorie.

Pour le remplacer, on a enrôlé Henri Michel, sélectionneur français de 1984 à 1988. Un homme de bonne composition. A quarante-six ans, il tente une deuxième carrière, après un échec au Paris Saint-Germain qui l'avait amené à bifurquer vers les métiers de l'assurance. A peine nommé, le 10 janvier, il a découvert les réalités africaines. Car, là aussi, rien n'a changé depuis 1990. A l'époque, au plus fort de l'épopée, joueurs et dirigeants s'étaient chamaillés pour des primes qui se faisaient attendre. Les Lions, aussi bons comptables qu'ils étaient indomptables, avaient dénoncé les promesses non tenues et diverses pratiques douteuses. Les succès aidant, tout avait été oublié. Promis juré, le football camerounais allait toucher les dividendes de sa campagne d'Italie et faire œuvre de rigueur.

Les mauvaises surprises d'Henri Michel

Mais le Cameroun est resté le Cameroun et les margoulins des margoulins. A en croire la chronique des événements récents, ce serait même de pire en pire. Il y a d'abord eu des affaires d'argent. Une habitude. Les joueurs et leur entraîneur ont bataillé ferme pour négocier leurs rétributions présentes ou futures. Des tractations difficiles, car l'intendance ne suivait pas et la Fédération pratiquait ses sports favoris : la guérilla interne et les luttes d'influence.

La préparation de la World Cup s'en est ressentie. Livrés à eux-mêmes, les Lions ont fait au mieux, au jour le jour, sans toujours savoir qui règlerait leurs notes d'hôtels. Quelques bienfaiteurs se sont manifestés. France 2 a promis de prendre en charge les frais d'un stage en région parisienne. La Fédération internationale (FIFA) a versé un million de francs mais, selon Henri Michel, *« on ne sait pas trop où ils sont passés »*. L'entraîneur français, qui n'a pas été payé depuis le mois de février, affirme avoir lui-même mis la main à la poche.

D'autres surprises l'attendaient, à commencer par des matches amicaux programmés à son insu par une société luxembourgeoise acoquinée avec des dirigeants camerounais. Il a contre-attaqué en organisant, avec les moyens du bord, des tournées en Asie et en Grèce. Au printemps, la pagaille a pris de telles proportions que le capitaine Stephen Tataw s'est fendu d'un appel au président de la République, Paul Biya. Solidaire de ses joueurs et lassé de s'entendre répondre *« C'est l'Afrique, patron »*, Henri Michel a interrompu un stage pour filer à Yaoundé demander audience à des conseillers du président. Une semaine plus tard, à Paris, il rencontrait M. Biya en personne et obtenait enfin un soutien conséquent.

Il y a eu, aussi, des conflits de personnes : un jeune joueur, exilé au Brésil, qui débarque un jour à l'entraînement et tente sa chance à l'esbrouffe ; un autre, Jean-Claude Pagal, vétéran de 90, si déçu de son éviction qu'il se présente à Orly, le jour d'un départ de l'équipe vers les Antilles, pour insulter et frapper Henri Michel ; un troisième, Cyrille Makanaky, ancien d'Italie, qui accuse l'entraîneur de ne *« penser qu'au fric »*...

Contraint de s'improviser porte-parole, garde-chiourme et régisseur de ces fauves en déroute, Michel a tenu le cap, vaille que vaille, avec l'aide des joueurs : *« Je n'ai pas eu de conflits avec eux. Ce sont des gars sérieux qui ont leurs problèmes et moi les miens. On a dit des trucs scandaleux sur mon compte, alors que je me suis investi à fond dans mon boulot... Mais je dois avouer qu'en acceptant ce poste, je n'imaginais pas une seconde ce qui m'attendait. A ce point-là, pensez-donc ! Même les anciens m'avouent n'avoir jamais connu pareille pagaille... »*

Vendredi soir, à deux jours de la rencontre face aux Suédois, la question des primes de matches n'était toujours pas résolue. Le Cameroun, toujours le Cameroun...

PHILIPPE BROUSSARD

1 – Le Cameroun, qui avait éliminé la Colombie en huitième de finale (2-1), s'était incliné de justesse contre l'Angleterre (3-2) en quarts de finale. Aucune équipe africaine n'avait jamais atteint ce stade de la compétition.

Forza New-York !

Au Giant Stadium, les Italiens jouent à domicile. Les Irlandais aussi

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Tommaso Bellavia est déçu. Président de l'Association italienne du New-Jersey, il n'avait rien négligé pour que la fête soit inoubliable. Donnée en l'honneur de la *nazionale*, la réception avait nécessité trois mois de préparatifs. Sept cents personnes avaient accepté de payer 900 francs le privilège d'être « invitées » dans le cadre très chic du Sheraton de Mahwah (New-Jersey). Mais les héros de la fête, ces joueurs de la Squadra Azzura qu'on rêvait d'approcher enfin, leur ont fait faux bond. Au bout de l'attente, les hôtes du président Bellavia durent se contenter des explications embarrassées d'Antonio Matarrese, le président de la Fédération italienne.

A deux jours de leur rencontre avec l'Irlande, les joueurs avaient mieux à faire que de serrer les mains de ces lointains cousins d'Amérique. L'intérêt supérieur du *calcio* commandait qu'ils restent à l'écart des mondanités. Le lendemain pourtant, les quelque 2,5 millions d'Italo-Américains du New-Jersey – dont 33 000 ont conservé leur nationalité d'origine – ont appris la pénible vérité en ouvrant *America oggi*, leur quotidien en langue italienne. Même le *Corriere della sera* et *la Gazzetta dello sport*, qui diffusent ici une édition pendant la durée de la Coupe, s'offusquaient en gros titres. A l'hommage de leurs compatriotes, Costacurta et Tassoti avaient préféré une soirée au Madison où les basketteurs de New-York et de Houston disputaient la finale de la NBA. Dino et Roberto Baggio avaient couru les magasins de vêtements de Manhattan, et Pagliuca, après avoir acheté des souvenirs, avait été vu dans une pizzeria...

Un match « interne à l'Eglise catholique »

Il ne leur sera pas tenu rigueur de cet impair en cas de victoire sur les Irlandais. Ce match *« interne à l'Eglise catholique romaine »*, comme écrit le *New York Times*, devait se jouer à guichets fermés entre les deux plus anciennes communautés d'immigrants de New-York. Quelques heures avant le coup d'envoi, les places pour le plus new-yorkais des rendez-vous de la World Cup étaient introuvables, donc hors de prix.

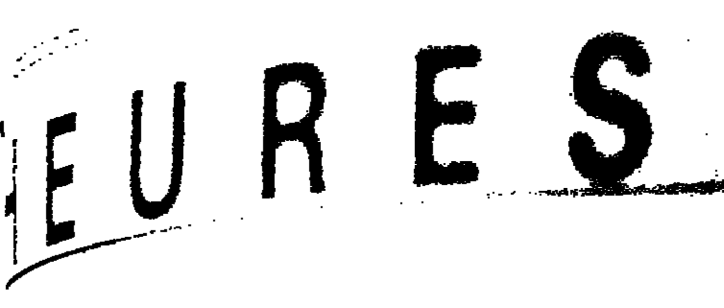
Mais nulle effervescence visible n'avait précédé l'événement. Dans Little Italy, les guirlandes de fanions et de banderoles qui barrent Mulberry Street, ont surtout une fonction commerciale : attirer les fans de soccer dans les quelques restaurants qui résistent encore à l'encerclement de Chinatown. La salle du Caffe Roma, haut lieu des années 30, n'est que silence et pénombre. Au comptoir, la patronne ignore si son mari regardera le match à la télévision. Pour l'heure, *« il est à la parade sur Broadway »*, partageant avec plusieurs centaines de milliers de New-Yorkais la joie d'avoir enfin gagné la Stanley Cup de hockey sur glace.

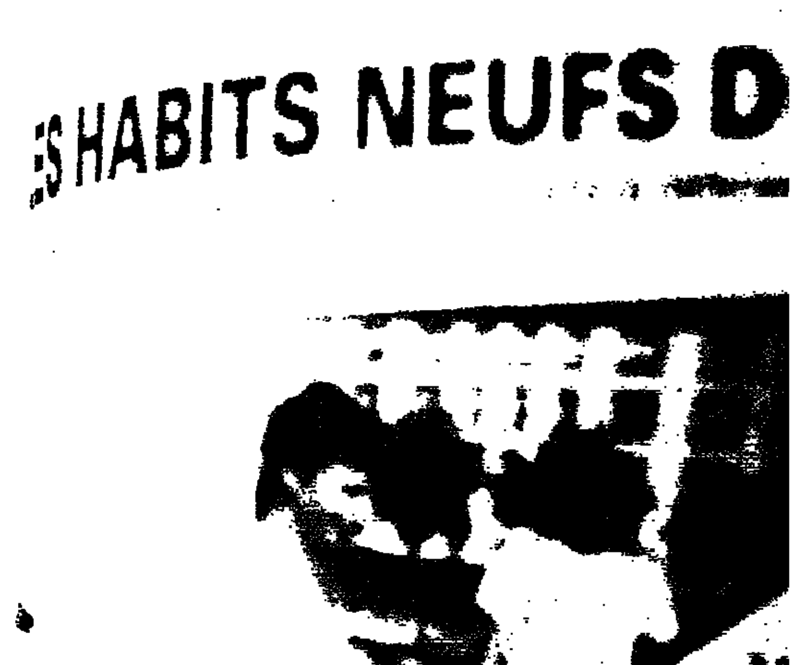
L'Italie n'est plus dans Manhattan. Elle a émigré plus au nord, à Belmont, un quartier du Bronx qui compte environ 14 500 familles. Dans Arthur Avenue, les affiches électorales de Rudolph Giuliani, le nouveau maire de la ville, n'ont pas été recouvertes par les signes extérieurs de la Coupe du monde. Les hommes qui prennent le frais, le soir, sur les trottoirs, parlent-ils seulement de *soccer* ? Pour regarder en direct les matches de la Squadra à la télévision, rendez-vous est fixé chez Dominick's, un restaurant très familial où l'on prend de robustes repas, sur de longues tables recouvertes de toile cirée.

On suivra aussi la prestation de l'équipe italienne sur écran géant dans les débits de boisson de Bensonhurst, à Brooklyn. Mais la fibre italienne ne vibrera qu'en fonction des résultats. Les riverains de la 18e Avenue s'attendent à un déferlement en cas de victoire. Et la fête de San Francesco di Paola, organisée ce week-end dans une rue voisine, pourrait prendre soudain une dimension moins paroissiale.

Cependant, personne ne craint des débordements entre Italiens et Irlandais après le match. A New-York, la rivalité entre les deux communautés est désormais de l'histoire ancienne. Il faudrait davantage que le *soccer*, ce sport d'Européens, pour rallumer une querelle sérieuse entre Américains.

JEAN-JACQUES BOZONNET







HEURES LOCALES

LES HABITS NEUFS DU RÉGIONALISME

Les notables ont pris le relais des activistes dans la défense des identités culturelles. Le débat sur le pouvoir local tend à changer de nature

Des images. Des clichés frippés et jaunis. Decazeville et ses luttes de mineurs (1962), Saint-Brieuc et ses grévistes du Joint français (1972), le Larzac et ses affrontements paysans-armée (1972) ou le grand rassemblement de Montségur en terre cathare (1973). Des images bariolées aux couleurs bretonnes ou occitanes. Des clichés habités d'activistes d'un autre âge, fantômes écolo-anarcho-régionalistes avec barbes et guitares, *la Révolution régionaliste* de Robert Lafont en poche. Et cette légende, ce mot d'ordre clamé, hurlé : *« Volem viure al païs ! »*

Que sont ces militants devenus, vingt ans après cette grande insurrection des périphéries, ce *« soubresaut d'agonisant qui s'entête à vivre »*, selon la formule plutôt bienveillante du gaulliste Alain Peyrefitte ? Pourquoi ne les voit-on pas, aujourd'hui, s'ébranler derrière un Max Simeoni, le dirigeant autonomiste corse, qui vient de conduire, aux élections européennes du 12 juin, une liste « régionaliste » et « fédéraliste », dont le score de 0,40 % est plus que médiocre ? Le régionalisme-autonomisme serait-il donc une idée vieille en France ?

C'est un fait : le régionalisme gauchisant et tiers-mondiste, issu de la militance de 1968, n'a pas résisté à l'érosion du temps. La crise qu'a traversée, dans les années 80, l'Union démocratique bretonne (UDB), fondée en 1964 par des étudiants de l'UNEF formés à l'école de la lutte contre la guerre d'Algérie, résume à elle seule l'essoufflement de ce régionalisme-là. De huit cents environ en 1976, l'effectif des militants recensés a fondu à deux cent cinquante dix ans plus tard. Selon Henri Gourmelen, porte-parole de l'UDB, la décentralisation et, surtout, l'émergence d'un capitalisme breton performant – illustrée par l'éclatante réussite du dirigeant paysan Alexis Gourvenec – *« ont rendu les choses beaucoup plus difficiles à cadrer »* pour des militants qui s'étaient fait les dents sur le concept de *« colonialisme intérieur »*.

La conquête de nouvelles couches sociales

L'activisme martial de la « seconde génération » de la fin des années 70 et du début des années 80, qui avait relayé le régionalisme pacifique de la première période, a lui aussi montré ses limites. Le Front de libération de la Bretagne (FLB) a quasiment disparu de la circulation, tandis qu'Iparretarrak ne s'attaque plus qu'occasionnellement à des cibles immobilières sur la côte basque. La Corse, bien sûr, est un cas atypique, avec un FLNC-Canal historique toujours actif, mais l'émiettement de la mouvance clandestine n'en est pas moins révélateur de dissensions profondes sur le bien-fondé de la lutte armée.

Un tel reflux signe-t-il pour autant la disparition programmée de l'autonomisme-régionalisme hexagonal ? Rien n'est moins sûr. La revendication du « droit à la différence » et la quête identitaire sont toujours là, intactes, vivaces, lézardant inexorablement la forteresse jacobine, mais le militant est comme victime de son succès : il s'use parce que ses idées conquièrent de nouvelles couches sociales. Si le « mouvement breton » a peine à s'affirmer sur le terrain électoral, les autonomistes-nationalistes corses (entre 20 % et 25 % aux élections régionales de 1992) et les *abertzale* basques (11 % aux élections cantonales de mars dernier) viennent de réaliser des percées remarquées.

De tels succès locaux, qui tranchent avec les échecs nationaux, viennent couronner une nouvelle démarche, moins bruyante, mais plus pragmatique. *« Nous faisons, désormais, les choses par nous-mêmes et sans grands discours,* raconte un ancien « prisonnier politique » du FLB, *et cela avance plus vite que nous ne le pensions. »*

Au fil des années, à mesure que les bombes se faisaient plus rares, l'image des militants, au sein de la population, s'est nuancée. Les anciens « terroristes » sont devenus des gens fréquentables.

Des cultures régionales d'une vitalité étonnante

On leur objecte moins souvent, sur le mode polémique, le passé collaborateur de certains de leur aînés autonomistes de la période 1940-1944, cet ultime argument brandi par les « pro-Français » pour clore le débat. *« Dans les années 1984-1986, les* abertzale *étaient, dans les villages, des pestiférés qu'il fallait fuir,* se souvient un militant d'EMA, le mouvement basque proche d'Iparretarrak. *A la longue, les gens se sont rendu compte que nous n'étions pas des terroristes, mais des Basques se battant pour l'avenir de leur pays. »* C'est qu'en effet, le travail de longue haleine auquel se sont attelés ces militants désireux de s'arracher à la rhétorique incantatoire de leurs premiers groupuscules a commencé à dissiper les idées reçues. Les résultats ont été engrangés non seulement sur le terrain économique, comme l'atteste le mouvement basque Herrikoa *(lire page 15)*, mais surtout dans le domaine des cultures régionales, dont certaines témoignent aujourd'hui d'une vitalité surprenante après des décennies de léthargie. Cette renaissance est patente en Bretagne, où un réseau de maisons d'édition édite chaque année un millier d'ouvrages sur la région, dont une centaine en langue bretonne, alors que Kendalc'h, la fédération des cercles celtiques (où l'on danse et *chante au son de la harpe* et du *biniou*), compte environ quinze mille membres, après avoir vu passer dans ses rangs une centaine de milliers de jeunes.

« La façon de vivre sa bretonnité est aujourd'hui beaucoup plus profonde que dans les années 60 », constate Bernard Le Nail, directeur de l'Institut culturel breton.

Frédéric Bobin

Lire la suite page 14

LUC CHOQUER/MÉTIS

VU DE TARBES

Effet Tapie

A ses amis qui s'étonnaient de ses succès à répétition et de la minceur de son parti, Hubert Peyou, alors sénateur radical de gauche, resté vingt et un ans président du conseil général des Hautes-Pyrénées, répondait par cette boutade : *« Quand on veut se réunir, on n'a pas besoin de convoquer un congrès : on le fait dans une cabine téléphonique. »*

Au fil des scrutins, la communication s'est brouillée entre le Mouvement des radicaux de gauche et un électorat qui s'est effrité depuis les élections municipales de 1989, lors desquelles le « miracle » Douste-Blazy, à Lourdes, avait provoqué un véritable séisme en Bigorre. Les sénateurs Hubert Peyou, François Abadie, le député Claude Gaits sont tombés. Le MRG a perdu trois sièges et la majorité dans l'ultime combat des élections cantonales de mars dernier, mais son nouveau chef de file, François Fortassin, a conservé la présidence.

C'est dire dans quel état d'esprit on abordait les élections européennes au MRG des Hautes-Pyrénées. La veille, François Fortassin affirmait : *« Bernard Tapie, ce n'est pas ma tasse de thé. »* Au point d'avoir demandé de ne plus apparaître à la vingt-neuvième place, qui lui était réservée, et de présenter son directeur de cabinet à la... soixante-dix-huitième. Or, le département a accordé à Bernard Tapie l'un de ses plus hauts scores : 15,28 %.

A Tarbes, *la Dépêche du Midi*, le journal le plus radical de France, a titré : « La région Midi-Pyrénées partagée entre l'effet Tapie et l'effet Baudis. » Toujours à Tarbes, François Fortassin a tôt fait de réviser ses conceptions. *« Le MRG, que certains voulaient moribond, est redynamisé, et le radicalisme a encore une importance considérable »*, s'est-il réjoui.

Au Café du Commerce, un observateur dresse ce constat : *« Les cabines téléphoniques se sont remises à fonctionner. »*

Jean-Jacques Rollat



A travers leurs organismes pédagogiques

LES PARTIS PRENNENT EN CHARGE LA FORMATION DES ÉLUS

Formations politiques et associations catégorielles ont obtenu des avis favorables sous conditions. L'éducation nationale a été récusée

LE Conseil national de la formation des élus locaux, que préside François Paour (proche de l'UDF), a achevé, le 1er juin, de rendre des avis sur les organismes qui sollicitent un agrément pour dispenser de la formation aux cinq cent cinquante mille conseillers municipaux, généraux et régionaux (*le Monde* daté 10-11 janvier 1993). Il a aussitôt remis ses conclusions au ministère de l'intérieur, qui devrait délivrer des habilitations avant la fin du mois de juin. Après avoir examiné une centaine de dossiers, le Conseil a distingué trois types de candidatures : celles des partis politiques, celles des organisations catégorielles d'élus et celles d'organismes non partisans.

Les partis politiques souhaitent tous faire de la formation. Le Centre Condorcet, créé par le Parti socialiste et la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, ainsi que l'Institut de formation des élus locaux, mis en place par l'Association nationale pour la démocratie locale (RPR), ont sollicité un agrément. Même chose pour le Centre d'information, de documentation, d'étude et de formation des élus, lié à l'Association nationale des élus communistes et républicains, et pour le Centre de formation des élus locaux, proche du Mouvement national des élus locaux, d'Alice Saunier-Séïté. Le Conseil a donné un avis favorable à l'ensemble de ces demandes.

Nombre d'associations catégorielles se sont également portées sur les rangs. Parmi celles-ci figurent l'Assemblée des présidents de conseils généraux (APCG), les associations départementales de l'Association des maires de France, les grandes villes, les villes moyennes ou petites, ainsi que les communes rurales. Le Conseil a décidé de leur accorder un avis favorable lorsqu'elles avaient une expérience en matière de formation, au moment où elles présentaient leur dossier. *« Nous avons voulu écarter tous ceux pour qui la formation n'est visiblement qu'un moyen nouveau de gagner de l'argent »*, expliquent plusieurs membres du Conseil, sous couvert d'anonymat, puisque les délibérations de cette instance sont confidentielles.

La règle de l'antériorité a suscité quelques difficultés d'interprétation lorsqu'il s'est agi d'examiner le cas des associations départementales de maires. En effet, ces organisations, qui constituent la base de l'Association des maires de France, ne faisaient jusqu'à présent que de l'« information », et non de la formation. La présence, au sein du Conseil, de Christian Carrière, président des directeurs d'associations départementales de maires, et d'Alain Vasselle (RPR), président de l'Union des maires de l'Oise, aura sans doute été pour quelque chose dans l'avis favorable qui leur a finalement été accordé.

Raphaëlle Rivais

Lire la suite page 16

LA REVENDICATION DES IDENTITÉS RÉGIONALES

ROBERT LAFONT, ENCYCLOPÉDISTE OCCITAN

Le pionnier du régionalisme explique les raisons de la banalisation du discours régional

CE fut le bréviaire de la militance régionaliste il y a un quart de siècle. Cette *Révolution régionaliste*, parue en 1967, était de la veine des ouvrages anticolonialistes dont l'époque était riche. Sauf que, cette fois, le *« colonialisme »* fustigé était *« intérieur »*. Comme les Algériens ou les Vietnamiens, les Bretons, les Occitans ou les Corses pouvaient, eux aussi, être considérés comme victimes d'une *« aliénation »*.

Le fondateur de cette école de pensée régionaliste, qui refusa toutefois de verser dans la vulgate tiers-mondiste, s'appelle Robert Lafont. Occitan et encyclopédiste, il n'a eu de cesse de labourer les chemins de traverse de l'histoire, de la géographie ou de la linguistique – il est l'auteur d'une thèse sur la syntaxe occitane –, avec pour seule ambition de montrer que l'on pouvait vivre, penser et rêver en dehors du carcan des Etats-nations.

Sa carrière militante et intellectuelle est révélatrice du retournement idéologique d'un régionalisme français qui, après la guerre, n'en finissait pas d'expier le collaborationnisme de certains de ses hérauts durant la période 1940-1944. Le « progressisme » et l'ancrage à gauche revendiqués par M. Lafont le conduisent tout naturellement, en 1964, à associer son Comité occitan d'études et d'action (COEA) à l'entreprise rénovatrice de la Convention des institutions républicaines de François Mitterrand. Le brassage d'idées de cette époque, dit-on, inspira fortement le projet mitterrandien de la future décentralisation.

Les happenings du Larzac

En attendant, Robert Lafont est de toutes les luttes qui nourrissent la chronique de ce qu'il nomme les *« vingt glorieuses »* du régionalisme en France. En 1968, il se prête complaisamment à la fronde de ses étudiants de Montpellier, dont les assemblées générales résonnent d'accents occitanistes qui l'émeuvent. On le voit, aussi, courir les rassemblements des viticulteurs langedociens en colère et, bien sûr, fréquenter assidûment les *« happenings »* du Larzac. Poussé par ses amis occitans, ainsi que par les régionalistes basques, corses et bretons, il se lance, même, dans l'aventure d'une candidature à l'élection présidentielle de 1974, où il comptait bien séduire cinq cent mille électeurs. Las ! Le Conseil constitutionnel brise net son élan pour cause d'insuffisance de signatures de soutien.

C'est l'Europe, ensuite, qui le saisit. Il est fasciné par Barcelone-la Catalane, où il se lie d'amitié avec le président de la Generalitat, Jordi Pujol, et d'où il observe l'inexorable émergence d'un pôle d'influence méditerranéen, partie prenante de la nouvelle « Europe des régions » en gestation. De Florence, où il vit *« à mi-temps »*, il est le témoin inquiet de l'ascension de la Ligue lombarde, ce *« fédéralisme »* qui devient le lieu de cristallisation, en Italie, d'un nouveau *« populisme »*. A Vienne, il voit renaître une région danubienne sur l'aire du défunt empire austro-hongrois. Il consignera toutes ses impressions européennes dans son dernier ouvrage, *la Nation, l'Etat, les Régions* (éditions Berg international, 1993). Avec la minutie d'un entomologiste, il y décrit cette *« revanche des espaces »*, redessinant la carte d'une Europe jusque-là *« dallée »* par les Etats-nations version Versailles 1918 et, aujourd'hui, lézardée de multiples *« fissures »*.

Fort de ce recul, Robert Lafont explique que la clôture, en France, du cycle militant de la période 1965-1985 est *« quelque chose de normal »*. *« Au début, les mouvements régionalistes ont accompagné la périphérisation d'un certain nombre de zones européennes par la construction du marché commun*, souligne-t-il. *Il s'agissait non seulement de zones de perte de substance économique et humaine, mais, aussi, de zones de traditions culturelles et linguistiques. »*

Les drapeaux sur les monuments

Or, les choses ont évolué. N'a-t-on pas déjà parlé du « boum du Midi » ou de « revanche du Sud » ? *« Il semble que tout se soit renversé*, constate Robert Lafont. *C'est ainsi qu'après qu'eurent été laminées des structures méditerranéennes comme la viticulture ou l'industrie lourde, de nouvelles structures sont apparues, c'est-à-dire une société nouvelle. L'essorage économique de ces régions est antérieur à la crise qui a atteint les autres régions françaises. Alors que la Lorraine et le Nord sortent à peine de la phase du désert industriel, le Midi et la Bretagne ont pu reconstruire une certaine économie. »*

« A partir de là, ajoute-t-il, *le discours, disons, identitaire, est devenu un discours normal, quelquefois banal. Le drapeau occitan qui a été brandi, la première fois, sur le Larzac est maintenant sur tous les monuments officiels de la région Midi-Pyrénéés. Toulouse est sous le signe de la croix occitane. L'enseignement des langues régionales a progressé. Les bretonistes et les occitanistes sont devenus, en quelque sorte, des professionnels de la culture. »*

Dès lors, le régionalisme est condamné à se tranformer. *« La récupération et la notabilisation du régionalisme sont le fait de deux sortes de catégories sociales*, continue-t-il : *d'abord, le monde politique des élus de droite ou de gauche ; ensuite, le monde des petites et moyennes entreprises, affamées de modernité, performantes, qui soutiennent cette revanche du Sud, qui profitent de l'essorage de l'appareil industriel hérité de la période antérieure et qui s'investissent dans la culture technique et la haute technologie. »* C'est, précisément, cette nouvelle génération d'acteurs économiques qui prête, aujourd'hui, une oreille attentive *« au discours régionaliste du type catalan, moderniste »*, à rebours du *« misérabilisme du discours littéraire de la chanson occitane »*.

En fait, tout se télescope. Les purges industrielles hexagonales combinent leurs effets avec les grandes recompositions géopolitiques européennes. *« Nous sommes entrés dans une phase où l'Etat-nation apparaît nécessairement comme archaïque, car les nouveaux espaces qui se construisent sont des espaces transfrontaliers et des espaces culturels*, dit-il. *L'Occitanie et la Catalogne, c'est, en quelque sorte, une vieille unité culturelle qui se reconstruit en termes de modernité. »*

L'Etat-nation, pourtant, ne reste pas inerte face à cette mutation, qui ébranle ses assises. En France, par exemple, il réagit en se lançant dans une stratégie de *« resserrement de son appareil »*, dont le projet de Charles Pasqua est, selon M. Lafont, l'illustration-type. *« La France est un drôle de pays, que je regarde avec des drôles de yeux »*, s'amuse Robert Lafont quand il rentre de Barcelone, de Florence ou de Vienne.

F. B.

LES HABITS NEUFS DU RÉGIONALISME

Suite de la page 13

Les progrès enregistrés par les défenseurs des langues régionales est l'autre indicateur de ce renouveau culturel. Dans les écoles basques *(ikastolak)*, les effectifs d'élèves scolarisés ont grimpé de cinq cents en 1979 à près de mille trois cents aujourd'hui. Les écoles bretonnes Diwan connaissent une progression encore plus spectaculaire avec un doublement des effectifs entre 1990 (six cents élèves) et 1993 (mille deux cents). *« Nos écoles ont rompu le lien étroit avec les cercles militants pour s'étendre au reste de la société civile »*, note André Lavanant, président du bureau confédéral du mouvement Diwan. La demande est telle que l'éducation nationale et l'enseignement confessionnel ont dû suivre, en ouvrant des filières bilingues en Bretagne, au Pays basque, en Corse ou en Alsace, même si, dans cette dernière région, la relation compliquée avec l'allemand inhibe bien des énergies, notamment dans les zones rurales.

Ce nouvel « air du temps » ne pouvait pas laisser indifférents les élus. L'intérêt des notables pour les revendications régionales, il est vrai, n'est pas chose nouvelle, les hobereaux locaux ayant très longtemps, à l'ombre des églises, résisté à l'œuvre unificatrice de la République. Au fil des décennies, pourtant, de nombreux ralliements à Paris avaient renvoyé les régionalistes dans un ghetto. Récemment encore, dans les années 60, on avait parlé de la « trahison des notables » en Bretagne lorsque les animateurs du Comité d'études et de liaison des intérêts bretons (CELIB) avaient fini par composer avec le pouvoir parisien, après lui avoir adressé de vigoureuses mises en garde.

En Alsace, la situation est un peu particulière, car la défense du fameux « droit local » s'apparente à une cause sacrée. *« La revendication régionaliste en Alsace est modérée, car elle a toujours été prise en charge par les forces politiques classiques »*, souligne Adrien Zeller, député (UDF-CDS) du Bas-Rhin. Les régionalistes locaux n'en déplorent pas moins l'excessive *« prudence »* des élus alsaciens dans leurs relations avec Paris.

La décentralisation a fini par lever bien de ces préventions. Un peu comme si l'appétit venait en mangeant, on a vu des chefs d'exécutifs départementaux ou régionaux embrasser avec ferveur la « chose » locale et ranger au placard leur ancien loyalisme parisien. La thématique régionaliste apparaissant moins sulfureuse à mesure que les militants radicaux d'hier s'assagissaient, ils l'ont brandie, à leur tour, pour leur propre compte. Au point qu'il est désormais impossible d'être élu en Corse, au Pays basque, en Bretagne ou en Alsace sans sacrifier au rituel couplet sur la défense des langues régionales.

« On est passé du régionalisme honteux au jacobinisme honteux », ironise Ronan Leprohon, ancien militant régionaliste, qui fut jadis interpellé par la police pour avoir hissé le drapeau breton sur la façade de la mairie de Brest. L'homme est aujourd'hui un très respecté adjoint (PS) au maire de Brest. Et les couleurs bretonnes flottent sans complexe sur le bâtiment municipal, chatouillant même le drapeau tricolore.

La « timidité » des socialistes

Cette récupération des thèmes régionalistes par les socialistes avait connu son heure de gloire dans les années 70, lorsque François Mitterrand avait chargé le Breton Louis Le Pensec – qui n'hésita pas à témoigner à un procès de militants du FLB – de préparer les Assises socialistes des peuples minoritaires. La connivence n'a pas résisté à l'épreuve du pouvoir après 1981, les socialistes se montrant incapables d'accorder un statut juridique aux langues régionales. M. Le Pensec regrette, aujourd'hui, cette *« grande amertume des régionalistes »* face à ce qu'il appelle lui-même la *« timidité »* de son propre camp sur ce chapitre.

Ce divorce a été observé avec le plus grand intérêt par les centristes, qui n'ont pas tardé à investir ces terres laissées en friche. Par tradition fédéraliste, les démocrates-chrétiens entretiennent, il est vrai, une vieille affinité avec les identités régionales, mais ils n'ont jamais été aussi audacieux que ces dernières années. Ainsi a-t-on vu, à l'automne dernier, le Béarnais François Bayrou, ministre de l'éducation nationale et président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, prononcer devant le Parlement de Navarre un solennel discours en occitan, dans lequel il célébra la *« dignité »* des *« langues minoritaires »*, victimes de *« deux siècles de répression »*.

Le sénateur centriste alsacien Henri Gœtschy est, lui, de tous les assauts d'hémicycle au palais du Luxembourg où l'on débat des langues régionales. Le député finistérien Jean-Yves Cozan, célèbre pour ne jamais se débarrasser de sa casquette de marin, doit d'avoir arraché à la gauche sa circonscription à un combat passionné en faveur des écoles Diwan, ce qui lui a valu l'étiquette de « député Diwan ». Président du parc régional d'Armorique, il fait imprimer des cartons d'invitation bilingues et accorde des primes (200 francs par mois) à ceux de ses employés qui parlent le breton ou qui l'étudient pendant leurs horaires de travail. Il lui arrive même de s'en aller à l'université de Corte (Haute-Corse) adresser le *« salut du peuple breton »* aux étudiants mobilisés pour la défense de la langue corse.



D.R.

Le siège du conseil régional de Midi-Pyrénées

Il n'est pas jusqu'aux jacobins du RPR qui ne soient contaminés par le virus. Conversion sincère ou tactique, le fait est qu'on les voit, aujourd'hui, cajoler les défenseurs des identités régionales. Voilà, par exemple, le très conservateur Michel Inchauspé, député des Pyrénées-Atlantiques, revendiquant haut et fort la création d'une nouvelle région dite des « pays de l'Adour » – impliquant notamment la formation d'un département basque – afin de pouvoir *« dialoguer directement »* avec la Navarre et l'Euzkadi espagnols. Voilà, également, la Biarrote Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, osant publier, en 1993, un journal électoral comprenant des passages en langue basque. Voilà, aussi, Yvon Bourges, le patron du conseil régional de Bretagne, subventionnant généreusement la culture bretonne. Voilà, enfin, Charles Pasqua lui-même jouant sans complexe sur la fibre de sa corsitude pour tenter de conquérir les faveurs d'Ajaccio et de Bastia.

La région, une nouvelle frontière

En Alsace, ce néorégionalisme des notables se télescope avec l'émergence d'un régionalisme droitier, qui, après ses premières clameurs vindicatives, tente de se draper dans la respectabilité. Ce dernier courant a pour porte-drapeau un « ex » du Front national, Robert Spieler, fondateur du mouvement Alsace d'abord, qui mêlé la revendication d'une « Europe des régions » à un discours sur la sécurité et l'immigration, fortement marqué par ses antécédents lepénistes. Ses accents, proches de ceux de la Ligue lombarde (en substance : « Les Alsaciens payent trop pour les Parisiens et les Marseillais »), rencontrent, à l'évidence, un écho croissant au sein d'une population agacée de voir une partie de sa richesse injectée dans la moulinette des solidarités interrégionales. Soucieux, toutefois, de ne pas apparaître comme un dangereux extrémiste, M. Spieler vient de lancer un Rassemblement régionaliste alsacien, au verbe légèrement plus délicat, car destiné à séduire les classes moyennes. De fait, des élus de la droite classique commencent à lui prêter une oreille attentive.

On ne dira jamais assez ce que tous ces reclassements doivent à la dynamique impulsée par la décentralisation de 1982. Si l'Etat jacobin a tenu à flatter l'échelon départemental pour s'en faire un bouclier face au réveil des périphéries, c'est bien autour de l'entité régionale que se focalisent tous les débats institutionnels de la France d'aujourd'hui. Telle une nouvelle « frontière intérieure », la région fascine. L'UDF, par exemple, n'a de cesse de réclamer la « régionalisation » de la formation professionnelle ou l'institution de « circonscriptions régionales » pour les élections régionales et européennes.

Quand la DATAR réfléchit à un nouveau projet d'aménagement du territoire, on voit fleurir un concept inédit : l'« espace interrégional ». Dans la foulée, on songe même à régionaliser la fiscalité locale. Et si le « statut Joxe » de 1991, qui a érigé la Corse en une nouvelle collectivité territoriale, devait servir de modèle, sur lequel s'aligneront, plus tard, les autres régions continentales ? Après tout, le premier statut particulier de la Corse de 1982 a bien servi de laboratoire de la régionalisation de 1986.

Comment ne pas voir, surtout, que l'aiguillon européen stimule puissamment l'activisme de ces néorégionalistes en « col blanc » ? Des régions comme la Catalogne ou les Länder allemands exercent une irrépressible attraction sur des élus de régions frontalières, qui se plaignent rituellement d'être corsetés dans des limites artificiellement étroites.

L'éloge de la coopération transfrontalière, auquel sacrifient un Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), président du la région PACA, ou Jacques Blanc (UDF-PR), président du comité des régions de l'Union européenne, illustre avec éclat les appétits de ces nouveaux « féodaux », pour parler comme les jacobins rendus anxieux par le jeu de ces nouvelles lignes de force.

Les militants du Larzac ne l'avaient probablement pas prévu ainsi. Ils ont été, finalement, les défricheurs de contrées vierges, aujourd'hui peuplées de fonctionnaires territoriaux et de notables. Sous les bannières à croix occitane ou à tête de Maure, les habits neufs du régionalisme sont ornés d'écharpes tricolores.

Frédéric Bobin

Sur la route de Konk-Kerné

De guerre lasse, les élus se sont mis à éplucher les ouvrages de linguistique. Tous ces panneaux barbouillés nuitamment par des militants, tous ces touristes qui s'égarent dans les champs, toutes ces dépenses de nettoyage à la charge de leur collectivité, tout cela a fini par emporter leurs préventions initiales.

Pour avoir la paix, ils se sont donc convertis à la nouvelle religion du bilinguisme dans la signalisation routière. En Corse, Corti annonce désormais Corte. Dans le Pays basque, Endaia souligne Hendaye et Saint-Jean-de-Luz est flanqué d'un Donibane-Lahitzune. En Bretagne, on apprend que Concarneau, Morlaix et Lorient se prononçaient jadis Konk-Kerné, Montroulez et An-Oriant.

Ce ravalement signalétique est probablement la meilleure illustration de la banalisation des idées régionalistes en France. Quand l'Assemblée de Corse débloque des fonds pour le bilinguisme routier, ou quand le conseil général du Finistère met en place une commission de travail (composée d'élus, de techniciens et de linguistes) pour réfléchir à l'affaire, c'est que les slogans d'hier sont devenus les délibérations d'aujourd'hui.

Bien sûr, certains élus résistent à la poussée, comme Ambroise Guellec, député (UDF-CDS) bretonnant lui-même mais qui se *« refuse à la récupération électoraliste du bilinguisme »*. Les amateurs de géopolitique locale ont circonscrit son aire d'influence au fait que le bilinguisme s'y affiche mons que chez ses voisins Jean-Yves Cozan (UDF-CDS) ou Louis Le Pensec (PS). Quand on aperçoit un panneau indiquant Pouldreuzic et rien d'autre, c'est qu'on est chez lui. Le doute n'est pas permis.

F. B.

DOSSIER

ET LE DÉBAT SUR LES POUVOIRS LOCAUX

PAYS BASQUE : L'ÉMANCIPATION PAR LE CAPITALISME

BÉRET sur la tête, un Basque s'essouffle à extraire de terre une construction en forme d'usine. Dès le départ, le logo d'Herrikoa (« qui vient du pays ou du peuple ») a dit la difficulté du pari. Folle audace, en effet, que de vouloir recueillir l'épargne locale pour créer des emplois ! Les animateurs d'Herrikoa, pourtant, n'ont jamais démordu de leur résolution de changer la mentalité collective basque, souvent fataliste et conservatrice, en cherchant à diffuser l'esprit d'entreprise.

« L'idée est née d'un constat très simple, l'absence en Pays basque de toute alternative économique, explique l'un des fondateurs du mouvement, Patxi Noblia. *Dans les années 1978-1979, parmi les trente-trois entreprises locales les plus importantes, seules huit n'étaient pas des filiales de groupes extérieurs. Autrement dit, la quasi-totalité de l'économie du Pays basque nous coulait entre les doigts, hormis l'agriculture, et encore ! En outre, l'épargne est ici assez élevée, mais, à l'époque, elle partait ailleurs, comme beaucoup de jeunes. »* Les chiffres sont éloquents, en effet : seuls la moitié des fonds déposés au Crédit agricole et le tiers de ceux confiés aux banques étaient réemployés sur place.

L'ambition affichée par les fondateurs d'Herrikoa est donc d'orienter ce gisement d'épargne vers la création d'emplois locaux. Le moyen : créer une structure de société de capital-risque à fonds populaires. Au terme d'une intense campagne en Pays basque, mais aussi dans les communautés basques de Paris ou de Bordeaux, 2,4 millions de francs – provenant de sept cents actionnaires – avaient été collectés lors de la fondation du mouvement, le 20 novembre 1980. Plusieurs organismes financiers du Pays basque espagnol s'étaient associés à cet élan dès les premiers mois, telles les Caisses d'épargne de Saint-Sébastien, de la province de Gupuzkoa et de Bilbao.

Au fil du temps, l'initiative s'est enracinée. Une bonne partie de l'establishment de la côte basque, comme la chambre de commerce et d'industrie de Bayonne ou le Crédit agricole, initialement en proie à des interrogations, a fini par adhérer à la démarche. *« Ils ont été des nôtres dès qu'ils ont été sûrs qu'Herrikoa faisait de l'action économique et rien d'autre »*, souligne, l'œil malicieux, Patxi Noblia. C'est que, en effet, la réputation nationaliste des animateurs d'Herrikoa pouvait alimenter certains soupçons.

20 % des emplois créés depuis 1980

A l'heure actuelle, après plusieurs campagnes auprès du public, Herrikoa dispose d'un capital de 10 800 000 francs, réparti entre trois mille trois cents actionnaires. Chacun de ces derniers détient donc un portefeuille d'un peu plus de 3 000 francs environ, l'actionnariat individuel dominant à côté de grosses participations aux mains de quatre-vingt-quatre entreprises et de cinq établissements financiers.

Ces fonds permettent de financer des activités et de créer des emplois. *« Avec moins d'un millième de l'épargne locale, Herrikoa peut revendiquer 20 % des emplois créés en Pays basque depuis 1980 »*, se félicite Jean Thicoipé, actuel président de la société et patron d'une entreprise d'électronique. En quatorze ans, ce sont mille deux cent quarante emplois qu'Herrikoa déclare avoir suscités, tout en prenant des participations de 5 % à 30 % du capital dans quatre-vingt-dix entreprises, principalement industrielles. Sa mission est de jouer un rôle de levier : elle conforte une initiative et donne un complément financier à un montage en cours, ce qui peut débloquer l'apport d'autres organismes plus classiques que les banques.

Si Herrikoa n'est pas épargné par la crise – les comptes de 1993 font apparaître une perte de 2,5 millions de francs –, elle est loin d'avoir utilisé tout son capital. Car la gestion et la sélection des projets sont rigoureuses, encore que ces derniers se fassent plus rares depuis quelque temps.

L'aventure d'Herrikoa n'est pas sans susciter une certaine fierté. *« Herrikoa, ça me rend optimiste sur l'avenir du Pays basque,* explique Maïté Hiriart, une employée habitant le Pays basque intérieur. *Je n'ai acheté que deux actions, mais avec Seaska* [les écoles en langue basque], *Herrikoa montre que nous, Basques, sommes capables d'être efficaces, de réaliser du concret et d'être crédibles. C'est ce qui me rend l'abertzalisme* [le nationalisme] *sympathique. »*

Tout ne se résume pourtant pas à une motivation politique. L'adhésion peut aussi provenir de *« gens qui ont fait l'expérience des privatisations ou des emprunts nationaux »*, souligne Philippe Fenot, un professionnel du logement sur la côte basque. Les actionnaires seraient ainsi rassurés par une structure de proximité, dont les animateurs sont personnellement connus d'eux.

Le profil de ces investisseurs confirme la diversité d'un mouvement qui ne se circonscrit plus aux milieux nationalistes. Si le mouvement séduit d'avantage dans le Pays basque rural, où l'identité culturelle est forte, que sur la côte urbanisée, les couches qui répondent à l'appel sont assez variées. On y trouve des militants Abertzale, certes, mais aussi des chefs d'entreprise, de petits épargnants locaux et des citadins venus, de loin, s'établir au Pays basque. L'opération est globalement une réussite, admettent la plupart des obervateurs du Pays basque. Ptaxi Noblia, toutefois, aurait souhaité bousculer plus rapidement les pesanteurs locales. *« Nous avions cru pouvoir le faire en l'espace d'une génération*, dit-il. *Il nous faudra être un peu plus patients. »* Le logo avait pourtant averti : l'affaire n'est pas une sinécure.

de notre correspondant à Bayonne
Michel Garicoix

LES AFFINITÉS BREIZ-EUSKADI

IMANOL OLAXABAL ECEIZA était bien connu à Carhaix (Finistère). Il y vivait depuis une dizaine d'années. Le 7 juin, ce nationaliste basque espagnol a été arrêté, à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), en même temps que sept militants culturels bretons de Carhaix, dont un a



Yves Cozan, député (UDF-CDF) du Finistère.

été incarcéré à l'issue de sa garde à vue. Les policiers intervenaient sur commission rogatoire du juge Laurence Levert, chargée à Paris notamment de dossiers relatifs à l'ETA.

Bénéficiant du statut de réfugié, Imanol Oláxabal Eceiza avait été assigné à résidence en 1993 sans droit de travailler. Alors, le gîte et le couvert lui ont été offerts par ses amis de Carhaix, particulièrement les animateurs du Centre culturel. Ce sont ces derniers qui ont vu les inspecteurs de police arriver chez eux, de bon matin, ce qui a fait dire à l'un d'eux qu'*« à ce compte-là on aurait pu arrêter une partie de la population »*, car Carhaix ne ménage pas ses marques d'amitié et de solidarité avec l'Euskadi, dont le drapeau flotte à la mairie. A commencer par le maire Jean-Pierre Jeudy (divers gauche), qui avait mis un appartement HLM à la disposition de six Basques, – dont Olaxabal – , tous en situation régulière.

En fait, ces affinités avec les Basques dépassent largement le seul cadre du Centre-Finistère. En mai 1992, cinquante et une personnes soupçonnées d'avoir logé des Basques avaient été interpellées dans le Morbihan, les Côtes-d'Armor et plusieurs villes du Finistère. Le réseau de relations entre Basques et Bretons était visiblement étendu et même Jean-Yves Cozan, député (UDF-CDS) du Finitère, avait protesté.

La position périphérique de ces deux régions, toutes deux travaillées par une forte revendication identitaire, explique ces connivences. Le Pays basque avec ses Ikastolaks a servi de modèle aux écoles bretonnes Diwan qui ont réussi à amener des notables à défendre la cause du breton. La municipalité de Carhaix s'est inspirée des *Sociedades* basques d'Oiartzun, commune de la province du Guipuzcoa, à laquelle elle s'est jumelée, pour mettre en place son centre culturel. L'« affaire » Imanol Olaxabal Eceiza, à l'évidence, est la face émergée d'un réseau d'affinités politico-culturelles Breiz-Euskadi qui ne se limite pas à quelques cercles radicaux.

de notre correspondant à Brest
Gabriel Simon

Parc naturel régional

LES GRANDES MANŒUVRES DE M. GODFRAIN

Dans le sud de l'Aveyron, où les heures chaudes du Larzac ont laissé des traces, les socialistes locaux s'inquiètent des entreprises du député RPR

LE soleil se couche sur le Larzac. Hormis l'été, il n'y circule plus grand monde à cette heure-là. Les prémices de l'autoroute, qui reliera un jour Clermont-Ferrand à Béziers, en paraissent démesurées. Les quatre voies traversent sans traîner ce plateau de 1 000 kilomètres carrés, nu et silencieux, où quelques amas de cailloux rappellent qu'il y eut là des cultures. Le plus vaste des quatre Causses qui sculptent le sud de l'Aveyron n'est pourtant pas le plus désert. Avec un habitant au kilomètre carré, le causse Méjean atteint des records difficiles à battre, mais le Larzac reste le symbole des heures chaudes qui ont fait la célébrité de ce territoire.

Pour la gauche aveyronnaise, davantage encore qu'une victoire, le retrait du projet d'extension du camp militaire en 1981 est resté dans les mémoires comme l'avènement des temps modernes sur la terre du Roquefort. Aux yeux de la droite, cette sombre date rappelle des combats qui avaient durablement divisé la population et qui lui avaient fait perdre, dans la foulée, la mairie de Millau. Chacun entretient ses souvenirs de cette lutte écologiste, antimilitariste, électorale, souvenirs qu'il n'est pas nécessaire de solliciter, tant l'héritage en demeure vivace. La bataille a glissé, aujourd'hui, vers un registre plus actuel, celui du développement local. Pour les élus, c'est sur ce terrain-là, désormais, que se conquiert le pouvoir.

Pendant longtemps, le Sud-Aveyron s'est plutôt bien porté. Le Roquefort, noble produit d'appellation contrôlée, nourrissait bien toute la filière de la brebis – seuls les venus d'ailleurs parlent de « mouton ». La production progresse plus vite que la consommation, et les jeunes éleveurs ne parviennent plus à obtenir leur part du fromage. Dans la vallée, riche en eau, régnaient les métiers du cuir. Les gantiers ont employé jusqu'à sept mille personnes. Les sept entreprises restantes n'en font plus travailler que deux cents ; elles viennent de se décider à se regrouper.

Les fonds de Bruxelles

Et puis, le pays des Grands Causses lorgnait vers la Méditerranée, se sentant plus proche de Montpellier la socialiste que de la préfecture de l'Aveyron, dont le maire, Marc Censi (UDF-PR), est aussi à la tête du conseil régional de Midi-Pyrénées. De Rodez, la préfecture, à Toulouse, la capitale régionale, en passant par le conseil général, présidé par le ministre de l'agriculture, Jean Puech (UDF), tous ces élus s'ancrent décidément trop à droite au goût des gens du Sud.

Ces dernières années, les socialistes du sud de l'Aveyron avaient trouvé, à Bruxelles, les moyens d'appuyer leur résistance au Nord grâce aux financements européens de l'initiative communautaire LEADER (Liaisons entre actions de développement de l'économie rurale). Ce programme, obtenu par la municipalité de Millau, est géré par le comité local pour l'emploi de la sous-préfecture, par celui de Saint-Affrique et par l'Association des élus du Millavois rural. Ces fonds ont permis de soutenir une centaine de « micro-projets », aussi bien culturels qu'économiques. Ses détracteurs dénoncent une action de *« saupoudrage »* , tandis que l'équipe du comité de pilotage défend le *« sur-mesure, en adéquation avec les besoins locaux »*.

D'un bout à l'autre de la France verte, saisie par l'angoisse du vide et la fièvre de l'aménagement du territoire, une vieille formule revient en force : vivre et travailler au pays. L'objectif se décline, peu ou prou, de la même façon : préserver les sites et l'identité du cru, enrayer le départ des populations rurales et leur vieillissement, maintenir les activités traditionnelles et les compléter par d'autres – non polluantes, évidemment. A Millau, tout le monde tient le même discours, tout en accusant l'adversaire de sombres ambitions partisanes. Tous se disputent la paternité du moindre projet, ce qui n'empêche pas chacun d'en appeler, la main sur le cœur, au partenariat.

De toute façon, les temps changent. La Communauté n'entend plus traiter directement avec les organismes de terrain pour la deuxième phase de LEADER. Elle vient de faire savoir qu'elle souhaite s'en remettre aux Etats, auxquels elle demande d'organiser, à l'automne 1994, la sélection des candidats à un échelon régional. Autant dire que le comité de pilotage de Millau n'est pas sûr d'obtenir une deuxième ligne de ces crédits européens.

Les socialistes aveyronnais ne sont pas au bout de leurs craintes. Il en est une, au moins, qu'ils partagent avec la majorité du conseil général : celle que leur inspire le député, Jacques Godfrain (RPR). Ce dernier travaille activement à la création d'un parc naturel régional, qui devrait couvrir les quatorze cantons des Grands Causses, soit, à quelques arpents près, la superficie de sa circonscription. En outre, M. Godfrain, qui préside la commission environnement du conseil régional, sera probablement candidat à la mairie de Millau, en 1995, contre le maire en place, Gérard Deruy (PS).

« Rameau d'olivier »

Les parcs naturels régionaux, à la différence de leurs homologues nationaux, tiennent davantage de l'outil économique que de la réserve écologique. Millau, la sous-préfecture, et son alliée, Saint-Affrique, dont la municipalité est elle aussi socialiste, abritent, à elles seules, la moitié de la population du futur parc. Elles décèlent entre les lignes de sa charte fondatrice une tutelle inacceptable. Le conseil général, tenu par M. Puech, voit, avec une inquiétude difficile à dissimuler, se profiler *« un département dans le département »*, et s'apprête, en conséquence, à muscler son comité d'expansion.

Non seulement la concentration d'autant de pouvoirs dans une seule main présente *a priori* un caractère inquiétant, mais M. Godfrain cultive, en outre, l'art des petites phrases incendiaires. Son enthousiasme, exprimé publiquement, à l'idée qu'*« il se passe enfin quelque chose de positif pour cette partie du département »*, a fait sursauter au conseil général. Son appel à *« tous ceux qui veulent contracter avec la région »*, les invitant à *« s'adresser, à l'avenir, au guichet unique que représente le parc des Grands Causses »*, a fait s'étrangler dans le sud de l'Aveyron. Ce dispositif, persiste-t-il, permettrait *« de simplifier la tâche des maires des petites communes rurales »* en quête de subventions. Il y a là de quoi troubler ces derniers, qui ne savent plus à quelle structure se vouer.

Avec son sens particulier de la diplomatie, M. Godfrain ne facilite pas la tâche du président de l'Association de préfiguration du parc, René Quatrefages, conseiller général inscrit, lui aussi, au RPR. C'est à lui, en effet, de convaincre les « partenaires » d'adhérer au futur syndicat mixte. Il est parvenu à décider les trois quarts des communes, mais Millau et Saint-Affrique résistent. Las ! Le temps presse, car, à Toulouse, le conseil régional a arrêté au mois de juin la date limite de la constitution de ce nouvel organisme. Le ministre de l'environnement, Michel Barnier, s'est dit prêt à signer, *« peut-être avant la fin de cette année »*, le décret de création du parc. Il ne s'agirait pas de le faire attendre.

Influentes dans tout le pays des Grands Causses, Millau et Saint-Affrique se sont trouvées en position de faire monter d'abord la pression, puis les enchères, d'autant plus que l'étude juridique qu'elles ont demandée à un expert de l'université de Tours conforte leurs critiques. L'étude conclut, en effet, à une représentation insuffisante de ces deux communes et dénonce l'étendue des compétences du futur syndicat mixte. M. Godfrain a dû se rendre à l'évidence et... à l'hôtel de ville de la sous-préfecture, *« un rameau d'olivier à la main »*, dit-il. En gage de bonne volonté envers Millau et Saint-Affrique, le député a pu promettre au maire de débloquer les deux contrats ville-région en souffrance depuis six mois, ce qui sous-entend que l'appui de M. Censi lui est acquis. Il reste à définir quelle place chacun occupera dans la gestion du parc. Les négociations continuent.

Obtenue à l'arraché, l'adhésion des élus locaux permettra-t-elle de pérenniser le label de parc naturel régional (et les financements) que le gouvernement s'apprête à lui accorder pour une période de dix ans ? L'organisme voisin du Haut-Languedoc n'en finit pas de se déchirer en querelles politiques. Une chose est sûre : le souci de l'environnement n'est pas le moteur essentiel des promoteurs des Grands Causses. René Roussel (Génération Ecologie) est bien le seul à s'indigner encore du gigantesque viaduc qui, dans quelques années, barrera la vallée du Tarn à l'ouest de Millau.

Les bases de la création du parc, c'est cet étonnant chef d'entreprise de soixante et onze ans qui les a posées et défendues. Les uns et les autres le reconnaissent du bout des lèvres. La municipalité de Millau l'avait mollement soutenu à l'époque, malgré son mandat d'adjoint au maire. En 1990, la majorité départementale s'est saisie de cette opportunité, vidant au passage l'association de M. Roussel de sa substance, pour en fonder une *« plus opérationnelle »*, moins naïvement « écolo » en somme. Les nouveaux maîtres du parc lui ont tout de même concédé un titre de vice-président d'honneur.

Au milieu de ses arbres rares, dans ses ateliers de chaudronnerie resplendissants comme un sou neuf, M.Roussel est bien le seul à s'étonner de voir se constituer le premier parc naturel français... traversé de part en part par une autoroute.

de notre envoyée spéciale à Millau
Martine Valo

LES PARTIS PRENNENT EN CHARGE LA FORMATION DES ÉLUS

Suite de la page 13

En revanche, des avis défavorables ont été attribués aux dossiers présentés par les représentants des villes (petites, moyennes et grandes), qui pourtant se trouvent dans le même cas de figure.

Nombre d'élus se demandent si le ministre de l'intérieur suivra le Conseil, dont ils rappellent que la fonction est seulement consultative. S'il appliquait la règle de l'antériorité, M. Pasqua interdirait de formation la puissante Assemblée des présidents de conseils généraux, dont le président, Jean Puech, est membre du gouvernement. L'APCG ne semble pas inquiète, puisqu'elle a déjà présenté à la presse, le 7 juin, son Institut pour la formation des élus territoriaux, que présidera Jean-Pierre Dupont (RPR), président du conseil général de la Corrèze. A cette occasion, Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, a d'ailleurs affirmé qu'il était *« certain d'obtenir l'agrément »*.

Une démarche empirique

La troisième série de dossiers examinée par le Conseil national de la formation des élus locaux relève d'organismes non partisans : associations, sociétés anonymes, Greta (groupements d'établissements de formation continue, relevant du ministère de l'éducation nationale). Là encore, le Conseil a décidé d'appliquer la règle de l'antériorité. Il a, de ce fait, récusé les Greta, qui n'ont pour l'heure aucune expérience en matière de formation d'élus locaux. Les autres organismes n'ont reçu des avis favorables que s'ils possédaient une équipe pédagogique stable, et des tarifs compatibles avec les budgets locaux. *« Un institut qui offre aux élus ruraux une journée de formation à 5 000 francs ne connaît manifestement rien aux collectivités. Un prix aussi élevé grève le budget d'une commune rurale pendant cinq ans ! »* indique François Paour, qui est aussi président de la Fédération nationale des maires ruraux.

La typologie des candidats inquiète quelque peu Jean-Pierre Sueur (PS), maire d'Orléans, ancien secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales et véritable « père » du Conseil : *« Je voulais que la formation des élus locaux possède une forte teneur scientifique et universitaire, afin qu'elle échappe aux luttes d'influence entre associations. Or il semble qu'elle parte sur des rails catégoriels et corporatistes »*, regrette-t-il, en constatant que les associations d'élus et les partis ont tous déposé des demandes d'agrément. *« Le rôle de la formation n'est pas de dire si la France de demain doit être départementaliste ou régionaliste, ni d'enfermer les élus dans une opposition villes-campagnes. Pourquoi le Conseil a-t-il récusé les GRETA ? Pourquoi n'a-t-il pas mieux sensibilisé les universités, afin qu'elles présentent des demandes d'habilitation ? »* s'interroge-t-il, en déplorant que M. Pasqua ait modifié la composition du Conseil, pour diminuer la représentation des universitaires et renforcer celle du monde rural (le Monde daté 30 octobre-1er novembre 1993).

Tel qu'il a été institué par la loi de février 1992 sur les conditions d'exercice des mandats locaux, le Conseil avait deux missions : définir les orientations générales de la formation des élus locaux et délivrer des avis sur les demandes d'agrément. Il semblait nécessaire de mener à bien la première, avant d'examiner les dossiers qui se présenteraient. Or, c'est le contraire qui a été fait, curieusement. *« Nous avons été pressés par le temps. A la demande du ministère, nous avons paré au plus urgent. Certains organismes attendent leurs agréments depuis le mois de février 1992 ! »*, explique François Paour. *« Notre démarche a été empirique. Nous devons maintenant élaborer une doctrine »*, confirment plusieurs membres du Conseil.

A l'heure où les rapports critiques sur la formation professionnelle se succèdent (lire notamment *le Monde* du 26 mai), un effort de réflexion paraît indispensable. *« Les élus réclament une formation financière, car ils doivent tous voter les budgets. Ils veulent aussi une formation à l'expression et à la communication. Après les municipales de 1995, les nouveaux conseillers auront besoin d'une initiation à la gestion locale »*, indiquent les prestataires de formation. Est-ce assez ambitieux pour des élus qui disposeront de six jours de stage par mandat ? L'enseignement doit-il être politique ou partisan, généraliste ou technicien ? Doit-il être le même pour toutes les strates des collectivités ?

Lorsqu'il rédigera son rapport d'activité, le président du Conseil devra sans doute répondre à ces questions. Il pourrait aussi suggérer la mise en place d'un système de contrôle permettant de vérifier que l'argent de la formation aura été entièrement consacré à la formation. Seule une telle surveillance permettrait d'éviter que de mauvais procès soient faits par ceux qui considèrent, d'emblée, que le marché de la formation des élus locaux (entre 120 et 500 millions de francs par an, selon les estimations) sera un instrument de financement des partis.

Rafaële Rivais

BLOC-NOTES AGENDA

■ **Villes moyennes.** – La Fédération nationale des villes moyennes, que préside Jean Auroux, maire (PS) de Roanne, organise un débat sur les villes moyennes et l'aménagement du territoire, au Sénat, mercredi 22 juin : quelles ressources financières, quelles compétences humaines, quelles ambitions faut-il pour ces deux cents villes, qui comptent entre vingt mille et cent mille habitants ?

▶ **Renseignements au (16-1) 45-44-99-61**

■ **Responsabilité pénale des maires.** – L'Association des avocats pour le droit administratif et fiscal, que préside Me Corinne Lepage-Jessua, avocat à la cour de Paris, organise un colloque sur la responsabilité pénale des maires et des élus, au Sénat, vendredi 24 juin. Des avocats expliqueront ce que sont le délit de favoritisme, le délit d'ingérence, les délits liés au manque de précautions en matière de risques ou d'environnement, ainsi que la responsabilité des élus à la tête de sociétés d'économie mixte.

▶ **Renseignements au (16) 38-62-78-12**





JEAN-PAUL DELEVOYE L'INCONNU DEVENU « MINISTRABLE »

Le président (RPR) de l'Association des maires de France a réussi la difficile conciliation des intérêts des collectivités locales et de ceux du gouvernement

A la différence de ses prédécesseurs, Alain Poher (CDS) et Michel Giraud (RPR), Jean-Paul Delevoye (RPR) était parfaitement inconnu de ses collègues lorsqu'il s'est fait élire président de l'Association des maires de France (AMF), en novembre 1992. Aujourd'hui, il « fait un tabac » chaque fois qu'il se rend dans une association départementale de maires ruraux. Les élus apprécient sa *« poignée de main franche »*, trouvent qu'il *« parle bien »*, et reconnaissent en lui *« un homme de terrain »*.

Maire de Bapaume (Pas-de-Calais), conseiller général, mais aussi sénateur, Jean-Paul Delevoye juge ce cumul de mandats bénéfique. *« Il faut avoir les pieds dans la glaise pour ne pas céder aux utopies intellectuelles »*, affirme-t-il. Plus personne n'ignore qu'il possède des racines rurales, puisqu'il a été négociant en grains et céréales, avant de se consacrer entièrement à la politique (*le Monde* daté 29-30 novembre 1992). Bien qu'il n'ait rien d'un *« grand baron »*, il a donc *« fait son trou à l'AMF »*, constate Jean-François Mancel, président de l'Association nationale pour la démocratie locale et délégué général du RPR chargé de la décentralisation.

Il a, en effet, su concilier les intérêts, souvent contradictoires, des communes qu'il est censé défendre, et du gouvernement, géré par sa famille politique, le RPR. Jean-Paul Delevoye est devenu président de l'AMF dans un contexte difficile : les collectivités locales découvraient les effets de la crise économique avec un léger retard sur les entreprises, dû à la structure particulière de leur fiscalité. Au même moment, le gouvernement d'Edouard Balladur décidait de les associer à l'effort de redressement économique du pays. Pour la première fois, en 1994, les concours financiers de l'Etat n'ont pas augmenté. Pis, des « ponctions » ont été opérées sur les ressources des collectivités.

Jean-Paul Delevoye n'a certes pas crié au « hold-up », comme certains de ses collègues de gauche, mais il s'est associé aux protestations qui ont fusé contre les mesures annoncées (réduction des compensations de taxe professionnelle, désindexation de la dotation globale de fonctionnement sur la croissance du produit intérieur brut, diminution du remboursement de la TVA). Sa position n'était-elle pas délicate ? *« Elle ne m'a posé aucun problème de conscience*, affirme-t-il tranquillement. *Ma philosophie gaulliste m'amène à réclamer un effort équilibré de la part des collectivités locales et de l'Etat. Je m'investis dans la défense des collectivités, mais je pense que l'intérêt collectif doit primer sur l'intérêt particulier. Il ne peut y avoir de solidarité nationale avec des égoïsmes communaux. »*

« Nous aurions pu avoir un président béni-oui-oui du RPR. Jean-Paul Delevoye a fait preuve de courage en défendant l'intérêt des collectivités locales », assure l'un des nombreux vice-présidents de l'AMF, Jean-Louis Joseph (PS). *« Le président de l'AMF sait adopter le ton de la fermeté lorsqu'il s'adresse à des élus, mais il sait, aussi, se taire lorsqu'il le faut »*, glisse Jean-Louis Bargero (PC), vice-président de l'AMF et secrétaire général de l'Association nationale des élus communistes et républicains. Malicieuse allusion au fait que, pendant la discussion de la loi de finances pour 1994, le sénateur Delevoye, grippé, n'a pu élever la voix pour faire valoir le point de vue des communes. En fait, d'amicales pressions s'étaient fait sentir pour qu'il rentre chez lui se soigner.

L'intéressé rappelle qu'il s'est abstenu sur ce texte malgré les consignes de vote données par son parti. *« Il a fait tout ce qu'il lui était possible de faire, compte tenu de ses engagements politiques »*, juge Michel Charasse (PS), premier vice-président de l'AMF et ancien ministre du budget. Jean-Paul Delevoye peut aussi inscrire à son actif la rédaction du rapport Delafosse, qui, pour la première fois, met en évidence l'argent dépensé par les collectivités locales pour le compte de l'Etat. *« Je ne sais pas si le gouvernement tiendra compte de nos positions, mais au moins, il les aura entendues »*, précise-t-il.

« Jean-Paul Delevoye affronte remarquablement bien la situation », estime Jean-François Mancel. Les finances ne sont d'ailleurs pas le seul terrain sur lequel les représentants du RPR ont de quoi être satisfaits. L'an dernier, Edouard Balladur a souhaité que les maires se mobilisent sur la question de l'emploi. Du coup, le prochain congrès de l'Association des maires de France, prévu pour le mois de novembre 1994, portera sur les maires et l'emploi. *« Nous avons un rôle à jouer pour favoriser l'insertion, nous devons chercher des solutions »*, affirme Jean-Paul Delevoye, qui a d'ailleurs installé, dans sa commune, une entreprise d'insertion pour les chômeurs de longue durée.

Les maires de gauche ne cachent pas leur embarras. *« L'emploi est notre préoccupation première, à tous. Il nous est donc difficile de refuser le choix qui a été fait*, admet Christian Pierret (PS), trésorier général adjoint de l'AMF. *Mais comment ne pas voir qu'un message politique accompagnera le congrès ? A quelques mois de l'élection présidentielle, alors que le chômage continuera de sévir, il s'agira de montrer que la majorité se bat pour l'emploi. »* Les maires rappellent qu'ils n'ont aucune compétence en la matière. *« On risque de faire croire le contraire aux Français »*, regrette Rodolphe Pesce (PS), vice-président de l'AMF. *« C'est au niveau national que la politique de l'emploi doit être mise en œuvre. Or le gouvernement cherche à détourner le mécontentement vers les élus locaux »*, proteste Jean-Louis Bargero, en faisant remarquer qu'il en va de l'emploi comme des finances : *« Le gouvernement affirme qu'il baisse l'impôt sur le revenu, mais il transfère des charges qui augmentent la fiscalité locale. »*

Une opposition interne fatiguée

Face à une opposition interne souvent fatiguée de s'opposer, face à une base rurale *a priori* favorable aux thèses du gouvernement, Jean-Paul Delevoye apparaît, au RPR, comme *« un fédérateur d'énergies, un homme qui tient le langage de la responsabilité »*. *Serait-il « ministrable », après l'élection présidentielle de 1995 ? « Pourquoi pas ? Il a les qualités requises pour assumer une responsabilité gouvernementale. Et puis, Michel Giraud a montré le chemin »*, répond Jean-François Mancel.

Jean-Paul Delevoye affirme n'y point penser. *« Il suffit de voir combien de lettres décrivant son action, combien de discours sont adressés aux maires, pour comprendre qu'il cherche pourtant à asseoir sa notoriété »*, constate Christian Pierret. *« Si M. Delevoye est très présent à l'AMF, c'est que l'AMF lui permet de se forger une image nationale »*, confirme Rodolphe Pesce. S'il arrive à « tenir » ses élus, malgré les perspectives pessimistes qui se profilent dans le projet de loi de finances pour 1995, Jean-Paul Delevoye pourrait bien, en effet, être récompensé.

Rafaële Rivais

Une institution octogénaire

L'Association des maires de France (AMF) a été créée, en 1907, pour tisser *« des liens de solidarité entre tous les maires de France »*. Avec la décentralisation, cette ancienne amicale est devenue l'instrument de défense et de représentation des communes face au gouvernement. Elle revendique trente-quatre mille adhérents et prétend fédérer toutes les catégories d'élus. Pourtant, les maires des grandes villes, suivis par ceux des villes moyennes, des petites villes et des banlieues, ont fondé leurs propres associations, pour mieux faire valoir leurs intérêts.

Les divergences qui opposent, dans le débat sur l'aménagement du territoire, les représentants des villes et les maires ruraux existent depuis longtemps au sein de l'AMF. Le mode d'élection (un maire, une voix) qui prévaut pour l'élection du président et des instances dirigeantes entraîne une sur-représentation des maires des communes rurales proches de la droite. En 1989, la Fédération nationale des élus socialistes et républicains a tenté d'obtenir que la démographie soit prise en compte. Elle s'est heurtée à une véritable révolte de ces élus.

Les présidents des associations départementales de l'AMF ont réclamé une meilleure association aux organes de direction. Une réforme des structures, approuvée en novembre 1992, leur a accordé un tiers des sièges du bureau.

Le mode d'élection, par procuration, du président de l'AMF est depuis longtemps contesté. La collecte des pouvoirs se fait à l'échelon départemental, chaque élu pouvant en recevoir cent cinquante... De fait, les présidents des associations départementales, se transforment en « grands électeurs » auxquels les maires ruraux s'en remettent aveuglément. Depuis longtemps, la gauche réclame l'organisation d'un scrutin par correspondance, qu'elle considère comme plus démocratique. En 1992, Marcel Lucotte (UDF), chargé d'examiner la refonte des structures de l'AMF, lui a laissé entrevoir un espoir, mais, rien n'a encore été fait, et Jean-Paul Delevoye se dit *« personnellement attaché au vote par procuration à l'échelon départemental »*.

R. Rs.

« Je crains que la lassitude ne gagne de plus en plus d'élus »

« Quel jugement portez-vous sur le projet de loi d'orientation pour le développement du territoire ?

– Le texte adopté par le conseil des ministres témoigne d'une volonté politique, qui est celle de Charles Pasqua. Le ministre de l'intérieur a souhaité que la loi, dans l'un de ses premiers articles, précise bien que l'Etat favorise la cohésion territoriale par la localisation des investissements publics, afin d'assurer l'égalité de tous les citoyens. Selon moi, il s'agit d'une initiative essentielle en ce qui concerne l'aménagement du territoire. On abandonne enfin le triste débat sur les seuls aspects structurels, qui a mobilisé tant d'énergie ses derniers mois, pour aborder les questions concrètes.

– Mais des maires souhaitent obtenir davantage de précisions sur les compétences dont ils vont disposer...

– Les enjeux de l'aménagement sont suffisamment importants pour ne pas faire un préalable d'une réforme des institutions et des structures locales ou d'une nouvelle répartition des compétences entre le département et la région. Il faut être clair : aujourd'hui, la société a changé, et il importe de réagir en fonction des réalités de la vie quotidienne, celles que nous rencontrons tout les jours en tant que maires. Si nous continuons à nous comporter actuellement comme il y a vingt-cinq ans, il est certain que nous allons tous dans le mur. La crise économique peut favoriser les prises de conscience, tant il est vrai qu'il est plus facile de procéder à des transformations dans les périodes difficiles.

– Que proposez-vous ?

– Il faut prendre conscience que notre système est voué à l'implosion si nous ne tenons pas compte des véritables enjeux. Nous sommes confrontés à une déchirure territoriale et à une déchirure sociale du pays. Rien ne sert d'entretenir une opposition stérile entre les villes et les campagnes. Selon moi, il existe, au contraire, une convergence entre les phénomènes de désertification rurale et ceux de saturation urbaine. Tous posent le problème du rôle de l'Etat. Ils obligent à se demander si l'on a été jusqu'au bout de la démarche de déconcentration des services publics et, aussi, si l'on a mis en place les moyens appropriés.

La disparition du ministère de la ville

– Vous êtes donc pour une augmentation de la place de l'Etat ?

– Il appartient à l'Etat de corriger les déséquilibres qui peuvent apparaître dans le pays. Il doit donc disposer de moyens financiers et fiscaux, sans réduire, cependant, le montant global des transferts, qui lui permettent de créer les conditions d'une plus grande égalité des chances. L'Etat doit, aussi, globaliser les outils de pilotage qui existent, tels l'INSEE ou la DATAR, afin d'éviter un éparpillement des initiatives.

» Actuellement, de nombreux maires constatent que chaque ministère intervient de façon séparée sur les domaines qui intéressent la ville. Ainsi, dans les quartiers en difficulté, par exemple, il n'y a pas forcément coordination entre les services du rectorat, qui décident des crédits à attribuer à des zones d'éducation prioritaires, et les représentants du ministère de la jeunesse et des sports, qui peuvent refuser de participer au financement d'un gymnase dans le même quartier.

– Regrettez-vous la disparition du ministère de la ville ?

– Oui, car il permettait d'empêcher que les ministères ou, plus souvent, leurs administrations, ne se referment sur eux-mêmes ; mais je préférerais presque que se crée un grand ministère qui regroupe la ville et l'aménagement du territoire, afin que disparaissent ces oppositions stériles entre rural et urbain.

– Les maires des grandes villes semblent plus critiques que vous sur le projet de loi...

– Il faudrait cesser de dresser continuellement les élus les uns contre les autres. Les amis de Jean-Marie Rausch, maire de Metz et président de l'Association des maires des grandes villes, ont eu peur, au moment des premières esquisses du projet, que la ville ne soit la grande oubliée d'un texte mettant plus en valeur la France rurale. Aujourd'hui, tout cela semble bien dépassé, et le schéma national de développement du territoire, joint au projet de loi, rappelle que la politique de la ville est indissociable de la politique d'aménagement et qu'elle est, d'abord, « une politique de réinsertion ».

» Au-delà de ces considérations, rien ne sert d'opposer les municipalités entre elles en fonction de l'importance de leur population. Je prends l'exemple de ma commune de Bapeaume, qui compte quatre mille habitants et figure donc parmi les petites villes. En même temps, elle se situe à 15 kilomètres d'Arras et, donc, peut être considérée comme faisant partie d'une agglomération. Il faut cesser de raisonner de façon franco-française, de se battre entre nous pour un oui pour un non, car chacun à sa logique. Si une entreprise américaine vient s'installer à Arras, je considère que c'est bon, aussi, pour ma ville.

Démocratie ou médiocratie

– Même au niveau financier ?

– L'AMF souhaite promouvoir une harmonisation progressive des taux de taxe professionnelle dans le cadre des « bassins de vie ». L'expérience des communautés de communes nous a montré qu'une certaine rationalisation est possible, aussi, dans ce domaine. Pour les villes, il faut envisager une triple péréquation, qui fasse intervenir les aspects économiques, d'un côté, et, de l'autre, les charges sociales et environnementales.

– La coopération entre élus est-elle possible ?

– Les individus sont toujours un facteur de division. Il est donc important de fédérer les hommes sur des projets. Aujourd'hui, notre association doit proposer des initiatives pour éviter que certains élus n'envisagent la gestion de leur carrière uniquement selon des critères politiques. Je n'hésite pas à dénoncer des comportements qui ne correspondent pas à une certaine éthique. Continuellement, un maire doit se demander : *« Qu'est-ce que je fais pour répondre à l'attente des habitants ? »*

» Je pense sincèrement que l'espoir de la réélection ne doit pas être l'unique motivation d'un élu. Il ne gère pas une collectivité pour lui, selon ses idées ou ce qui lui semble bon, mais pour un ensemble de citoyens, qui ont des demandes souvent contradictoires, mais dont il faut tenir compte.

– C'est une tâche difficile !

– Il est vrai que le maire, sans doute plus que les autres élus, est un homme confronté à la réalité du terrain. Il doit affronter tous les problèmes, toutes les inquiétudes d'une population qui, parfois, est un peu perdue dans une société en mutation. Etre réveillé pour régler des incidents entre jeunes dans un quartier, être agressé par des parents qui réclament un emploi pour leur enfant, être soumis à la pression de familles qui sollicitent des aides pour payer leur logement, alors que d'autres réclament une baisse des impôts municipaux, tout cela rend la vie difficile.

» Et là, j'ai envie de crier : attention à ce que la lassitude ne gagne pas de plus en plus de maires ! Certains n'ont plus envie de jouer les réparateurs d'un tissu social qui se découd ; d'autres éprouvent une grande tristesse devant leur incapacité à résoudre les problèmes ; quelques-uns, enfin, regrettent l'ingratitude de leurs concitoyens. Face à ces attitudes, je suis inquiet. Si ces hommes quittent la scène, ce sera un moins pour la démocratie, mais peut-être un plus pour la médiocratie.

– Etes-vous favorable au référendum municipal proposé par le projet de loi ?

– Non, pas du tout. Pour moi, la démocratie n'est pas la mise à la disposition des minorités de tous les outils de blocage. Je suis partisan du débat et, aussi, de la grande transparence dans les documents budgétaires, mais les minorités doivent respecter les choix des électeurs, sans les remettre en question continuellement. L'effort, aujourd'hui, consiste à responsabiliser les citoyens, à leur expliquer qu'ils ne peuvent pas demander une augmentation des services que leur offre la commune et, donc des charges, en même temps qu'une baisse des impôts. Le vrai courage politique, c'est d'expliquer, d'abord, comment on peut réussir tous ensemble. »

Propos recueillis par
Serge Bolloch

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

DIMANCHE

Jean Renoir : les Artisans de Renoir (1988), d'Yves Laumet, 16 h 30 ; le Carrosse d'or (1952, v.o. anglaise sous-titrée), de Jean Renoir, 19 h ; French-Cancan (1955), de Jean Renoir, 21 h.

CINÉMATHÈQUE
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)

DIMANCHE

Histoire permanente du cinéma : les amants en fuite : les Flics aux trousses (v.f.), de Charles S. Dubin, 17 h ; les Voleurs de la nuit (v.f.), de Samuel Fuller, 19 h 30 ; l'Epreuve de force (1977, v.o. s.t.f.), de Clint Eastwood, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

DIMANCHE

Naples et le cinéma : la Fille sans homme (1953, v.o. s.t.f.), de Giuseppe De Santis, 14 h 30 ; De nouveaux hommes sont nés (1948, v.o. s.t.f.), de Luigi Comencini, 17 h 30 ; Grazie al cielo c'è Toto (1992, v.o. s.t.f.), de Stefano Pomilia, 20 h 30.

LUNDI

Naples et le cinéma : Scugnizzi (1989, v.o. s.t.f.), de Nanni Loy, 14 h 30 ; Pasqualino (1975, v.o. s.t.f.), de Lina Wertmuller, 17 h 30 ; Café express (1979, v.o. s.t.f.), de Nanni Loy, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

DIMANCHE

Paris est un roman : Marcel Proust (1962), de Gérard Herzog ; la Quille (1963), de Jean Herman, 14 h 30 ; le Chemin de la mauvaise route (1963), de *Jean Herman, 16 h 30* ; *Anaïs Nin* (1970), de Gérard Poitou ; Henry Miller (1969), de Michel Polac, 18 h 30 ; Roland Topor (1981), de Christian Paureilhe ; le Locataire (1976), de Roman Polanski, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

À LA BELLE ÉTOILE (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

ADIEU MA CONCUBINE (Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'AFFAIRE PÉLICAN *(A., v.o.)* : George V, 8e (36-65-70-74).

ALADDIN (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00).

LES AMOUREUX (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

AU NOM DU PÈRE (Brit., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (36-65-70-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE BALLON D'OR *(Fr., v.o.)* : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Les Montpar-*nos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois,* 15e (45-54-46-85).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEETHOVEN 2 *(A., v.f.) : Cinoches, 6e* (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BELLE ÉPOQUE (Esp.-Por.-Fr., *v.o.*) : Latine, 4e (42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BOSNA! (Fr.) : 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

CHASSÉ-CROISÉ (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, *6e (46-33-10-82).*

LE CHEVAL VENU DE LA MER (irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; v.f. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA CITÉ DE LA PEUR (Fr.) : George V, 8e (36-65-70-74).

LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

DIEU, QUE LES FEMMES SONT AMOUREUSES (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'ENFANT LION (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES ÉPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

EXTRÊME LIMITE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Gaumont *Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Montpar*nasse, 14e (36-68-75-55).

LE FILS DU REQUIN (Fr.-Bel.-Lux.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

GARÇON D'HONNEUR (A.-taiwanais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES GENS NORMAUX N'ONT RIEN D'EXCEPTIONNEL (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

GILBERT GRAPE *(A., v.o.) : Lucernaire,* 6e (45-44-57-34).

LE GRAND SAUT (A., v.o.) : Forum *Orient Express, 1er (36-65-70-67)* ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George *V, 8e (36-65-70-74) ; Gaumont Grand* Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; v.f. : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

GROSSE FATIGUE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

HYDRO (Fr.) : La Géode, 19e *(36-68-29-30).*

IL ÉTAIT UNE FOIS LE BRONX (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

IN CUSTODY (Ind., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75).

L'INCROYABLE VOYAGE (A., v.f.) : *Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-*Lambert, 15e (45-32-91-68).

INTERSECTION (A., v.o.) : George V, 8e (36-65-70-74).

L'IRRÉSOLU (Fr.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

J'AI PAS SOMMEIL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gau*mont Marignan-Concorde,* 8e (36-68-75-55).

JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE JARDIN SECRET (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE JOUEUR DE VIOLON (Bel.-Fr.-All.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; *Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).*

JOURNAL INTIME (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

LE JOURNAL (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

KIKA (Esp., v.o.) : *Studio Galande, 5e* (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LATCHO DROM (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC *Triomphe, 8e (36-65-70-76) ; Grand* Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES LEÇONS DE LA VIE (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45).

LA LISTE DE SCHINDLER (A.-Pol., v.o.) : George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

LITTLE BUDDHA *(A., v.o.) : Ciné Beau*bourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

M. BUTTERFLY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MACHO (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MADAME DOUBTFIRE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MALICE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Nor*mandie, 8e (36-65-70-82)* ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Montparnos, 14e *(36-65-70-42).*

MEURTRE MYSTÉRIEUX A MANHATTAN (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; *Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68).

MINA TANNENBAUM (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MONTAND (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e *(36-65-70-38).*

NAKED (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA NATURE ET SES SECRETS (Can.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

NEUF MOIS (Fr.) : George V, 8e (36-65-70-74).

LES NUITS FAUVES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Grand Pavois, 15e *(45-54-46-85).*

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

LES OMBRES DU CŒUR (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George V, 8e (36-65-70-74).

PARANO (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE PARFUM D'YVONNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

PAS TRÈS CATHOLIQUE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES PATRIOTES (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; *36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-*Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bas*tille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27)* ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), *2e (36-65-70-23)* ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, *13e (36-68-75-55)* ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e *(46-36-10-96 ; 36-65-71-44).*

PERSONNE NE M'AIME (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, *14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert,* 15e (45-32-91-68).

LE PETIT PRINCE A LA GÉODE (Fr.) : La Géode, 19e (36-68-29-30) ; La Géode, 19e (36-68-29-30) ; La Géode, 19e (36-68-29-30).

PHILADELPHIA (A., v.o.) : Forum *Orient Express, 1er (36-65-70-67)* ; UGC Triomphe, 8e (36-65-70-76) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Opéra Français, *9e (36-68-75-55).*

4 MARIAGES ET 1 ENTERREMENT (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; *36-68-69-27)* ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC *Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e* (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; *36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e* (36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gau*mont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55)* ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e *(46-36-10-96 ; 36-65-71-44).*

RAINING STONES (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

RASTA ROCKETT (A., v.o.) : George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; *Montparnasse*, 14e (36-68-75-55).

LA REINE MARGOT (Fr.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES ROMANTIQUES (Fr.) : Epée de *Bois, 5e (43-37-57-47).*

LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47).

SALADES RUSSES (Fr., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

SAUVEZ WILLY (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SERIAL MOTHER (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er *(36-65-70-83) ; UGC Dan*ton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, *12e (36-65-70-84)* ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; *36-68-70-14)* ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

SEUL, AVEC CLAUDE (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

SHORT CUTS (A., *v.o.*) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Triomphe, 8e (36-65-70-76).

SISTER ACT, ACTE 2 (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE TEMPS DE L'INNOCENCE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE SNAPPER (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., *v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TROIS COULEURS-BLANC (Fr.-Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-helvético-Pol.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

UN MONDE PARFAIT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-*Lambert, 15e (45-32-91-68).*

UNE PURE FORMALITÉ (Fr.-It.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55).

LES VESTIGES DU JOUR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA VIE ET LA MORT DE PETER TOSH (Can., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA VIE SELON AGFA (Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

VIVRE (Chin., v.o.) : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e *(36-65-70-73 ; 36-68-70-14)* ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER HOLLYWOOD? (A., *v.o.*) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ANTOINE VITEZ S'AMUSE AVEC CLAUDEL ET BRECHT (Fr.) : Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31) 19 h.

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h.

BARAKA (A.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 45.

BLUE VELVET (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 05.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 30.

CHAMBRE AVEC VUE... *(Brit., v.o.)* : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 18 h 30.

LE COLLIER PERDU DE LA COLOMBE (Fr.-It.-Tun., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 20 h.

DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h.

LE FESTIN NU (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h.

GERONIMO (A., v.f.) : Saint-Lambert, *15e (45-32-91-68) 18 h 45.*

HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 20.

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 18 h.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

LAST ACTION HERO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h.

LE MAITRE D'ESCRIME (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) 22 h.

MÉTAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN *(Brit., v.o.) : Grand Pavois,* 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

MY OWN PRIVATE IDAHO (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 16 h 30.

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; *36-65-72-05) 18 h.*

PUSHING THE LIMITS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 15.

RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 10 ; Utopia, 5e (43-26-84-65) 22 h 10.

SMOKING (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) 21 h 35.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30, 0 h 10.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h 30.

ZÉLIG *(A., v.o.)* : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

AU NOM DU PEUPLE SOUVERAIN. *Film italien de Luigi Magni*, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

BACKBEAT. Film américain de Iain Softley, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-*65-70-88) ; Mistral, 14e (36-65-*70-41) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; *36-68-81-09).*

CASQUE BLEU. Film français de Gérard Jugnot : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Rex, 2e (36-65-*70-23) ; UGC Danton, 6e (36-65-*70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-*68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e* (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e *(36-68-75-55) ; Les Nation, 12e* (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Gau*mont Alésia, 14e (36-68-75-55)* ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, *15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e* (36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-*10-96 ; 36-65-71-44).*

FRESH. Film américain de Boaz Yakin, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e *(36-68-75-55) ; Racine Odéon, 6e (43-*26-19-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'ILE AU TRÉSOR. Film français de *Raul Ruiz* : Accatone, 5e *(46-33-86-86).*

MY NEW GUN. Film américain de Stacy Cochran, v.o. : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e *(43-54-42-34)* ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

UN ÉTÉ INOUBLIABLE. Film franco-roumain de Lucian Pintilié, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-*69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e* (36-65-70-38).

CULTURE

ARTS

PICASSO PHOTOGRAPHE *au Musée Picasso*

Le Kodak et la guitare

Ceci n'est pas une exposition de photographie. Quoiqu'il n'y ait guère que des tirages en noir et blanc sur les murs, l'art photographique n'est pas ici en cause, mais seulement une technique dont un peintre nommé Pablo Picasso s'est servi comme il en a employé d'autres – et dont il s'est servi plutôt moins souvent que d'autres, le découpage, le collage, l'assemblage d'éléments disparates et abîmés.

Il convient donc de se garder de toute confusion, bien que le titre « Picasso photographe » n'aide guère à clarifier la question, si peu même qu'il faut le tenir pour impropre et vainement provocant. Considérés du point de vue de la composition, de la lumière, de l'effet, de la mise au point et du tirage, les clichés du grand homme oscillent souvent entre le médiocre et le déplorable. Peu maître de son instrument – délicat euphémisme –, il n'obtenait d'ordinaire que des images sur- ou sous-exposées, quelquefois floues, où les figures se changent en fantômes et les paysages en crépuscules charbonneux. Aussi n'y a-t-il guère à voir que des photos dont tantôt la pâleur anémique et tantôt la noirceur découragent le regard. Religieusement, silencieusement, le spectateur se penche, scrute, s'applique et s'épuise.

Il scrute d'autant mieux que le fétichisme guette. Une fois admis qu'un cliché de Picasso peut être médiocre, encore faut-il admettre – second sacrilège – qu'un portrait de Picasso peut n'avoir d'intérêt que documentaire. Ainsi de la plupart des autoportraits, exception faite de quelques photos prises à Sorgues en 1912 et d'une fort belle série prise en 1915 ou 1916 dans l'atelier de la rue Schœlcher. Ce jour-là, par chance, la lumière était bonne, l'appareil point trop difficile à utiliser, la distance calculée juste, et le peintre a posé, l'air mélancolique et crispé, devant l'une de ses plus belles compositions postcubistes. Les carreaux de sa casquette répondent au pointillisme qui égaie les plans anguleux. Aux pieds du peintre, le désordre de ses instruments, les pots, les brosses, les chiffons composent une nature morte du meilleur effet. D'autres jours, les circonstances étaient moins favorables, sans doute : Picasso prend une pose pour cliché d'identité judiciaire, se déguise en beau ténébreux, en Sherlock Holmes avec sa pipe, en torero alangui, en athlète du sexe et se laisse prendre au piège du narcissisme, lui qui excelle à en déjouer les ruses quand il dessine et quand il peint. Il ne lui reste plus alors qu'une solution, l'artifice, reflet dans un miroir, ombre sur un mur – mais le savoir-faire lui manque et l'effet n'opère qu'à moitié.

Cette galerie et les effigies d'amis, connaissances, muses, parents et voisins qui l'étoffent retiennent néanmoins parce qu'il est curieux d'observer un instant


ARCHIVES PICASSO

Picasso : Autoportrait à l'Aficionado (?). Sorgues, été 1912

Marie Laurencin l'air extatique, Auguste Herbin adolescent et son chapeau melon, Braque et son chapeau de planteur cubain, Fernande Olivier et ses « bibis » à rubans, le Douanier Rousseau et ses moustaches de sergent de ville, Apollinaire et ses grosses chaussures lacées. Derrière eux, des tableaux, des dessins, des objets posés sur une cheminée et, de temps en temps, un masque et une statue d'Afrique et d'Océanie. Les historiens du cubisme et du primitivisme ont longtemps étudié ces vues d'intérieur, qui, pour certaines, aident à préciser une date, à vérifier une hypothèse, à connaître les étapes de l'exécution des *Trois femmes* et de la *Femme aux poires*, à reconstituer la chronologie d'un voyage – détails assurément, mais détails capitaux parfois. L'image photographique fait, en la circonstance, office d'archive miraculeusement préservée.

Une phase de transition

Elle ne gagne un statut différent que quand une connivence plus étroite et complexe l'attache à l'œuvre picturale. Le rapport peut être, cas le plus simple, celui qui met en présence la représentation photographique et la représentation picturale d'un même motif, le paysage aride et géométrique de Horta de Ebro, maisons aux toits de tuiles et aux angles droits, réservoir circulaire, plaine plate et sèche. Picasso les a peints durant l'été 1909, et quelques clichés démontrent tout à la fois combien ses toiles contiennent l'essentiel – la minéralité des bâtisses et du roc, l'uniformité du ciel chauffé à blanc, la poussière, la sécheresse – et combien elles suggèrent ces qualités et ces éléments infiniment mieux que la photographie telle que Picasso l'emploie.

L'autre cas tient de l'appropriation et de la digestion de la photographie. En 1913, avec des papiers découpés et épinglés, des dessins épurés à l'extrême, des feuilles de journal, une vraie bouteille, une tasse, une pipe et une guitare, il compose une *Construction*, dite *au joueur de guitare*. Les parties graphiques sont fixées au mur de l'atelier, les objets posés devant eux sur un guéridon et la guitare suspendue par une corde. Le cubisme le plus crypté et la réalité la plus ordinaire sont réunis. Le joueur est en papier, la guitare en bois, la bouteille en verre. Transposition, métonymie, métaphore et trompe-l'œil fonctionnent ensemble. Cela fait, Picasso photographie le montage et travaille sur le négatif et les tirages. Il masque des parties, il en détoure d'autres afin de convertir la mise en espace en une sorte de sculpture verticale. Puis, à l'encre, il dessine sur un tirage, trouve et trace les lignes directrices, en ajoute et, à partir de ce nouvel état de la construction, prolonge l'analyse à l'encre, sur papier cette fois.

L'épisode photographique apparaît donc comme une phase de transition entre l'assemblage en trois dimensions, lui-même issu de dessins et de collages, et une réflexion sur la sculpture qui relance le processus graphique. Qu'est-ce que photographier, dans ce cas très rare ? Une manière comme une autre de dessiner. Et qu'est-ce donc que la photographie, selon Picasso ? L'un des matériaux qu'il jette dans l'énorme machine à assimiler et à métamorphoser d'où sortent toutes ses œuvres, admirablement neuves.

PHILIPPE DAGEN

▶ Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, 75003 Paris ; tél. : 42-71-25-21. Jusqu'au 17 juillet. Catalogue, 250 pages, 350 F.

THÉÂTRE

LES JOURNÉES DU CONSERVATOIRE à Paris

Attention : naufrage !

Comme chaque année, au Conservatoire national supérieur d'art dramatique, les « professeurs d'interprétation » (c'est leur titre exact) présentent, au mois de juin, leurs classes. Ces manifestations sont prévues pour donner aux élèves l'occasion de se faire entendre et voir jouer. La cuvée 1994 est plus qu'indigeste.

Les élèves de la « classe d'interprétation Catherine Hiegel » se sont définis par une conception résolument cinétique de l'art de l'acteur. La scène du théâtre était une réduction de gymnase, ou même de stade. Femmes et hommes apparaissaient dans l'effort d'un dix mille mètres ou d'une autre épreuve d'athlétisme, et, comme pour trouver le temps moins long, échangeaient par jeu avec leurs concurrents des « bouffées » de dialogues de théâtre : Musset, Claudel, Brecht, s'il vous plaît.

Comme la coïncidence des deux activités (par exemple, lancer le marteau et dire les longues périodes du Soulier de satin), n'allait pas de soi, ni du point de vue de la reprise du souffle ni de celui de la gestuelle, prière avait été faite aussi à un écrivain sportif et moderne de biseauter un texte sur mesure, apte aux démonstrations de l'équipe de gymnastique de Catherine Hiegel. C'était un assemblage de phrases, ou de mots, non figuratifs. Une sorte de julienne de vocables de saison. Les gestes d'extension, de contraction, de flexion, joints aux petits cubes et filaments verbaux de Philippe Minyana, nous faisaient alors passer du stade olympique à l'écran rond du kaléidoscope (en mouvement, bien sûr) : des apparences informelles, saccadées, se détachaient sur fond uni, hurlant des cris de fin du monde.

Mémoires molles

Cela ne ressemblait pas à de la danse. On aurait dit plutôt les pratiques imposées d'une secte, ayant pour objet de casser la liberté de conscience des participants, de les réduire. C'était sinistre. Une noyade collective dans le néant. Par quel miracle les visages de Valérie Bonneton, Eric Ruf, Philippe Lardaud surnageaient-ils encore ?

La « classe d'interprétation Stuart Seide » se caractérisait par un détachement souverain des nécessités ambiantes. Les planches de la scène du Conservatoire étaient quelque chose comme un terrain vague où l'on pouvait souffler un peu, griller une gitane, échanger deux-trois impressions sur la météo, dans l'ignorance la plus entière de ce qui peut toucher au théâtre. Ou plutôt non : l'usage de ces oisifs de charme était de s'exprimer par citations. Un faux sans-domicile-fixe, cachant une brassée de *Réverbère* sous son trench-coat façon Bogart, s'exprimait comme un roi antique. Un lord anglais du dernier chic, gilet de satin, épingle de cravate, boucles blondes très légèrement permanentées, tenant du bout des doigts une tranche de brioche très légèrement toastée, lançait de la pointe des canines les imprécations d'Œdipe lorsqu'il va se crever les yeux. Mais c'était juste du genre. Une manière de s'absenter. De dire « crotte » à la société.

Ce n'était pas sinistre comme la secte de Catherine Hiegel. C'était vide, paresseux, long. Machinal. Décervelé. On voyait aussi deux flâneurs s'arrêter l'un devant l'autre et rester là, en état de sommeil profond, mais prononçant quand même les paroles d'une pièce de théâtre, pour des prunes, comme si deux mémoires molles en apesanteur dévidaient, sans intervenir, deux bandes magnétiques, et pourquoi arrêter ça ?, il n'y avait pas de raison... Dans ces limbes flottants, sans jour et sans nuit, se manifestaient des lucioles, question peut-être d'électromagnétisme : Julie Brochen, Nicolas Moreau...

Changement brusque de cap avec la « classe d'interprétation Daniel Mesguich ». La scène du théâtre est une scène de théâtre. Les acteurs sont des acteurs. Il y a, sur les robes et les tentures, du rouge de théâtre. Un soleil de théâtre frappe de biais des yeux aux éclats de diamants. La scène de théâtre est en bout de piste ; décollage à 20 h 30 ; le commandant Mesguich tient ferme le manche à balai, un balai de sorcière. Tout est vrai puisque tout est faux. Le personnel de bord donne un cours rapide d'opérations de sauvetage en laissant le micro à toute une bande de lustucrus, Aristote, Hamlet, Artaud, Stanislavski... Et la lanterne magique s'allume, le théâtre glisse en pleine toposphère, le personnel de bord, métamorphosé en oiseaux de paradis, en arbres de mémoire, en squales de conscience, danse une parade magique. Mais, ce qui jamais n'arrive sur un jet des Mesguich Lines, l'avion s'arrête, en plein espace. Il n'a pas tangué, il ne chute pas, ce n'est pas grave, mais il s'arrête. Des stewards quelconques servent des scènes quelconques. On ne comprend plus où l'on est. L'ennui gagne. Par accents brefs, le théâtre fait encore quelques sauts périlleux clownesques. Mais le cœur n'y est plus. Mesguich est allé faire un tour, en fusée individuelle. Pour patienter, mourons de rire : déguisées en « Femmes savantes », Marie Desgranges, Sandy Boizard, Agnès Pontier, Laurence Girard s'improvisent grands clowns de l'air.

Les Journées du Conservatoire s'achèvent par la « classe d'interprétation Philippe Adrien ». Mais il y a maldonne. Qu'est-il arrivé aux élèves ? Viennent-ils d'être mis en hibernation ? Ils arrivent lentement, se posent lentement, et plus lentement encore ils se renvoient les répliques après de très longs silences ; ils sont comme les joueurs de tennis qui ne bougent pas du fond du court, et les balles s'éternisent. Comme pour secouer ces flemmards, l'assistance (tous les copains sont là) tape des pieds et des paumes, cogne le dos des fauteuils, hurle des encouragements. Rien n'y fait. Endormis, insensibles, les répliques cheminent tout doux, à pas comptés... Camille Japy, Hugues Boucher, Benoît Strebler, Vincent Réjaud ont-ils essayé, par moments, de précipiter la machine ? Pas sûr...

A l'origine, les Journées du Conservatoire avaient été prévues pour donner aux élèves l'occasion de se faire entendre et voir jouer. Mais il y a eu un glissement. Peu à peu, les professeurs, qui sont aussi, hors du Conservatoire, metteurs en scène, ont pris le pouvoir dans leurs classes, tout comme ils l'ont pris dans la société du théâtre, et souvent au détriment des acteurs bien plutôt qu'à leur service. Ils se sont mis à considérer le contingent du Conservatoire comme du matériel humain, à leur disposition. Ils n'enseignent pas, à leurs élèves, l'interprétation, ils les utilisent au Conservatoire, comme « figures d'essai », puis, hors du Conservatoire, comme main-d'œuvre d'occasion.

Fantômes d'acteurs

Les élèves du Conservatoire ont ainsi pris le pli de n'être plus des élèves. De ne pas perdre leur temps à lire, méditer, vivre, respirer, ni à s'entraîner sous l'incitation de professeurs capables de faire le départ entre leur enseignement et leur carrière du dehors, comme le faisaient autrefois Jouvet et tant d'autres. Les « élèves » du Conservatoire sont acteurs de théâtre, de cinéma, de télé, avant d'avoir été élèves ; ils sont metteurs en scène de théâtre avant d'avoir été élèves. Ils ne savent plus ce qu'est l'« interprétation ».

Et voici où nous en sommes : les Journées du Conservatoire tournent au désastre. Il n'y a plus, sur scène, que des fantômes d'acteurs, pauvres, erratiques, endormis ou grimaçants, qui semblent ne plus même se douter de leur naufrage. C'est affreux : tout se passe à présent comme si le Conservatoire était malade, comme si un virus en avait grignoté l'esprit, la volonté, la vie même. Il n'y a pas lieu de désespérer tout à fait de l'avenir des comédiens, parce qu'ils continuent de travailler dans les cours de théâtre, de travailler vraiment, entraînés par de vrais enseignants qui leur sont acquis et dévoués. Le seul navire en perdition, c'est le Conservatoire. Une mort lente. Mais qui veut le savoir ?

MICHEL COURNOT

Inquiétude croissante dans les professions du spectacle

Le Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC), qui rassemble laquasi totalité des directeurs des théâtres publics et des compagnies indépendantes, a envoyé le 16 juin une lettre au premier ministre, Edouard Balladur, pour s'inquiéter des effets de la lettre de cadrage budgétaire adressée récemment au ministre de la culture, Jacques Toubon. Cette lettre demande une économie de 300 millions de francs sur le budget de 14 milliards voté pour 1994 (*le Monde* du 9 juin).

« L'insistance aujourd'hui de votre gouvernement à frapper lourdement le domaine de la culture met celui-ci en péril à tel point que l'on est en droit de vous soupçonner d'organiser sa destruction, écrit le metteur en scène Michel Dubois, président du SYNDEAC. *Tout nouveau collectif est pour nous inacceptable, qu'il soit de 9 %* [NDLR : des dépenses du titre IV du budget de la culture, c'est-à-dire celles consacrées à la création artistique], *ou qu'il soit moindre ; qu'il soit réparti entre tous nos théâtres et nos compagnies, ou qu'il le soit inégalement. Ce qui ajoute à nos vives préoccupations, c'est la perspective du budget 1995 et des économies que vous demandez encore au ministère de la culture dans toutes ses composantes. »*

Le SYNDEAC a donc décidé d'alerter les artistes et les personnels qu'il représente et les publics en organisant le 7 juillet une assemblée générale à Avignon, la veille de l'ouverture du Festival. Le lendemain, le syndicat tiendra une conférence de presse dans la Cour d'honneur du Palais des papes, le lieu phare de la création artistique en Europe. Là, précise le SYNDEAC, *« nous annoncerons les décisions et modes d'action multiples et radicaux que nous mettrons en œuvre à partir de là, et pour une période indéterminée ».*

MUSIQUE

Faites de la musique à New-York

Désormais traditionnelle, la Fête de la musique se déroulera dans toute la France, mardi 21 juin, jour du solstice d'été. A cette occasion, *le Monde* publiera, lundi 20 juin (daté 21), sur huit pages, les programmes des diverses manifestations. Mais la Fête de la musique a gagné le monde entier. Elle se déroule de Dakar à Moscou. New-York donne le coup d'envoi des festivités, dès le 18 juin.

C'est avec deux jours d'avance – dès samedi 18 juin – que la Fête de la musique sera donnée à New-York. La manifestation est née, outre-Atlantique, à l'initiative de l'association Génération Planète, créée en France, en 1991, par les Speedy Angels, afin de promouvoir un retour spirituel et culturel vers le continent africain et, *« à travers une meilleure compréhension entre les peuples,* [une véritable] *solidarité à l'échelle planétaire ».* Mais au-delà des intentions affichées, le modèle reste, bien sûr, l'événement créé par Jack Lang, à Paris, au début des annnées 80.

Regroupés sous le titre de *Racines et haute technologie : Faites de la musique*, avec l'appui, entre autres, de la Brooklyn Academy of Music et des services culturels de l'ambassade de France, deux « moments » musicaux enserreront cette journée de samedi. Dès l'heure du déjeuner, « Grounation », concert gratuit de musique et de poésie, rassemblera, au Prospect Park de Brooklyn, des groupes venus des Caraïbes, d'Amérique latine, d'Afrique, des Etats-Unis, de Haïti (Guinen) et du Brésil (Negro Gato). Au milieu de la soirée, au Manhattan Center Studios, une démonstration de *Capoeira* (art martial afro-brésilien) partagera l'affiche avec les batteurs Toni Mola, Trilok Gurtu et Nana Vasconcelos, au cours d'un concert intitulé « Jungle Warriors Rave ».

H. Bé.

EN BREF

CIRQUE : décès d'Armand Gruss. – Fils d'Alexis et de Gipsy Gruss, héritier d'une prestigieuse dynastie du cirque, le clown Armand Gruss – il était aussi acrobate, musicien et écuyer – est décédé le 16 juin d'une crise cardiaque, à Sérignan-du-Comtat, dans le Vaucluse, où venait de débuter la saison d'été de son cirque. Il était âgé de 20 ans.

CINÉMA : Joris Ivens au Max-Linder. – Pour la quatrième année consécutive, les amis de Joris Ivens se retrouvent au cinéma Max-Linder, autour de deux films du cinéaste mort en 1989. *17e Parallèle*, qu'il réalisa au Vietnam avec Marcelline Loridan, en 1967, et le court métrage *la Seine a rencontré Paris* (1957) servent de prétextes à ces retrouvailles. Le 19 juin, à 10 h 15, au cinéma Max Linder-Panorama, 24, boulevard Poissonnière, 75009. Tél. : 48-24-88-88.

SACEM. – Conseil d'administration de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) pour l'exercice 1994-1995, en remplacement du parolier Pierre Delanoë, non rééligible cette année, Gérard Calvi fait un retour sans surprise, puisque depuis 1978 le poste est échu la majeure partie du temps à l'un ou l'autre des deux hommes. Le nouveau bureau est composé notamment de trois vice-présidents, Alain Goraguer pour les compositeurs, Jacques Demarny pour les auteurs, et René Boyer pour les éditeurs.

PRÉCISION. – Dans notre article consacré aux difficultés financières du TNP de Villeurbanne (*le Monde* du 15 juin), nous indiquions qu'était associé aux activités théâtrales de cette institution, dirigée par les metteurs en scène Roger Planchon et Georges Lavaudant, un réseau de diffusion cinématographique classé art et essai, les « CNP ». Quelles que soient les difficultés rencontrées par le TNP, leurs responsables précisent qu'*« il n'a jamais été question de modifier quoi que ce soit dans l'organisation et la programmation des CNP ».*

CARNET

Naissances

Norbert et Svetlana DODILLE
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils,

Sacha,

à Bucarest, le 14 juin 1994.

Anniversaires de naissance

Florence, Mick, Nicole, Bertrand, Marie-Noëlle et Isabelle,
Grégoire, Clémentine, Franck, Nicolas, Sophie, Eléonore, Benoît, Maxime et Hélène
souhaitent à leur mère et grand-mère,

Hélène HUET GRAMONT,

un très heureux anniversaire pour le jour de l'été.

32 *bis*, rue Réaumur,
17000 La Rochelle.

Décès

– Mme Claude Castel,
née Suzanne Mignon,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude CASTEL,
magistrat honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 15 juin 1994, à l'âge de soixante-douze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 21 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

– Mme Denise Gillet,
son épouse,
M. Eric Gillet,
son fils,
M. et Mme Georges Gillet,
leurs enfants et leur petite-fille,
Jacques et François David-Gil,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Petit, Bobillier, Cuenot, Bertrand, Ravetto, Bonnefoy, Daligaux,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André GILLET,
commissaire général aux Prix,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu le lundi 20 juin 1994, à 10 h 30, en la paroisse du centre de Saint-Gratien (Val-d'Oise).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Mme Gillet,
12, rue Marcel-Laroche,
95210 Saint-Gratien.

– Mme Renée Hatem,
M. et Mme Bernard Weil,
M. Fabrice Hatem,
M. et Mme Laurent Mauvieux,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Emilie HATEM,
née Dana,

survenu le 16 juin 1994 dans sa quatre-vingt-seizième année.

On se réunira le lundi 20 juin au cimetière parisien de Pantin, entrée principale à 15 h 30.

– Mme Jacques Lemaignen,
née Catherine Robert,
Hervé et Marie-Lise Patrick,
Thierry et Françoise,
Christine et Patrick-Jean,
Charlotte,
Ludovic,
ses enfants,
Cédric, Guillaume, Aurélie, Jean, Julien, Perrine, Xavier, Nicolas,
ses petits-enfants,
font part avec tristesse du décès de

M. Jacques LEMAIGNEN,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 16 juin 1994, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques seront célébrées le lundi 20 juin, à 15 heures, en l'église de Saint-Pierre de Chérennes (Isère).

Cet avis tient lieu de faire-part.

L'Isle,
38160 Saint-Pierre-de-Chérennes.

– C'est avec une profonde tristesse que l'Association France-Palestine fait part du décès d'un membre de sa présidence et fondateur, le

professeur Paul MILLIEZ.

Celui-ci a toujours été parmi les plus fidèles défenseurs du peuple palestinien opprimé.

(Le Monde *du 15 juin.*)

Daniel PARROT,
ingénieur agronome,
architecte paysagiste,
docteur en sciences de l'éducation,
expert international
en développement rural,
Mérite camerounais,

nous a quittés dans la Paix, le 16 juin 1994.

« J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. »
II Timothée IV/7.

La cérémonie religieuse aura lieu à Lyon, en l'église protestante luthérienne, 12, rue Fénelon, Lyon-6e, le mardi 21 juin, à 14 heures.

Les dons peuvent être faits à l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

Famille Parrot,
160, rue Blomet,
75015 Paris.

– Rennes. Le Neubourg. Albi. Paris. Cunac.

Mme François Henri Pauthe,
née Yvonne Bousquet,
M. Yves Pauthe,
MM. Julien et Charles Pauthe,
M. et Mme Pierre Pauthe
et leurs enfants,
Mlle Paulette Pauthe,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, grand-père, frère et oncle,

M. François Henri PAUTHE,
professeur honoraire de zootechnie,
écoles nationales supérieures d'agronomie de Renne et Abidjan (RCI),
ancien combattant 1939-1945,
officier de réserve,
officier du Mérite agricole,

survenu à Saint-Grégoire (Ille-et-Vilaine), le 10 juin 1994, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Selon ses volontés, les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Ses dernières pensées ont été pour sa famille, ses amis et ses anciens élèves.

1, rue Bourgault-Ducoudray,
35000 Rennes.

– Dans la nuit du dimanche 12 juin 1994, où les chrétiens célèbrent le Christ ressuscité,

le Père Joseph ROZIER,
évêque de Poitiers,

est entré dans la paix et la joie de Pâques.

De la part
Du Père Albert Rouet,
son successeur,
Et du Conseil épiscopal,
Des prêtres et des diacres du diocèse,
Des communautés religieuses,
Des membres des différents Conseils diocésains,
De sa famille et de ses amis,
Du personnel de l'évêché.

Dans l'espérance, le diocèse célébrera ses obsèques en la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers, le jeudi 16 juin, à 10 h 30.

Une veillée de prière aura lieu à la cathédrale le mercredi 15 juin, à 20 h 30.

L'inhumation aura lieu à Murat-le-Quaire dans le diocèse de Clermont-Ferrand où il a été baptisé et ordonné prêtre.

En signe d'espérance, chaque participant peut simplement apporter une fleur le jour des obsèques.

– Mme Noëlle Saïe,
son épouse,
Jacqueline et Alain Tison,
Pierre et France Saïe,
Olivier et Marie-France Saïe,
ses enfants,
Laurent, Anne, Julien, Nathalie, Marianne, Clotilde, Pauline, Hélène,
ses petits-enfants,
Rebecca et Sacha,
ses arrière-petits-enfants,
Toute sa famille et ses proches,
ont la grande peine de faire part du décès du

docteur Jean SAÏE,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 15 juin 1994, à Paris-7e.

Une cérémonie religieuse a eu lieu en l'église maronite, à Paris.

Il reposera à Uzerche, en Corrèze.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, avenue de Suffren,
75007 Paris.

Remerciements

– Jean-Paul Bertho,
son mari,
Marine, Pierig, Soline,
leurs enfants,
Et toute la famille,
profondément touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Bénédicte BERTHO-TOURNIER,

victime d'un accident de la circulation, le 4 juin 1994, vous prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Anniversaires

– Il y a un an,

Françoise DYENS

nous quittait.

Pierre, Julia, Garance et Ron.

– Il y a un an, le 19 juin 1993,

Françoise DYENS

quittait sa famille et ses amis.

– Il y a un an,

Walter STEINER,
expert principal à Eurocontrol,

nous quittait.

Sa femme et sa fille demandent à ceux qui l'ont connu de se souvenir.

– Une pensée pour

François TOUTAIN,

qui nous quittait le 20 juin 1988.

Communications diverses

– Dans le cadre des célébrations nationales et du cinquantenaire des débarquements et de la libération de la France, l'Association des amis de Jean-Zay, 61, boulevard de Sébastopol, Paris-1er, organise un hommage solennel à Jean Zay, ministre de l'éducation nationale de 1936 à 1939, assassiné par la Milice en 1944, sous la présidence de Mme Michèle Gendreau-Massaloux, recteur de l'académie, chancelier des universités de Paris, le 21 juin 1994, à 17 h 30, à la Sorbonne, salle Louis-Liard. Avec les interventions de MM. Antoine Prost et Pascal Ory, historiens, et de Mme Madeleine Rebérioux, présidente de la Ligue des droits de l'homme. Renseignements : 42-33-48-79.

Ecole spéciale d'architecture
rentrée automne 1994

Bacheliers, futurs bacheliers, diplômés de l'enseignement supérieur, vous désirez intégrer l'Ecole spéciale d'architecture à l'automne 1994 :

– l'examen d'admission se déroulera le mardi 28 juin ;
– retrait des dossiers : 254, boulevard Raspail, Paris-14e, ou par correspondance ;
– dépôt des dossiers avant le 24 juin :
– renseignements : (1) 40-47-40-00.

21 juin ! L'été ! La Musique !
La Fête de la musique !

Du 7 au 30 juin 1994, la Brasserie des Cerclades donne le ton ! A cette occasion, elle présentera quelques œuvres du sculpteur sur étain Alain Devige.

En effet, ces dernières sont des hymnes à la musique *(Femme-Violoncelle)* et des hommages à ses illustres serviteurs (Jacques Brel, Edith Piaf...).

Place des Cerclades,
Cergy-Pontoise.

Soutenances de thèses

– E. Mounier et D. Rousselet ont la joie de vous convier à la soutenance de thèse de Carine Mounier : « Phospholipase A 2 sécrétée de groupe II et activation plaquettaire », qui se déroulera lundi 20 juin, à 15 heures, dans l'amphithéâtre Jacques-Monod, de l'Institut Pasteur.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

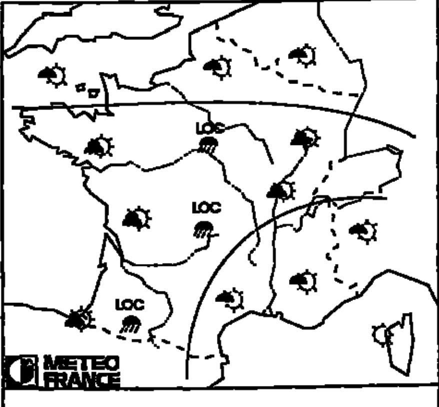
Bruno Frappat
directeur éditorial
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

MÉTÉOROLOGIE



TEMPÉRATURES
maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	24/14
BIARRITZ	30/17
BORDEAUX	30/19
BOURGES	26/12
BREST	24/ 9
CAEN	25/12
CHERBOURG	23/ 8
CLERMONT-FER.	27/13
DIJON	25/10
GRENOBLE	29/13
LILLE	24/12
LIMOGES	27/15
LYON, BRON	27/13
MARSEILLE	31/18
NANCY, ESSEY	24/10
NANTES	28/14
NICE	22/16
PARIS-MONTS.	26/16
PAU	31/17
PERPIGNAN	29/17
POINTE-A-PITRE	32/24
RENNES	27/10
ST-ETIENNE	26/13
STRASBOURG	25/11
TOULOUSE	31/18
TOURS	26/13
ÉTRANGER	
ALGER	37/18
AMSTERDAM	17/12
ATHÈNES	27/20
BANGKOK	–/28
BARCELONE	27/18
BELGRADE	–/12
BERLIN	16/ 7
BRUXELLES	22/13
COPENHAGUE	16/ 6
DAKAR	30/23
GENÈVE	–/11
ISTANBUL	25/18
JÉRUSALEM	25/15
LE CAIRE	31/–
LISBONNE	24/17
LONDRES	26/12
LOS ANGELES	23/16
LUXEMBOURG	22/12
MADRID	–/18
MARRAKECH	31/16
MEXICO	22/12
MILAN	27/10
MONTRÉAL	32/22
MOSCOU	17/ 7
NAIROBI	23/14
NEW-DELHI	–/–
NEW-YORK	31/21
PALMA-DE-MAJ.	34/15
PÉKIN	35/23
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	26/16
HONGKONG	29/25
SÉVILLE	30/17
SINGAPOUR	32/22
STOCKHOLM	15/ 4
SYDNEY	–/–
TOKYO	29/22
TUNIS	32/–
VARSOVIE	15/ 5
VENISE	25/19
VIENNE	17/11

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-06-1994 à 18 heures TUC et le 18-06-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

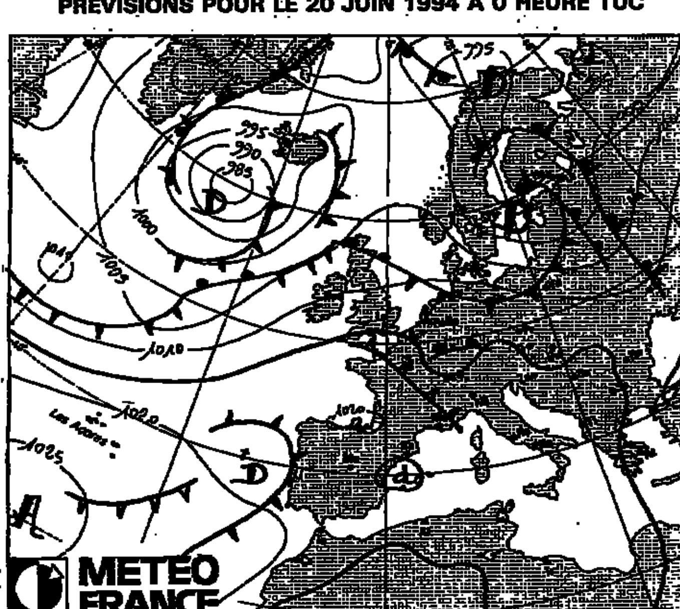
Dimanche : des orages au sud de la Seine. - Dès la matinée, le ciel sera nuageux sur le Sud-Ouest avec quelques ondées orageuses. Des Pays de Loire au Centre et à la Bourgogne, le ciel deviendra rapidement nuageux et des ondées se produiront en fin de matinée. Sur le reste du pays, la matinée sera ensoleillée, excepté sur le Nord-Pas-de-Calais où il y aura des passages nuageux.

En cours d'après-midi, le temps lourd et orageux touchera toute la moitié sud ainsi que les Pays de Loire, le Centre et la Bourgogne. Les orages seront forts sur les Pyrénées, le Massif Central et la Bourgogne. Ils seront plus isolés sur les Alpes. En fin de journée, ils éclateront sur l'Ile-de-France et la Champagne. Quelques ondées se produiront sur la Bretagne, la Haute-Normandie et la Franche-Comté. La Basse-Normandie, la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais, les Ardennes et le nord de l'Alsace et de la Lorraine resteront épargnés.

Du nord au sud du pays, le thermomètre ira de 10 à 18 degrés le matin et de 23 à 31 degrés l'après-midi.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 20 JUIN 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME № 6325

HORIZONTALEMENT

I. Touche un traitement et de nombreux cachets. Permet éventuellement d'observer une vedette sur le petit écran. – II. A Londres, ne laisse aucun espoir quand il est fermé. Personne ayant eu au moins un but dans la vie. Blindé pour le combat. – III. Temps où le futur avait pour impératif de se montrer plus que parfait. Cri. – IV. Elément de décoration florale. Fin de participe. Couteau. – V. Pure fantaisie. Orientation. Nouvelle de dernière heure. – VI. Jeu de quilles. Est indispensable au corps ou à l'esprit. – VII. Terre. Région touffue et parfois humide. Divinité.– VIII. Eléments d'une plantation populaire. Terme musical. Supprime l'assurance. – IX. Passage ne manquant pas de sel. Le plus imposant bâtiment de la marine. – X. Parade aux aléas. Situer le problème. – XI. Avant le déjeuner. Tire sur le vert. Bruit. – XII. Suscite bien des frictions. Grecque inversée. – XIII. Morceau de Chopin. Une beauté autant ravissante que ravie. Ecart à droite. Préposition. – XIV. Telle une paix mettant définitivement à l'abri des conflits. Une modeste place au soleil. – XV. Elle a de longs cils. Possessif. Canard qui survolait le Parnasse.

VERTICALEMENT

1. Témoignage d'affection durable. Invitation à se retrouver dans l'au-delà. – 2. Il faut éviter de lui broyer le cœur. Mises en pages. – 3. Vilain sujet. Dans. – 4. Il vit sans le savoir. Affublé d'une opinion opiniâtre. – 5. Il est bien difficile de lui fendre le cœur. Roi. Quartier d'Orange. Heure ancienne. – 6. La Meuse vue par les Hollandais. Pieu sur lequel personne n'a envie d'être cloué. *COFD, par exemple.* – 7. Voie fluviale. A l'étranger. Point fictifs. – 8. Le fond du calice. Combine. Degré. – 9. Peste ou rogne. Ecole de ministres sans portefeuille. – *10. Morceau de fromage.* Résume un programme d'enthousiasme collectif. – 11. Portait au loin des regards intéressés. Petit pays. – 12. En avance. Ancien aveu. Cherchent la petite bête. – 13. Abuseurs ou amuseurs. D'un auxiliaire. N'arrête pas de courir. – 14. Un endroit idéal pour saucissonner. Beaucoup d'entre eux ne reposent malheureusement pas que sur des lauriers. – 15. Peut être qualifié de petit. N'a pas d'os. De quoi nous couper le souffle.

Solution du problème nº 6324

Horizontalement

I. Marteau. – II. Inaudible. – III. Sacrerait. – IV. Obel. Ecru. – V. Na. Uns. – VI. Esope. – VII. Rivière. – VIII. Sonnantes. – IX. Tuée. Dîne. – X. Etre. Ente. – XI. Axées.

Verticalement

1. Misonéistes. – 2. Anabas. Out. – 3. Racé. Omera. – 4. Turlupinée. – 5. Ede. Néva. – 6. Aires. Index. – 7. Ubac. Rétine. – 8. Lire. Rente. – 9. Fétu. Pesées.

GUY BROUTY

INDUSTRIE

Prônant une réforme libérale et fédéraliste

Le rapport Bangemann préconise une nouvelle organisation des télécommunications en Europe

Le rapport Bangemann sur « la société de l'information » commence à faire beaucoup de bruit dans les milieux de la télécommunication et de l'audiovisuel. Rompant avec la logique de « déréglementation progressive » jusqu'à présent adoptée par Bruxelles, il prône un véritable « big bang ». Et opte pour la création d'une sorte de FCC – la Federal Communications Commission, chargée de la régulation du secteur aux Etats-Unis – à l'européenne. La nouvelle stratégie est d'inspiration à la fois très fédéraliste et très libérale.

Créer des centre pilotes de télétravail rassemblant au moins 20 000 salariés, dans vingt villes d'Europe d'ici 1995 ? Lancer des expériences d'enseignement à distance dans cinq pays au moins d'ici 1995 ? Relier par un réseau de communication électronique 30 % au moins des centres de recherche européens d'ici 1997 ? Améliorer la sécurité routière par un balisage électronique dans 10 grandes villes d'Europe et sur 2 000 kilomètres d'autoroute d'ici 1996 ?

Ces propositions émanent du rapport que Martin Bangemann, vice-président de la Commission européenne, a remis à Bruxelles et qui doit servir de base de réflexion aux Douze pour étayer leur réflexion sur les autoroutes de l'information (*le Monde* du 6 juin). Ce rapport commence à faire beaucoup de bruit dans les milieux de la télécommunication et de l'audiovisuel. Et de fait, ce document qui rompt avec la logique de *« déréglementation progressive »*, née du subtil équilibre de forces qui présidait au sein de la Commission, lui même reflet des divergences entre Etats membres, propose un véritable et radical « big bang ».

Préserver une compétition loyale

« Il y a urgence » notent les rapporteurs. *« Car les industriels et fournisseurs extra-communautaires* [NDLR : sous-entendu américains] *de technologies et de services liés à l'information sont de plus en plus actifs sur nos marchés. Si l'Europe prend du retard, nos propres acteurs n'auront plus de position commerciale suffisante pour tirer parti des énormes opportunités qui se profilent. Nos concurrents en sont convaincus. Et nous devons l'être. »*

Lever rapidement les barrières réglementaires, limiter les contraintes pesant sur les organisations de télécoms pour les rendre plus forts et débrider les initiatives. Le message n'a jamais été aussi clair : les Etats doivent cesser d'exercer une tutelle directe sur le secteur des communications.

La Commission se voit donc recommander de préconiser, le plus vite possible, la compétitition sur les infrastructures et les services qui sont encore sous monopole et de débarrasser les opérateurs de télécoms encore publics des fardeaux non commerciaux et des contraintes budgétaires qui sont encore les leurs. Pour le téléphone, la libéralisation totale est prévue pour 1998. Pour les infrastructures, aucune date n'a été fixée, la Commission devant boucler son « livre vert » sur le sujet d'ici à la fin de l'année.

Les forces du marché, expliquent les raporteurs, sont prêtes à prendre en charge et à financer l'avènement d'une « société d'information ». Réseaux en fibre optique, interconnexion de ces réseaux aux satellites et au câble, raccordement des foyers, des administrations et des entreprises à ces réseaux multiples... tout cela peut et doit être financé par des capitaux privés au plan européen. Dans une perspective où les forces du marché sont les maîtres d'œuvre de la modernisation, les gouvernements conservent cependant un rôle à jouer : mettre en place les « garde-fous » destinés à préserver une compétition loyale. Sans un « signal clair » libéral, les entreprises ne pourront bénéficier des gains de productivité (téléconférences, télétravail...) que la technologie met à leur disposition et le grand public restera un marché embryonnaire vis-à-vis des nouvelles possibilités éducatives et de distraction qui commencent à émerger aux Etats Unis (CD-ROM, CDI, paiement des films ou des évènements sportifs à la séance...).

Aux Etats nationaux de veiller à l'application d'un minimum de règles à et leur définition au niveau de l'Union européenne. Construire un marché unique de la communication suppose une vraie démarche communautaire, explique le rapport. Les disparités légales entre les différents pays constituent un obstacle. Le groupe Bangemann qui recommande, notamment, une législation commune sur l'abus de position dominante dans les médias émet une proposition explosive : mettre en place une autorité de régulation européenne, un équivalent de la FCC américaine, qui définisse un cadre réglementaire commun et soit chargé de la surveillance du secteur. Les gouvernements nationaux sont invités ainsi à renoncer à leurs prérogatives sur ces secteurs des télécommunications et de l'audiovisuel, que l'on sait stratégiques mais aussi, et politiquement et socialement, sensibles.

Y. M. et C. M.

AGRICULTURE

Le congrès du CNJA à Rodez

Les primes agricoles n'enrayent pas la « crise de vocation »

RODEZ
de notre envoyé spécial

On appelle cela le retour aux sources. D'ailleurs le thème du 28e congrès du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs), qui s'est tenu du 14 au 16 juin à Rodez, ne laissait pas place au doute : « L'installation : d'une politique à l'autre ». Depuis sa création à la fin des années 50, le CNJA a fait du renouvellement des générations de paysans son cheval de bataille. Mais il y a trente ans les agriculteurs étaient encore nombreux et les terres rares. Le rapport s'est complètement inversé aujourd'hui : pour quatre agriculteurs âgés ou découragés qui quittent le métier, on n'enregistre qu'une seule installation. A ce rythme, à la fin du siècle, la France aura adopté un profil à l'anglaise avec des campagnes qui seront au pire l'exutoire des citadins et au mieux le territoire restreint de semi-ruraux, parmi lesquels les agriculteurs – les vrais – ne seront plus qu'ultra-minoritaires.

C'est en 1976 que fut mis au point le dispositif d'incitation à l'installation de jeunes agriculteurs. La prime varie aujourd'hui entre 67 000 et 235 000 francs selon les zones, et le prêt bonifié peut atteindre 1 million de francs. Mais les conditions requises pour obtenir ces faveurs sont à la fois rigoureuses (stage de formation professionnelle, âge limite, obligation d'atteindre une rentabilité d'exploitation au bout de trois ans) et relativement inefficaces. De 11 715 en 1981, le nombre des installations est passé à 7 194 en 1992 et dans 10 % seulement des départements on prévoit une augmentation de leur nombre d'ici à l'année prochaine.

M. Puech rate l'occasion

Ce n'est donc pas en accroissant encore les crédits (même si une installation revient à 1 million de francs environ d'investissement) ou en diminuant le taux des crédits que l'on relancera la machine, mais plutôt en assouplissant les conditions d'accès. Les terres cultivables et les prairies sont pourtant beaucoup plus abondantes et moins chères qu'il y a vingt-cinq ans. Elles le seront davantage encore demain, car la fonte naturelle de la population et les préretraites agricoles vont libérer des milliers d'hectares. La question est donc de savoir si ces surfaces utiles serviront d'abord aux jeunes qui cherchent à se lancer, aux enfants qui reprennent la ferme familiale, ou encore aux exploitants déjà en place qui sont à l'affût de toute opportunité pour agrandir leur domaine.

A la tête d'un bureau profondément renouvelé, Christiane Lambert a tout de suite voulu imposer un style propre à l'organisation. Directive dans la manière de mener les débats, impavide devant les flatteries, elle est apparue comme le plus pur produit d'un syndicalisme professionnel. Elle s'en est pris à la PAC de 1992, qui doit « être considérée comme une parenthèse qu'il faudra refermer définitivement en 1996, car il ne s'agit pas de replâtrer une nouvelle fois le bric-à-brac démobilisateur qu'elle est devenue ».

Le ministre de l'agriculture, Jean Puech, qui était pourtant sur ses terres en Aveyron, a raté l'occasion de gagner le cœur des jeunes agriculteurs. Dans un discours d'auto-justification, technique et laborieux, qu'il a achevé dans le brouhaha, il n'a fait qu'indiquer des intentions, des pistes, des mises à l'étude plus que des engagements précis. Et quand il a parlé de son *« intransigeance à Bruxelles »*, il a déclenché des tonnerres de quolibets. C'est en définitive Raymond Lacombe, ancien président de la FNSEA, le « sage du Rouergue » maintenant classé parmi les aînés, qui aura ravi à tout le monde la vedette lorsque, de sa voix rocailleuse de stentor, il lança à tous ces jeunes chefs d'entreprise qui n'ont que *« performance et compétitivité à la bouche »* : *« Ce sont là des mots meurtriers si on oublie solidarité et spiritualité. »* Debout, la foule l'ovationna.

FRANÇOIS GROSRICHARD

ÉTRANGER

Au forum de Crans-Montana

L'Iran promet de privatiser 90 % de son secteur public

A *l'occasion de la cinquième réunion annuelle du Forum « universale » qui se déroule à Crans-Montana (Suisse) du 16 au 19 juin,* le ministre iranien des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, a indiqué à l'ouverture des travaux qu'il comptait se rendre « dans moins de deux mois » à Bagdad afin d'amorcer la normalisation des relations entre son pays et le régime irakien. Au plan économique, la délégation iranienne a vanté les mérites de son programme de privatisation qu'elle compte accélérer.

CRANS-MONTANA (Suisse)
de notre envoyé spécial

Le total des ventes des entreprises publiques privatisées au cours des cinq dernières années représente 3,4 milliards de dollars et le mouvement va se poursuivre jusqu'à ce que près de 90 % du secteur aient cédés à des intérêts privés, a assuré le 16 juin à Crans-Montana le gouverneur de la banque centrale iranienne, H. M. H. Adeli. Cette vaste opération, a-t-il précisé à l'occasion du Forum « universale » qui se déroule dans la station valaisanne, s'effectuera notamment par le biais des holdings industriels étatiques.

Dans certains cas, notamment lorsqu'il s'agit de secteurs jugés stratégiques, protégés par la Constitution iranienne, l'opération sera plus délicate, a admis M. Adeli. Mais des accommodements ont déjà été trouvés, notamment dans le secteur de la pétrochimie. Dans le même esprit, à côté du monopole que continuent à exercer les PTT iraniennes, une compagnie de téléphone privée a été créée dans le sud du pays, tandis que des petites compagnies privées voyaient également le jour dans le secteur postal et dans la fourniture d'électricité, a affirmé le gouverneur de la banque centrale, soulignant que ces privatisations se déroulaient sans aucun mécanisme susceptible d'en limiter la portée, tel que les actions spécifiques (« golden shares ») mises en place dans certains pays occidentaux.

La seule restriction est l'obligation faite au gouvernement de céder 33 % du capital au personnel et à la direction de l'entreprise publique destinée à être privatisée. Pour favoriser cette forme d'actionnariat populaire qui, selon Téhéran, concerne à présent onze millions de personnes (sur une population d'une soixantaine de millions d'habitants) contre trois millions il y a cinq ans, le régime du président Rafsandjani a mis en place plusieurs dispositifs d'aide. Fort du taux d'épargne des ménages, qui en moyenne a atteint 28 % du revenu disponible au cours des cinq dernières années, le gouvernement entend bien poursuivre dans cette voix.

Une partie importante de cette campagne de privatisation s'effectue par le canal de la Bourse de Téhéran, qui compte actuellement 188 sociétés cotées contre 105 entreprises (y compris 35 banques) avant la révolution islamique, a précisé Mohammad R. Salmasi, le secrétaire général de la bourse de Téhéran. Au cours des deux dernières années, 112 entreprises publiques ont été privatisées et nombre d'entre elles ont emprunté le chemin de la Bourse, a-t-il ajouté.

SERGE MARTI

Selon les propositions d'Henri Nallet

La PAC comme modèle pour les pays de l'Est

Dans la perspective de son élargissement, l'Union européenne doit contribuer en priorité au redressement des agricultures des pays d'Europe centrale et orientale (PECO), en sachant que, contrairement aux préjugés qui ont cours, les pays de la Communauté vendent désormais plus aux PECO qu'ils ne leur achètent. Telles sont les principales conclusions d'un rapport rédigé pour le compte de la Commission européenne par Henri Nallet, ancien ministre de l'agriculture et une personnalité néerlandaise, A. Van Stolk.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Le seul moyen de sortir l'agriculture des pays de l'Est de la spirale dépressive actuelle est de mettre en place un système de stabilisation des prix des produits agricoles et d'assurer une convergence progressive entre la politique agricole commune (PAC) et celle appliquée par les PECO, écrivent les auteurs du rapport.

Les Douze ne doivent pas s'inquiéter. En dépit de potentialités très réelles, la désorganisation du monde paysan, les structures foncières défavorables, la disparition du débouché soviétique et la concurrence de l'Occident font que, de 1988 à 1992, la production agricole a diminué d'au moins 30 %. *« Pour un temps assez long, ce sont les produits en provenance de l'Union européenne qui risquent de déstabiliser profondément les agricultures des PECO, plutôt que l'inverse. »*

Comment faire redémarrer la production ? Les auteurs écartent l'idée de laisser faire le marché. Pour retrouver la confiance, les paysans, expliquent-ils, doivent pouvoir compter sur des prix rémunérateurs. *« Cela supposerait l'introduction* [avec l'assistance technique de l'Union] *d'un régime de soutien des prix de la production agricole primaire, en tout cas des céréales, éventuellement du lait et du sucre, voire de la viande et des graines oléagineuses. »* Le niveau de ce soutien devrait se situer à peine au-dessus des coûts de production, afin d'éviter que celle-ci ne se développe de façon excessive.

Crédit agricole

Pour consolider ce mécanisme de stabilisation des prix, les auteurs préconisent un assouplissement des règles d'échanges appliquées par l'Union. Là encore, rien à craindre : *« Les quantités qui seraient disponibles pour l'exportation vers l'Union n'atteindraient pas un volume important. »* Dans l'autre sens, les « restitutions » (subventions) à l'exportation devraient être accordées avec précaution par l'Union afin de ne pas affecter la production des PECO.

Le rapport suggère encore la mise en place d'un système de crédit agricole où la propriété foncière (si possible revalorisée) servirait de garantie aux prêts dont ont besoin les producteurs pour se développer. Un tel mécanisme devrait rendre possible l'indispensable restructuration des exploitations, aujourd'hui trop morcelées. En conclusion, les auteurs plaident pour un rapprochement des politiques agricoles : *« Les agriculteurs des PECO s'organiseront progressivement sur un modèle inspiré de la PAC... et l'Union, s'ouvrant à d'autres pays, poursuivra son effort d'allègement et d'assainissement des instruments de la PAC, les deux mouvements se confortant mutuellement. »*

PHILIPPE LEMAITRE

Imprévisible dollar

Suite de la première page

Dans le même temps, la nouvelle géographie de la croissance au sein du monde industriel pousse à la baisse du dollar. Les opérateurs internationaux, l'Allemagne pour l'essentiel – et le Japon, dans une moindre mesure –, sont maintenant convaincus que l'Europe ont désormais franchi le creux de la récession et sont repartis dans une phase de croissance. Les taux d'intérêt y ont atteint leurs plus bas niveaux. Ils ne devraient plus baisser sensiblement. Les analystes de banque estiment par ailleurs que les Etats-Unis sont désormais revenus sur un chemin de croissance modérée. Ils n'escomptent plus outre-Atlantique de nouvelles hausses des taux d'intérêt dans les semaines, voire dans les mois à venir. Les bonnes nouvelles viendront davantage maintenant de l'Europe et du Japon que des Etats-Unis.

Les investisseurs sont donc tentés de vendre leurs titres en dollars pour leur préférer des créances en deutschemarks, plus sûres et plus rentables. Le climat politique général est venu, ces derniers jours, accroître leur détermination. L'image ce vendredi, sur leurs écrans, côte à côte, de Bill Clinton et d'Helmut Kohl – ils assistaient tous les deux à Chicago à l'ouverture de la Coupe du monde de football – n'a pu que les conforter. Affaibli chez lui et embourbé dans plusieurs dossiers internationaux (celui de la Corée du Nord notamment), le président américain s'apprête à subir, à l'automne, une défaite électorale. Il apparaît paralysé dans son action.

Effets néfastes pour l'Economie américaine

Le chancelier allemand au contraire vient d'être renforcé chez lui dans ses positions à l'occasion des élections européennes. L'Allemagne redevient ainsi pour les capitaux en mal de placements ce qu'elle a toujours été, un pôle de sécurité.

La chute du dollar risque cependant d'avoir des effets néfastes pour l'économie américaine – et au-delà pour l'ensemble du monde. En conduisant à un renchérissement du prix des importations, un dollar faible peut être une source d'inflation aux Etats-Unis. La baisse de la devise américaine peut aussi provoquer un mouvement d'inquiétude, puis de panique, parmi les possesseurs de titres en dollars. A l'une ou l'autre de ces menaces, la Réserve fédérale pourrait répondre par... une nouvelle hausse de ces taux d'intérêt à court terme.

Au début de la semaine, Lloyd Bentsen, le secrétaire américain au Trésor, s'était félicité du redressement du dollar vis-à-vis du yen. Les Américains avaient effectivement réussi début mai, en mobilisant seize banques centrales, à stabiliser la devise américaine. C'était une preuve, explique M. Bentsen, *« de la détermination du gouvernement américain à soutenir sa monnaie ». « Nous refusons le mauvais procès qui nous est fait selon lequel nous ne nous intéressons pas à la valeur du dollar »*, avait-il encore déclaré. L'administration Clinton va sans doute avoir l'occasion, dans les jours qui viennent, de démontrer qu'il s'agissait bien d'un faux procès.

ERIK IZRAELEWICZ

EN BREF

ALLEMAGNE : Le Bundestag adopte la première loi anti-initiés. – Le Bundestag (chambre basse du Parlement allemand) a adopté vendredi 17 juin la première loi destinée à lutter contre les délits d'initiés en Bourse. Contrairement aux autres pays industriels, l'Allemagne n'avait encore aucun dispositif juridique de ce type. La loi prévoit des peines allant jusqu'à cinq ans de prison et 500 000 marks (1,7 million de francs) d'amende et instaure l'obligation de déclarer les franchissements de seuil, lorsqu'un investisseur dépasse un contrôle de 5, 10, 25, 50 et 75 % du capital d'une société. Dans le but d'attirer davantage de petits actionnaires, le Parlement a aussi décidé de baisser à 5 marks (contre 50 auparavant) la valeur nominale minimale des actions offertes au public en Allemagne.

ENTREPRISE : dans l'affaire Boussac, Bernard Arnault veut faire appel. – Condamné par le tribunal administratif de Paris à rembourser 338,5 millions de francs d'aides consenties par l'Etat, de 1982 à 1985, à la Compagnie Boussac-Saint Frères, Bernard Arnaul, veut faire appel. Le 15 juillet 1987, la Commission européenne avait déclaré illicites les aides publiques – 1 milliard de francs au total – consenties au groupe Boussac. Sous la pression de Bruxelles, le Trésor décidait en 1990 de réclamer le remboursement de 338,5 millions de francs. Le tribunal administratif a confirmé cette décision, mardi 7 juin, en exonérant le groupe Arnault du paiement des intérêts.

INDUSTRIE : CarnaudMetalbox et l'américain Wheaton fusionnent leurs activités dans le domaine des produits pharmaceutiques et cosmétiques. – Le géant franco-britannique CarnaudMetalbox et le groupe américain Wheaton Industries Inc. ont décidé de fusionner leurs activités dans le domaine de l'emballage des produits pharmaceutiques et cosmétiques. Avec 10 000 salariés et plus de 5 milliards de francs de chiffre d'affaires, le nouveau groupe, baptisé Wheaton International, se hisse au premier rang mondial de cette spécialité, loin devant TPI (groupe Pechiney). Il sera détenu à parts égales par CarnaudMetalbox et les actionnaires familiaux de Wheaton, après approbation des conseils d'administration et feu vert de l'administration américaine.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 13 JUIN AU 17 JUIN 1994

PARIS

Rien ne va plus

INDICE CAC 40

- 4,2 %

Rien ne va plus, la roulette tourne et les jeux sont loin d'être faits ! Depuis maintenant quatre semaines, la Bourse de Paris n'en finit pas de baisser. La dernière lueur d'espoir qui semblait poindre au Palais Brongniart remonte au 13 mai. Depuis, les semaines perdantes ne cessent de s'aligner. Sur toute cette période, les valeurs françaises ont abandonné plus de 11,45 % et à trois séances de la fin du terme boursier de juin, la liquidation – à moins d'un miracle – sera à nouveau perdante (elle l'est pour l'instant de 9,25 %). Pis, ce sera la cinquième liquidation perdante consécutive, ce qui ne s'était pas produit depuis 1990 où, de mai à septembre, l'indice CAC 40 n'avait pas engrangé un seul point.

Le ton était donné dès lundi : la secousse qu'a connue le marché parisien des actions n'est pas venue directement des résultats des élections européennes, celles-ci ont avant tout pesé sur les marchés obligataires européens qui craignent une montée en puissance des opposants au traité de Maastricht. Mais quand l'obligataire va mal... De plus, la peur d'une reprise de l'inflation américaine, le gonflement de la masse monétaire allemande ainsi que la lourdeur des déficits budgétaires n'ont, bien évidemment, pas contribué à la meilleure tenue des marchés de taux. Bref, en clôture, après avoir perdu jusqu'à 2,5 % quelques instants avant, l'indice CAC 40 perdait 2,13 % pour finir à son plus bas niveau de l'année.

Le lendemain, une légère reprise, essentiellement technique, permit à l'indicateur parisien de reprendre un peu de hauteur avec un gain de 0,72 %. La mauvaise orientation du MATIF, après une perte de 1,62 % la veille et un nouveau repli de 0,56 % en clôture, fut momentanément laissée de côté au profit de la détente du taux des bons du Trésor à trente ans américains qui revenaient à 7,31 % contre 7,35 % la veille au soir. Cette petite éclaircie sera la seule, les séances suivantes seront toutes placées sous le signe de la baisse.

Ni l'annonce d'une hausse de 0,5 % de la production industrielle en France au premier trimestre contre les 0,2 % attendus, pas plus que la détente de son taux d'appel d'offres par la Banque de France de 0,1 % pour le ramener à 5,2 %, n'ont réussi à redonner un semblant de sourire aux boursiers : mercredi, l'indice CAC 40 perdait 1,29 %, reculait de 1,2 % le lendemain et terminait la semaine sur une baisse de 0,35 %. Avec ce dernier repli, les valeurs françaises abandonnent 4,2 % en cinq séances et désormais 14,6 % depuis le début de l'année, l'indice CAC s'inscrivant à la cote 1935,95, niveau oublié depuis le mois de juillet 1993.

Dividende majoré

Du côté des valeurs, la cote s'est encore enrichie ou va s'enrichir de nouveaux entrants, surtout dans le segment des valeurs moyennes. C'est le cas notamment de la société GEA (Grenobloise d'électronique et d'automatisme), spécialisée dans les équipements de péages d'autoroutes, qui sera introduite au second marché de la Bourse de Paris le 21 juin prochain. La procédure d'introduction retenue est celle de la mise en vente. Le prix d'offre minimal est de 120 francs par action. Le lendemain, ce sera l'inscription au marché hors-cote des jeans Nelson au prix de 105 francs. Le 23, MGI Coutier, équipementier automobile, tentera lui aussi l'aventure boursière sur le second marché. Depuis le début de l'année, le second marché, seul compartiment de la cote affichant encore des gains, a accueilli une quinzaine de valeurs nouvelles. D'autres en revanche vont le quitter soit pour intégrer le règlement mensuel (NRJ et Zannier), soit seront radiés et inscrits au hors-cote comme Ortiz-Miko.

Pour se consoler de cette mauvaise passe, les actionnaires pourront toujours saluer la décision de l'Assemblée nationale qui a adopté, mercredi 15 juin, en deuxième lecture, une proposition de loi autorisant le versement d'un dividende majoré « récompensant » la fidélité des actionnaires porteurs de titres nominatifs des sociétés commerciales. L'article unique de ce texte, qui avait été proposé par le sénateur centriste UDF Etienne Dailly, a été adopté par la majorité RPR et UDF. Le PS a voté contre et le PCF n'a pas pris part au vote. Contrairement au Sénat, les députés sont revenus à la version votée en première lecture en traitant de la même façon les actionnaires personnes physiques et personnes morales.

Toutefois, les députés ont rejeté l'amendement du gouvernement qui souhaitait ramener le taux d'éligibilité de 0,5 % de capital de la société cotée détenu par l'actionnaire à 0,2 %. Le texte, présenté comme une incitation à la fidélité de l'actionnariat, prévoit qu'une *« majoration de dividende dans la limite de 10 % peut être attribuée à tout actionnaire qui justifie d'une inscription nominative depuis deux ans »*. Le principe du dividende majoré, notamment préconisé par L'Air liquide, a permis au producteur de gaz industiel de voir son actionnariat inscrit au nominatif de plus que tripler en un an.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Agroalimentaire

	17-6-94	Diff.
Bongrain	3 021	- 19
BSN	815	- 14
Eridania Béghin	888	- 19
Fromageries Bel	4 840	- 155
LVMH	846	- 27
Pernod-Ricard	374,7	- 3,3
Rémy-Cointreau	217,5	- 7,5
Saint-Louis	1 576	- 62

Assurances

	17-6-94	Diff.
AGF	437,5	- 47
AXA	238,8	- 31,4
GAN	388,2	- 44,1
Groupe Victoire	NC	-
SCOR SA	129,5	- 2,5
UAP	143,9	- 8,9

Bâtiment et matériaux

	17-6-94	Diff.
Bouygues	596	- 41
Ciments français	305	- 12
Colas	970	- 10
Eurotunnel	25,25	- 5,2
Eiffage	1 235	- 40
GTM Entrepose	425	- 15
Imétal	545	- 14
Immob. Phénix	80	- 4,3
Jean Lefebvre	1 095	- 25
Lafarge-Coppée	399	- 18,3
Poliet	402	- 9,1
Saint-Gobain	629	- 30
SGE	198	- 25
Spie-Batignolles	340	- 15

Chimie

	17-6-94	Diff.
Air liquide (L')	754	- 35
Gascogne cp7 F	510	- 18
Michelin	229,3	- 3,8
Plastic Omnium	681	- 4
Rhône-Poulenc A	127,6	- 7
Rhône-Poulenc Cl	170	+ 2
Roussel-Uclaf	569	- 29
Sanofi	821	- 36
Synthélabo	188	- 13

Consommation non alimentaire

	17-6-94	Diff.
BIC	1 230	- 35
Chargeurs	1 360	- 55
Christian Dior	433,5	- 5,2
Clarins	514	- 4
DMC	417	inchangé
EBF CP 15 F	840	- 15
Essilor Int.	894	- 28
Gr. André CP 8,50	538	- 102
L'Oréal	1 115	- 10
Moulinex	137	- 5,5
Salomon	2 050	- 85
SEB	506	- 18
Skis Rossignol	1 806	- 54
Sommer-Allibert	1 891	- 89
Zodiac	2 220	- 14

Crédit et banques

	17-6-94	Diff.
Comp. bancaire	510	- 1,2
BNP CI	247	- 1,2
Cetelem	1 100	- 94
CPR	383,1	- 8,9
CDE	219	inch.
CCF	215	- 15,3
CFF	1 002	- 23
CLF	381	- 17,6
Créd. lyon. CI	546	- 33
Crédit national	502	- 13
Société générale	587	- 18
SOVAC	490	- 18
UFB Locabail	434	- 9
UIC	406	+ 3
Via Banque	390	+ 18

Distribution

	17-6-94	Diff.
Alsacienne Sup.	N.C.	-
Bon Marché	748	- 25
Carrefour	1 787	- 52
Casino	141,5	- 8,5
Castorama Dubois	712	- 45
Compt. modernes	1 242	- 227
Damart	5 460	- 150
Docks de France	660	- 34
Gal. Lafayette	2 190	- 110
Guilbert SA	523	- 17
Guyenne Gasc.	1 435	- 63
Pinault Pr.	870	- 47
Primagaz	920	Inchangé
Promodès	862	- 51
Rexel (ex-CDME)	610	- 34
SCOA	2,62	- 0,07

Electricité et électronique

	17-6-94	Diff.
Alcatel-Alsthom	593	- 48
Alcatel-Câble	581	- 16
CSEE	562	- 47
Intertechnique	635	- 15
Labinal	650	- 80
Legrand cp 30 F	6 110	- 60
Matra Hachette	107	- 7,9
Radiotechnique	475	- 5
Sagem	2 580	- 165
Schneider	388,4	+ 10,9
Thomson CSF	162,6	- 3,2

Immobilier et foncier

	17-6-94	Diff.
GFC	436	- 34,5
Lucia	127	-
Olipar	21	- 1
Rue Impériale	3 800	- 220
Sefimeg	443	- 19
Silic	770	- 28
Simco	480	- 19
Sogeparc	795	- 15
UIF	515	- 40

Investissement et portefeuille

	17-6-94	Diff.
Arnault et Assoc.	NC	-
Bolloré	350	- 8
Cerus	105,9	- 5,3
CGIP	1 138	- 15
Eurafrance	1 840	- 113
Gaz et Eaux	1 950	- 47
Lagardère MMB	117,4	- 10,6
Marine-Wendel	379	- 6
Navigation mixte	1 005	- 43
Nord-Est	141	- 4
Origny-Desvroise	1 100	- 70
Parfinance	200,2	- 4,5
Paribas	370	- 15
Suez	279,4	- 23,4
Worms	261,1	- 17,4

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (KF)
Eaux (Cie génér. des)	496 200	2 110 787
Alcatel-Alsthom	2 850 546	1 748 748
Elf Aquitaine	3 494 445	1 400 378
Total	2 379 198	758 841
Suez	2 338 825	679 127
LVMH	735 675	632 739
BSN	740 290	615 529
Paribas	1 594 605	605 959
Société générale	978 550	592 074
L'Oréal	510 460	572 779
Lyon. Eaux Dumez	1 085 945	554 695
Havas	1 271 825	544 426
Saint-Gobain	830 280	529 943
UAP	3 409 925	508 804

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Euro Disney	+ 6,2	Eurotunnel	+ 15,7
Vallourec	+ 2,6	Pechiney Intl	+ 12,7
Bongrain	+ 1,7	Dassault Aviation	+ 12,2
Scoa Regroup	+ 1,3	Gle Entreprises	+ 11,1
Klepierre	+ 1,2	Axa	+ 11
Géophysique	+ 1	Labinal	+ 9,9
UFB Locabail	+ 0,9	Galeries Lafayette	+ 9,5
CCMC Managix	+ 0,8	Casino Guichard	+ 9,4
Lebon	+ 0,6	Bouygues	+ 9,1
Sophia	+ 0,2	Worms et Cie	+ 8,8
Sat	+ 0,2	Sligos	+ 8,7
Zodiac	+ 0,1	Sovac	+ 8,5
Pechiney CIP	-	Suez Compagnie	+ 8,5
SFIM	-	Compt. Modernes	+ 8,3

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	10-6-94	13-6-94	14-6-94	15-6-94	16-6-94
RM	5 464 687	3 791 249	3 832 861	4 024 725	3 686 284
Comptant R. et obl.	22 469 524	20 992 662	28 291 928	29 713 267	27 623 822
Actions	320 003	380 113	313 832	251 324	270 220
Total	28 254 214	25 164 024	32 438 621	33 989 316	31 560 326

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	13-6-94	14-6-94	15-6-94	16-6-94	17-6-94
Ind. SBF 120	1 370,94	1 376,57	1 360,31	1 343,88	1 338,97
Ind. SBF 250	1 332,60	1 336,77	1 321,15	1 306,06	1 316,46
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 977,66	1 991,99	1 966,39	1 942,81	1 935,95

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 juin 1994
Nombre de contrats : 187 558 environ

COURS	ÉCHÉANCES			
	JUIN 1994	SEPT. 1994	DÉC. 1994	MARS 1995
Premier	–	114,50	113,60	112,80
+ Haut	–	114,70	113,60	112,80
+ Bas	–	113,70	112,86	112,80
Dernier	–	113,78	112,96	112,80
Compensation	–	113,78	112,88	112,08

Métallurgie, mécanique

	17-6-94	Diff.
Carnaud Metalbox	167,3	- 1,7
Dassault Aviation	416,1	- 63,9
De Dietrich	2 768	- 30
Fives-Lille	588	- 20
Legris Industrie	265	- 4,5
Métaleurop	80,45	- 2,9
Pechiney CI	406	- 1
Pechiney Int.	151	- 15,7
Peugeot SA	794	- 46
Strafor, Facom	848	- 8
Valeo	250,5	- 4
Vallourec	288	8

Mines d'or, diamant

	17-6-94	Diff.
Anglo-American	287,5	+ 7,2
Buffelsfontein	56,9	+ 0,6
De Beers	135	+ 0,7
Driefontein	77,75	+ 6,7
Gencor	13,8	- 0,05
Harmony	29	- 0,1
Randfontein	51,55	+ 2,45
Sainte-Helena	54	+ 1,5
Western Deep	224,3	+ 23,8

Pétrole

	17-6-94	Diff.
BP-France	125	- 1,6
Elf-Aquitaine	396,1	- 10,4
Erap-Elf	355,2	+ 4,6
Esso	972	- 28
Géophysique	585	- 5
Total cp 7,50 F	316,2	- 6,7

Sicomi ou ex-Sicomi

	17-6-94	Diff.
Bail Investiss.	874	- 39
Genefim	326,5	- 1,5
Immobail BTP	NC	-
Interbail	498,6	- 5,5
Klepierre	629	+ 7
Locindus	945	- 20
Selectibanque	176	- 2
Unibail	446	- 11

Transports, loisirs, services

	17-6-94	Diff.
Accor	676	+ 2
BIS	304	- 35
Canal Plus	888	- 49
Cap Gemini	177,6	- 0,4
CEP Comm.	493	- 24
Club Méditerranée	395,8	- 29,2
Dauphin Ota	306	- 13
eaux (gle des)	2 259	- 7
Ecco	762	- 23
Euro Disney	34,9	+ 0,7
Filipacchi Médias	887	- 33
Havas	421	- 10,5
Lyonnaise-Dumez	609	- 11
OGF	720	- 35
Publicis	509	- 2
Delmas Vieljeux	NC	-
SITA	680	- 29
Sligos	499	- 51
Sodexho	911	- 41
TF1	482,6	+ 7,2

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	17-6-94	Diff.
6 % 93-97	97,76	- 0,97
10,80 % 1979	100,7	- 0,3
EDF-GDF 3 %	6 080	+ 30
CNB 5 000 F	100,25	inch.
CNB Par. 5 000 F	100,1	+ 0,1
CNB Suez 5 000 F	100,5	-
CNI 5 000 F	100,5	+ 0,25

NEW-YORK

En dents de scie

INDICE DOW JONES

+ 0,09 %

Wall Street a évolué en dents de scie au cours de la semaine écoulée, les investisseurs restant prudents en raison de l'incertitude sur l'évolution de l'inflation dans les mois à venir. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé vendredi à 3 776,78 points, en hausse de seulement 3,33 points, soit une timide avance de 0,09 % par rapport à la période précédente.

Selon Ed La Varnway, analyste chez First Albany, le marché se pose deux questions : la première est de savoir quel est le rythme de la reprise économique et l'autre si la Réserve fédérale (Fed) va encore resserrer sa politique monétaire. Pour cette dernière question, Ed La Varnway estime que les « *chances* » d'un nouveau relèvement des taux d'intérêt par la Fed lors la prochaine réunion de son comité monétaire en juillet ont été réduites par la publication mardi d'une hausse modeste (+ 0,2 %) de l'indice des prix de détail en mai. Mais la forte hausse de l'indice des prix des matières premières, notamment à cause de l'augmentation des cours des céréales et du pétrole, pourrait provoquer une accélération de l'inflation et une hausse des taux d'intérêt fixes, a-t-il expliqué.

Du côté des valeurs, les matières premières et les pétrolières ont gagné du terrain. Alcoa a terminé vendredi à 74 5/8 contre 73 la semaine passée, Newmont Mining à 41 contre 39 et Mobil à 84 1/2 contre 82 3/8. Exxon a fait exception, terminant la semaine à 58 7/8 contre 62 1/4 vendredi dernier.

	Cours 10 juin	Cours 17 juin
Alcoa	73	74 5/8
Allied Signal Inc.	35 1/4	36 1/2
American Express	28 7/8	28 1/8
ATT	55 3/8	56 1/2
Bethlehem Steel	21 1/8	21 3/8
Boeing	48 1/4	48 3/8
Caterpillar Inc.	105 1/8	108 3/4
Chevron	90 7/8	43 1/2*
Coca-Cola	40 1/4	40
Dysney Corp.	44 1/8	44 3/4
Du Pont de Nemours	60 5/8	60 3/8
Eastman Kodak	46 1/4	46 7/8
Exxon	62 1/4	58 7/8
General Electric	47 3/4	47 3/4
General Motors	51 3/8	53 7/8
Goodyear Tyre	37 7/8	39 3/8
IBM	62 5/8	62 3/8
International Paper	70 1/8	70 3/4
Morgan (J.P.)	65 1/4	64 1/4
McDonnell Douglas	122 1/8	123 7/8
Merck and Co.	31 1/4	30 5/8
Minnesota Mining	51 7/8	50 7/8
Philip Morris	50 1/4	50 3/8
Procter Gamble	56 3/8	55 5/8
Sears Roeb. and Co	50 1/8	48 3/4
Texaco	64 3/4	63 3/8
Union Carbide	27 1/4	27 1/8
United Tech.	66 3/8	66 5/8
Westinghouse	12 3/4	12 5/8
Woolworth	15 5/8	16 1/8

* Division du titre par 2

TOKYO

Au plus haut depuis 28 mois

INDICE NIKKEI

+ 2,10 %

Portée par l'espoir d'une reprise économique, la Bourse de Tokyo a gagné à nouveau du terrain cette semaine et pour la première fois depuis 28 mois, l'indice Nikkei est repassé au-dessus du niveau des 21 500 points. Finalement, le Nikkei a gagné 108,12 points (0,5 %) d'un vendredi à l'autre, terminant à 21 503 points, après une hausse de 2,10 % la semaine précédente.

Les valeurs japonaises ont bénéficié des signes récents de reprise économique. Le gouverneur de la Banque du Japon, Yasushi Mieno, a déclaré mercredi qu'il existe une *« forte possibilité d'un pas en avant de l'économie vers la reprise »*. *« Le marché est tourné vers la hausse dans la mesure où l'économie a entamé le processus de reprise et que les bénéfices des sociétés s'améliorent »*, a ajouté le président d'YTB Investment Management Co., Chuichi Takahashi, en soulignant que *« cette tendance reste subordonnée à la stabilité des changes »*.

Le Kabuto cho a également été encouragé par la perspective d'une solution à la crise nucléaire nord-coréenne, à la suite des entretiens à Pyongyang entre l'ancien président américain Jimmy Carter et le président nord-coréen Kim Il-sung.

Indices du 17 juin : Nikkei 21 503 (c. 21 395,18) ; Topix 1 705,53 (c. 1 700,80).

	Cours 10 juin	Cours 17 juin
Bridgestone	1 620	1 690
Canon	1 780	1 790
Fuji Bank	2 330	2 330
Honda Motors	1 900	1 920
Matsushita Electric	1 860	1 890
Mitsubishi Heavy	765	820
Sony Corp.	6 270	6 370
Toyota Motors	2 130	2 120

LONDRES

Rechute

-1 %

Les fluctuations des marchés obligataires européens et américains ont continué d'affecter le Stock Exchange cette semaine, l'empêchant de profiter pleinement de la publication d'indicateurs économiques rassurants sur le plan de l'inflation. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé vendredi à 3 022,9 points, avec une perte hebdomadaire de 33 points, soit un recul de 1 %.

Des déclarations du gouverneur de la Banque d'Angleterre Eddie George, qui a estimé que le temps viendrait où il faudrait « inévitablement » relever les taux d'intérêt, ont également jeté un froid.

Du côté des valeurs, Euro Disney, qui a annoncé le lancement le 20 juin de son augmentation de capital de 5,95 milliards de francs à 10 francs l'action, a gagné 17 pence à 400.

Indices « FT » du 17 juin : 100 valeurs, 3 022,9 (c. 3 055,9) ; 30 valeurs, 2 372,9 (c. 2 419,1) ; mines d'or, 230,9 (c. 218,5) ; fonds d'Etat, 91,79 (c. 92,92).

	Cours 10 juin	Cours 17 juin
Allied Lyons	5,68	5,68
BP	3,90	4,11
BTR	3,75	3,64
Cadbury	4,53	4,39
Glaxo	6,61	6,78
GUS	5,95	5,68
ICI	8,12	7,84
Reuters	4,81	4,66
RTZ	8,64	8,60
Shell	7,10	7,06
Unilever	10,02	9,98

FRANCFORT

Déprimée

-3,86 %

La Bourse de Francfort a essuyé de fortes pertes cette semaine, déprimée par la dégringolade du marché obligataire allemand, lui-même influencé par l'affaiblissement du marché américain. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a terminé vendredi à 2 050,72 points, soit en chute de 3,86 % par rapport à la clôture de la semaine précédente.

Après que le DAX ait enfoncé son seuil de résistance des 2 100 points lundi, les pertes se sont accélérées avec un recul de 2,80 % sur les deux premières séances de la semaine. Le DAX s'est ensuite stabilisé mercredi, avant de reprendre sa chute, suite à un nouvel affaiblissement du marché obligataire américain en raison de l'annonce jeudi d'une hausse des prix des matières premières relançant les craintes d'inflation aux Etats-Unis.

La banque WestLB estime les perspectives à court terme du marché *« peu brillantes »*. Par ailleurs, note-t-elle, les importantes augmentations de capital qui seront réalisées prochainement (notamment celle de Daimler-Benz, à partir de lundi), pourraient faire peser des contraintes supplémentaires sur le marché.

Indice DAX du 17 juin : 2 050,72 (c. 2 133,08).

	Cours 10 juin	Cours 17 juin
AEG	179,5	174,10
BASF	315	302,50
Bayer	365,7	357,20
Commerzbank	331	323
Deutsche Bank	746	732
Hoechst	346,20	334
Karstadt	621	594,50
Mannesmann	446	407
Siemens	657	661,70
Volkswagen	465,50	457

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Des proportions inquiétantes

La remontée des taux d'intérêt prend des proportions inquiétantes dans les compartiments européens du marché international. Extrêmement prudents, les investisseurs professionnels demeurent sur la réserve. Et, faute de souscripteurs, les meilleurs des débiteurs ne sont pas en mesure de se procurer directement les fonds en francs français ou en deutschemarks dont ils ont l'emploi. Il leur faut parfois renoncer à leur projet, en différer l'exécution, ou bien encore trouver des solutions de rechange.

Ainsi, la Communauté européenne du charbon et de l'acier n'a pas encore émis l'emprunt de 500 millions de francs français qu'elle se propose de contracter pour une durée de vingt-cinq ans. De même, l'Ile-de-France a dû se tourner vers le marché helvétique pour obtenir l'équivalent de 300 millions de francs français. Elle a lancé en Suisse un emprunt de 75 millions de francs de ce pays pour une durée de huit ans, et, par l'intermédiaire de la banque Paribas, elle en a échangé le produit contre des francs français qu'il lui faudra rémunérer à taux variable.

Par ailleurs, deux pays européens qui cherchaient des marks allemands ont dû passer par le marché du dollar américain. L'Autriche s'y est présentée pour un montant de 600 millions de dollars pour une durée de deux ans. Le produit de son emprunt a fait l'objet d'un contrat d'échange, si bien que, finalement, tout se passe comme si le Trésor public de Vienne avait levé des fonds à taux fixe en monnaie allemande. L'affaire était confiée à une banque américaine, Goldman Sachs.

Le cas de la Belgique est encore plus intéressant. Bruxelles a lancé jeudi sur l'euromarché, par l'intermédiaire de l'Union de banques suisses, une opération de 500 millions de dollars pour une durée de cinq ans. L'opération a été bien accueillie et elle coûte 7,10 % l'an au Trésor public belge. Il n'y a pas de contrat d'échange. La dette reste en dollars. Mais ces dollars sont actuellement vendus contre des deutschemarks, lesquels serviront à rembourser une dette à court terme de 820 millions de deutschemarks, qui viendra à échéance le 7 juillet. La solution retenue est habile, elle permet à la Belgique de réorganiser sa dette extérieure, que les autorités de ce pays veulent d'une part consolider et d'autre part rééquilibrer, en réduisant la place énorme prise depuis des années par le deutschemark.

Une disposition protectionniste

Parmi les développements récents d'ordre technique, certaines dispositions prises à Paris retiennent l'attention des spécialistes. Les autorités viennent enfin d'autoriser le lancement d'emprunts de type « planétaire » en francs français. De tels emprunts peuvent être offerts en même temps de part et d'autre de l'Atlantique, alors que la majorité des autres emprunteurs internationaux ne peuvent se placer aux Etats-Unis que plusieurs semaines après leur lancement. Les euro-obligations, par exemple, ne sont pas immédiatement accessibles aux investisseurs américains, alors qu'elles le sont sans délai aux européens. Les opérations planétaires, qui demandent un montage assez compliqué, répondent précisément au souci de relier le marché américain des capitaux à l'euromarché. Cela vaut tant pour celles qui sont libellées en dollars que pour celles émises en deutschemarks.

Or la solution retenue par l'administration française est un peu différente. Elle vise à relier le marché américain non pas à l'euromarché, mais au marché national français. Ce marché national français, celui où sont émis les fonds d'Etat par exemple, est par définition arrimé dans le pays, et il se distingue en cela de l'euromarché, qui a tendance à échapper aux pesanteurs locales pour s'orienter vers la place de Londres. Actuellement, toutes les émissions en francs français doivent être lancées en France, même les euro-émissions. Mais si un assouplissement se produit, ce qui est probable dans le cadre d'une Europe libérale, le compartiment de l'eurofranc pourrait émigrer. C'est dans cette perspective qu'il faut examiner la décision des autorités, qui correspond à des préoccupations protectionnistes visant à retenir le marché en France même, à empêcher que des emprunts en francs français soient émis à l'étranger.

Cet aspect restrictif paraît encore plus évident si l'on compare la grande liberté dont jouissent les banques sur l'euromarché lorsqu'elles veulent diriger des emprunts et les contraintes auxquelles elles sont soumises sur le marché national. La place faite aux banques étrangères est minime sur le marché national, alors qu'elle est de plus en plus grande sur l'euromarché.

Toutes les interprétations ne sont cependant, pas négatives et d'aucuns estiment que par la force des choses les banques étrangères compétentes ne tarderont à s'imposer sur le marché national français dès lors qu'il commencera à s'internationaliser vraiment, ce qui se produira à l'occasion du lancement du premier emprunt planétaire en francs. La question ne se pose pas pour l'instant. Pour qu'elle soit d'actualité, il faudrait que les investisseurs américains songent à placer une partie de leurs fonds en obligations libellées en francs, ce qui n'est pas encore le cas.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

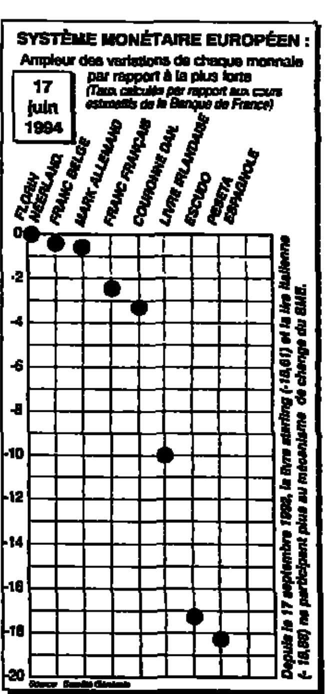
Lourde rechute du dollar

La semaine a été très mauvaise pour le dollar, surtout à la veille du week-end. D'abord éprouvée par les résultats des élections européennes, qui ont renforcé le mark en même temps que le chancelier Kohl, la devise américaine s'est encore affaiblie après la confirmation par la Bundesbank, de l'arrêt, temporaire ou non, de la baisse de ses taux directeurs. Le coup de grâce lui a été donné vendredi après-midi, par les prévisions pessimistes du Conference Board, organisme de recherche du patronat des Etats-Unis, selon lesquelles le dollar pourrait perdre 10 % de sa valeur au cours des dix-huit prochains mois, ce qui le ramènerait en dessous de 1,50 DM d'ici à la fin de 1995 (et un peu au-dessus de 5 francs français). Du coup, la devise américaine qui, de 1,6660 DM à la fin de la semaine dernière, était déjà revenue à 1,6350 DM, a chuté à 1,61 DM, au plus bas depuis huit mois (et à 5,50 francs), ce qui a fortement préoccupé les marchés. Dès le début de la semaine, le mark, dopé par la victoire des chrétiens démocrates aux élections européennes qui améliorent les chances de ce parti et de son chef, le chancelier Kohl aux élections législatives de l'automne, progressait par rapport au dollar, qui retombait de 1,6650 DM à 1,6450 DM. Ensuite, des signes de ralentissement apparaissaient aux Etats-Unis, déprimaient encore plus la devise américaine. Les opérateurs, en effet, en tiraient la conclusion que la Réserve fédérale serait moins pressée de relever à nouveau ses taux directeurs, d'où une moindre attirance pour les placements en monnaie américaine.

Parallèlement, les propos des dirigeants de la Bundesbank laissant entendre que la baisse des taux allemands était terminée, du moins pour l'instant, raffermissaient encore un peu plus le mark. En outre, le dollar ne bénéficiait pratiquement pas de la montée de la tension de la Corée du Nord. Il convient de noter que le yen n'a pas progressé, car il a été vendu abondamment partout dans le monde, puisque le Japon est voisin de la Corée du Nord et de ses potentielles bombes atomiques.

En Europe, le mark s'est, naturellement, raffermi vis-à-vis des autres monnaies, passant, à Paris, de 3,4020 F à 3,4180 F (la montée des adversaires du traité de Maastricht aux élections européennes ayant défavorablement impressionné), et à Milan, de 966 à 982 lires. A noter, enfin, la grande fermeté du franc suisse, qui a contribué à la faiblesse du dollar, après les propos des dirigeants de la Banque nationale Suisse, qui ont laissé entendre que la baisse des taux était finie en Helvétie sans exclure totalement une remontée.

F. R.



COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 13 AU 17 JUIN
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5171	–	17,9501	73,8716	61,2370	2,9771	54,6448	0,00623
	1,5085	–	17,9099	71,0227	60,0132	2,9155	53,5475	0,00621
Paris	8,4518	5,5710	–	411,5387	341,1513	16,5853	304,4362	3,4721
	8,5539	5,6705	–	402,7344	340,3049	16,5321	303,6412	3,5220
Zurich	2,0537	1,3537	24,2990	–	82,8965	4,0301	73,9727	0,8437
	2,1240	1,4080	24,8303	–	84,4986	4,1050	75,3949	0,8745
Francfort	2,4774	1,6330	29,3125	120,6323	–	4,8616	89,2350	1,0178
	2,5136	1,6663	29,5334	118,3452	–	4,8580	89,2262	1,0350
Bruxelles	50,9594	33,59	6,0294	24,8135	20,5695	–	18,3552	2,0935
	51,7416	34,30	6,0947	24,3608	20,5845	–	18,3668	2,1304
Amsterdam	2,7763	1,8300	[illegible]	1,35185	112,063686	5,44805	–	1,1486422
	2,8171	1,8675	332,40798	1,32635	112,074656	5,44461	–	1,1593780
Milan	2434,19	1604,50	288,0093	1185,2700	982,5475	47,76719	876,7760	–
	2428,69	1610,00	275,9918	1143,4659	966,2126	46,93878	862,1151	–
Tokyo	157,02	103,50	18,57835	76,45712	63,38028	3,08127	56,55738	0,064506
	156,76	103,92	21,57249	73,80682	62,36672	3,02974	55,64659	0,064547

A Paris, 100 yens étaient cotés le vendredi 17 juin 5,3826087 F contre 5,456601 F le vendredi 10 juin 1994.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Redescente aux enfers

Après une semaine de purgatoire, les marchés financiers européens sont redescendus aux enfers, surtout à Paris, où le rendement de l'argent d'Etat à dix ans s'est encore élevé, atteignant 7,73 % vendredi à la clôture du MATIF, et même 7,85 % en soirée sur le réseau mondial Globex, contre 7,21 % la semaine dernière. Cette ultime tension était provoquée par un vif accès de faiblesse du dollar *(voir en rubrique Devises et or)* et par une dégradation concomitante du marché américain des obligations, dont les rendements remontaient. *« Une crise, c'est une véritable crise »*, soupirent les opérateurs, qui essaient d'analyser les causes de ce retournement de tendance, le plus rapide et le plus brutal depuis vingt ans : deux points complets de hausse en quatre mois, de quoi déstabiliser n'importe quel marché. Ainsi, la timide amélioration enregistrée la semaine dernière, après la chute de la semaine précédente qui avait vu le rendement des dix ans monter à 7,64 % n'a pas tenu. Le cours du contrat dix ans sur le MATIF a poursuivi sa descente, retombant de 118 à moins de 113 sur l'échéance de septembre, qui correspond à 114 sur l'échéance juin, caduque désormais car trop rapprochée. *« Le marché est tétanisé, il n'y a plus de joueurs »*, observait un opérateur. A ce sujet, la rumeur la plus folle courait en fin de semaine, faisant état de *« pertes énormes »* sur le MATIF : le directeur financier des AGF aurait même été remercié, ce que la compagnie d'assurance a démenti vigoureusement. On a tout de même noté de très grosses ventes de contrats à terme par des gérants de SICAV obligataires qui se résolvent à *« courir »* le risque de baisser des cours de ces SICAV en raison de la dépréciation croissante des obligations en fonction de la hausse des rendements.

Cette dépréciation est encore faible sur les emprunts de courte durée (2 % pour l'emprunt Balladur 6 % 1993-1997) dont le cours de souscription de 100 est revenu à moins 98, mais elle devient forte sur les emprunts de longue durée, dont la *« volatilité »* est forte, avec des rendements qui peuvent atteindre 8,60 % sur les *« zéro coupons »* à échéance 2025. On connaît l'adage boursier suivant lequel la hausse appelle la hausse mais surtout la baisse appelle la baisse. Pour l'instant, aucun investisseur ne veut *« entrer dans le marché »*, de peur de voir son acquisition se déprécier dans les jours qui suivent. C'est un engrenage diabolique et particulièrement nocif, car, si la hausse des cours des obligations (18 % en moyenne l'an dernier) enrichit tout le monde, leur baisse appauvrit tout le marché également, y compris les prêteurs, qui bénéficient certes d'une rémunération peu élevée, mais sont affectés par la dépréciation des cours des emprunts souscrits antérieurement. Dans ces conditions, la poursuite, à petits pas, de la baisse des taux de pension des banques centrales européennes n'a eu absolument aucun effet pas plus la diminution hebdomadaire de celui de la Bundesbank (Repo), remanié de 5,10 % à 5,05 % que celui des taux des appels d'offres de la Banque de France, amputé de 10 centimes à 5,20 %, ce qui ramène à 15 centimes contre 25 l'écart entre Paris et Francfort.

Le prix du pétrole

Tout le problème, maintenant, est de savoir quand cette baisse s'arrêtera, à 5 % pour la Bundesbank, ou un peu au-dessous, comme l'y autorise la marge de manœuvre dont elle dispose jusqu'à ce butoir de 4,75 %, 25 centimes au-dessus du taux d'escompte ramené de 5 % à 4,50 % en mai dernier. Les déclarations des dirigeants de la Bundesbank, notamment d'Otmar Issing, selon lesquelles *« l'horizon est dégagé pour une période assez longue après la dernière baisse des taux décidée à la mi-mai »*, propos confirmés dans le rapport mensuel de la Banque. A cet égard, les marchés attendent assez fiévreusement les chiffres de croissance de la masse monétaire allemande M3 pour mai, qui devraient afficher un ralentissement à 14,5 % ou 14,3 % en rythme annuel, un peu moins que les 15,4 % (révisés) d'avril.

Aux Etats-Unis, l'accalmie qui a commencé par régner en début de semaine grâce à l'augmentation de *« seulement »* 0,2 % des prix de détail en mai, contre 0,3 % attendus, n'a guère duré, l'inquiétude des opérateurs sur la reprise éventuelle de l'inflation était avivée par la nouvelle hausse du prix du baril de pétrole (au-dessus de 17 dollars pour le brent de mer du Nord et à près de 20 dollars sur juillet sur le marché à terme de New-York, au plus haut depuis un an. Une augmentation supplémentaire du prix des matières premières et la baisse du dollar ont poussé à 7,13 % et 7,45 % le rendement des obligations du Trésor à dix et trente ans, contre 7,02 % et 7,31 % la semaine dernière. Menaçant et mauvais pour l'Europe !

A cet égard, l'analyse technique par les spécialistes des graphiques de la direction des marchés à la Société générale n'est pas très réconfortante. Pour eux, la tendance baissière du marché continue à le pousser vers des niveaux plus bas. De nouveaux mouvements de baisse ne peuvent être exclus, l'objectif restant toujours des niveaux proches des cours de 113,50 sur le contrat notionnel du MATIF à échéance de septembre, et même plus bas, 113,28, ce qui donnerait un rendement de 7,84 % sur l'OAT dix ans (ce qui vient d'être atteint vendredi 17 juin en soirée). Pour ces analystes, la conclusion reste donc toujours la même : la prudence ! Mais ils hasardent tout de même que les investisseurs les plus dynamiques pourront cependant commencer à se demander quand acheter, surtout s'ils ont une vision à long terme. Notons toutefois que d'autres analystes sont encore plus pessimistes, prévoyant des cours de 112 et même moins sur le contrat dix ans, avec des rendements dépassant largement 8 % !

FRANÇOIS RENARD

MATIÈRES PREMIÈRES

Le zinc sort de sa grisaille

Le zinc, contrairement à sa couleur et à sa réputation, consent à ne plus faire grise mine. Les cours mondiaux se redressent, participant ainsi à la spectaculaire remontée de l'ensemble des matières premières. Aucune comparaison cependant avec l'envolée du café – en milieu de semaine, celui-ci s'établissait à 2 400 dollars la tonne – ou du cuivre dont la tonne vaut actuellement près de 2 200 dollars. Le zinc, métal discret, ne dépasse que de quelques poussières les 1 000 dollars la tonne.

La longue descente aux enfers semble pour un temps arrêtée. Mais les professionnels ne se font guère d'illusions : malgré ses multiples usages, le *« métal ennuyeux »*, selon Primo Levi (1), n'en a pas tout à fait terminé avec la crise. Derrière le miroir lisse des statistiques officielles – celles du groupe international d'étude sur le plomb et le zinc en particulier – se cache une réalité difficilement maîtrisable. Que disent en effet ces experts ? Qu'en 1993 la consommation mondiale de zinc était de 6,4 millions de tonnes, soit 5,4 millions de tonnes dans les pays occidentaux et environ 1 million de tonnes dans l'ancienne Union soviétique. Ils affirment également que la production mondiale s'élevait, l'année dernière, à 6,9 millions de tonnes.

Cet excédent en soi ne serait pas catastrophique si le zinc ne s'effritait sous le poids des stocks. En ce domaine, ce métal dépasse ses propres records et aussi ceux de l'ensemble des non-ferreux : 1 188 425 tonnes qui représentent, non seulement un doublement des volumes en l'espace d'une année, mais aussi, selon les analystes du secteur, dix-huit semaines de consommation. *« Et il ne s'agit que de la marchandise entreposée au London Metal Exchange,* s'exclame un opérateur. *Si l'on devait comptabiliser tout le métal disséminé dans le monde, il serait plus juste d'envisager un volume de 1,7 million de tonnes. »*

L'Asie alimente avec générosité les entrepôts de la place de Londres : depuis le début de l'année, la Chine a exporté 51 000 tonnes de zinc. Elle ne devrait pas s'arrêter là ; une nouvelle mine vient d'entrer en activité. Sur l'ensemble de l'année 1994, les experts prévoient que l'empire du Milieu déversera 150 000 tonnes de métal gris. Quant à la Corée du Nord, selon toute probabilité, elle en écoulera 95 000 tonnes.

Fin des débordements

Seule l'ancienne Union soviétique – la Russie, et le Kazakhstan en particulier – semble mettre un terme à ces débordements. Les Républiques de la Communauté des Etats indépendants produisent à peu près 45 % de la consommation de la CEE, soit 12 % de la production mondiale. Entre 1991 et 1993, les exportations de ces pays avaient grossi les stocks du LME au point qu'ils triplaient au cours de cette période. Or les analystes prévoient qu'en 1994 les Républiques de l'Oural devraient se contenter de mettre 120 000 tonnes de zinc sur le marché (contre 250 000 tonnes environ (2) en 1992). Tout laisse à penser en effet que la Russie ne bénéficie pas des mêmes conditions d'extraction et d'exportation qu'auparavant. Aussi l'offre en provenance de l'Oural s'essouffle-t-elle, qu'il s'agisse du zinc ou d'autres métaux comme l'aluminium ou le cobalt.

Il n'empêche. Face à cette offre de toute façon excédentaire, les négociants jugent la demande trop molle. Après une augmentation de la consommation de 1,8 % en 1993 par rapport à l'année précédente, les experts tablent sur une hausse de seulement 1,4 % en 1994. Les Etats-Unis marquent le pas, le Japon et la Corée du Sud donnent des signes de fatigue.

Pour ne rien arranger, en Europe, les intentions de réduction de capacité sont longues à se concrétiser ou jugées insuffisantes. Eurométaux – une association qui, comme son nom l'indique, regroupe la plupart des producteurs européens – avait l'intention, pour assainir la situation, de retirer du marché 250 000 tonnes. Mais dans les faits, ils se résolvent difficilement à ce coûteux sacrifice. L'Australie, par exemple, ne semble pas prête. *« A quoi cela sert-il,* dit-elle le regard rivé sur l'Asie, *si les uns anihilent les efforts des autres ? »* Metallgesellschaft a consenti toutefois à faire des efforts. Le groupe allemand a déclaré que les capacités de Ruhr-Zinc passeraient de 200 000 à 90 000 tonnes par an. Mais, curieusement, cette annonce faite à la fin du mois n'a guère ému les opérateurs.

Le zinc aurait effectivement pu bénéficier d'une chance de survie par un contrôle rapide et drastique de l'ordre mondial. Il n'en est pas moins vrai que cet acte n'est efficace que s'il est unanime. Or, pour étayer les craintes de l'Australie, les Etats-Unis vident actuellement leurs stocks stratégiques (DLA) accumulés en 1930. *« Brader benoîtement 50 000 tonnes de zinc dans un marché déjà saturé, c'est psychologiquement désastreux,* assure un opérateur. *Il n'y a aucune raison pour que les industriels se couvrent dans l'immédiat. Ils sont trop sécurisés. »*

MARIE DE VARNEY

(1) *Le Système périodique*, Albin Michel, 1987.

(2) Il s'agit de chiffres approximatifs. En ce qui concerne les statistiques, les pays de l'Est ne jouent pas de transparence !

PRODUITS	COURS DU 17-06
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	2 452 (+ 69) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 471 (+ 66) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	6 580 (+ 70) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	352,5 (+ 0,5) Dollars/tonne
Café (Londres) Juillet	2 347 (+ 149) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Juillet	1 362 (+ 37) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	335 (– 3) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	283 (– 10) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	285,8 (– 8,6) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres)	16,40 (– 0,16) Dollars/baril
Or (Londres)	387,85 (– 4) Dollars/once

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 10-6-94	Cours 17-6-94
Or fin (kilo en barre)	69 800	69 200
– (kilo en lingot)	69 800	69 400
Pièce française (20 F)	401	396
• Pièce française (10 F)	324	320
Pièce suisse (20 F)	404	397
Pièce latine (20 F)	403	397
• Pièce tunisienne (20 F)	400	399
Souverain	511	506
• Souverain Elizabeth II	508	508
• Demi-souverain	290	319
Pièce de 20 dollars	2 405	2 550
– 10 dollars	1 252,50	1 290
• – 5 dollars	700	690
– 50 pesos	2 625	2 590
• – 20 marks	497	494
– 10 florins	420	415
• – 5 roubles	281	276

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 18 JUIN

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.** Les Pilotes du *Clemenceau*, de Christian Brincourt.
13.45 **Jeu : Millionnaire.**
14.10 **Divertissement : Ciné gags** (et à 17.20).
14.15 **La Une est à vous.** Avec la série : Sydney Police.
17.25 **Sport : Football.** Coupe du Monde : Etats-Unis-Suisse, en direct de Detroit ; A 18.20, mi-temps ; A 18.35, 2e mi-temps.
19.25 **Divertissement : Vidéo gag.**
20.00 **Journal, Journal de la Coupe du monde de football, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Variétés : Super nana.** Finale présentée par Patrick Sébastien.
23.10 **Téléfilm : Silhouette.** De Carl Schenkel.
0.40 **Magazine : L'Europe en route.**
0.45 **Sport : Golf.** Masters féminins à Evian.

FRANCE 2

13.25 ▶ **Magazine : Géopolis.** Ukraine : la croix et la bannière, de Gilles Rabine, Georges Hansen et Jean-Claude Vargas.
14.15 **Magazine : Animalia.** La Grande Barrière de corail.
15.15 **Magazine : Samedi sport.** Tiercé, en direct de Vincennes ; A 15.25, Cyclisme : Grand Prix du *Midi libre*, 5e étape, Montpellier-Sète (197 kilomètres) ; Football : spécial Coupe du monde.
17.20 **Variétés : Taratata.** Spécial SolEnSi : concert donné le 18 octobre 1993 au profit de l'association Solidarité Enfants Sida. Avec Michel Jonasz, Francis Cabrel, Maurane, Maxime Le Forestier, Alain Souchon, Catherine Lara.
18.45 **INC.**
18.50 **Magazine : Frou-frou.** Invitée : Valérie Lemercier.
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
19.59 **Journal et Météo.**
20.45 **Théâtre : La Bonne Anna.** Pièce de Marc Camoletti, avec Marthe Mercadier, Henri Guybet, Yolande Folliot.
22.30 **Magazine : Autant en emporte le temps** (et à 4.50). Présenté par Thierry Ardisson.
23.45 **3000 scénarios contre un virus.**
23.50 **Journal et Météo.**

FRANCE 3

13.00 **Samedi chez vous** (et à 14.50, 16.45).
14.00 **Série : La croisière s'amuse.**
17.35 **Magazine : Montagne.**
18.20 **Expression directe.** RPR.
18.23 **Clip : 3 000 scénarios contre un virus** (et à 0.10).
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
18.50 **Un livre, un jour.** *Jean Renoir, cinéaste*, de Célia Bertin.
19.00 ***Le 19-20 de l'information.*** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.15 **Tout le sport.** Spécial Coupe du monde de football.
20.40 **Série : En garde à vue.** Ainsi font, font, font, de Marco Pauly.
21.40 **Sport : Football.** Coupe du monde : Italie-République d'Irlande, en direct de New-York.
0.00 **Journal et Météo.**
0.15 **Magazine : Ruban rouge.** Emission interactive sur le sida. Avec le docteur Serge Hefez.

CANAL PLUS

14.00 **Téléfilm : La Parole retrouvée.** De Nigel Finch.
15.30 **Documentaire : J. Edgar Hoover, la double vie du chef du FBI.** De Bill Cann.
16.20 **Documentaire : Les Allumés.** Les Sculpteurs de montagnes, de Yann Layma.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

16.45 **Décode pas Bunny.**
17.45 **Série animée : Léa et Gaspard.**
17.50 **Magazine : On fait le plein.** Le plein de basket : résumé du match n° 5 de la finale NBA, New-York-Houston ; Le mag. 19.30 : Flash d'informations. 19.35 : Le plein de super.
20.30 **Téléfilm : Les Rues de Los Angeles.** De Georg Stanford Brown.
22.00 ▶ **Prince, The Beautiful Experience.**
23.05 **Flash d'informations.**
23.15 **Documentaire : Les Grands Frissons du cinéma d'horreur.** De Bernard Gonner.
0.35 **Sport : Golf.** 3e journée de l'Open américain.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

16.50 **Courts métrages : Premières vues.** Scènes de ménage avec Clémentine, de Stéphane Mercurio ; Le cœur ne veut pas de repos, d'Andreï Djelesniakov ; Loin de toi, de Mariana Otero ; Scènes de balcon, de Grzegorz Braun ; Deux petites amoureuses, d'Anne Villacèque (rediff.).
18.00 **Magazine : Mégamix.** Présenté par Martin Meissonnier. Madras ; Tad/Soundgarden ; Al Jarreau ; Barrio Chino ; Protest Song ; Frédéric Le Junter ; Rajasthan/Hameed Khan ; Guantanamera ; Tony Truant (rediff.).
19.00 **Série : Eric Sykes.** D'Eric Sykes (v.o.).
19.30 **Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. La géographie du temps mondial.
19.35 **Histoire parallèle.** Actualités allemandes et britanniques de la *semaine du* 18 juin 1944, commentées par Marc Ferro et David Brown.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Hank Williams, vie et mort d'un Cadillac cow-boy.** Documentaire de Claude Ventura.
22.10 **Téléfilm : Le Pain.** De Ram Loevy.
23.35 **Magazine : Snark.** Study in Color and Black and White, de Stan Brakhage ; Le Vent, de Csaba Varga ; Sun in Your Head, de Wolf Vostell ; Femmes, de Michael Gaumnitz ; *Réflexions sur la puissance motrice de l'amour*, de Pierre Trividic.
0.10 **Documentaire : Jazz in the Night.** John Lurie and the Lounge Lizards, de Werner Schretzmeier.
0.40 **3 000 scénarios contre un virus.**

M 6

13.45 **Série : V.**
14.40 **Série : Berlin antigang.**
15.35 **Sport : 24 heures du Mans auto.** Départ.
16.50 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
17.40 **Série : Le Saint.**
18.40 **Magazine : Les Enquêtes de Capital** (et à 3.00). Assurances tous risques.
19.10 **Magazine : Turbo.** Spécial Le Mans.
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.35 **Sport : 24 heures du Mans auto** (et à 0.20). Point de course.
20.45 **Téléfilm :** *La Guerre des haras.* De Simon Wincer.
0.30 **Série : Soko, brigade des stups.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Yves Michaud, directeur de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts.
20.45 **Nouveau répertoire dramatique.** Deux siècles d'amour, d'Eduardo Manet ;
22.35 **Musique : Opus** Variations sur des thèmes de *Michel Butor*.
0.05 **Clair de nuit.** Rencontre avec Philippe Olivier, fondateur des éditions Hors-commerce.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Opéra** (en direct du Concertgebouw d'Amsterdam) : Le Roi Arthus, de Chausson, par le Grand Chœur et l'Orchestre philharmonique de la radio néerlandaise, *dir.* Edo de Waart ; sol. : Carol Yahr, mezzo, Marcel Vanaud, René Massis, barytons, David Kuebler, Peter Jeffes, Damon Evans, ténors, Valdemar Wild, basse.
23.00 **Ainsi la nuit.**
0.05 **Les Fantaisies du voyageur.**

IMAGES

Cocorico

ON savait déjà que Thierry Roland et Jean-Michel Larqué étaient au football ce que Bouvard et Pécuchet sont à la littérature, Roux et Combaluzier aux ascenseurs, Black et Decker à l'outillage. On sait désormais qu'il y a aussi en eux du Sherlock et du Holmes, ou plutôt du Starsky et du Hutch, vu que cette révélation fait suite aux remarquables débuts américains de ces deux duettistes dans la quinzième Coupe du monde de football.

Sans eux, sans le secours de leurs commentaires perspicaces, nous n'aurions jamais su qu'un drame s'était déroulé, sous nos yeux, pendant le match Allemagne-Bolivie qui inaugurait, à Chicago, cette manifestation sportive. Ils ont été les seuls à observer qu'à la vingtième minute de la première mi-temps le valeureux gardien de but bolivien avait été, littéralement, *« coupé en deux, à la tronçonneuse, à la hauteur des hanches »* au cours d'un *« face-à-face musclé »* avec un énergumène teuton. Ils ont aussi été les premiers à constater que la malheureuse victime souffrait, en outre, d'une *« béquille »*. Mais, comme tous les grands enquêteurs, Thierry et Jean-Michel ne dévoilent pas sur-le-champ tout ce qu'ils savent. Nous devrons attendre un peu pour qu'ils nous expliquent comment cet *attentat a pu être perpétré « dans le plus grand fair-play », « sans vilain geste »*.

Sans eux, nous n'aurions pas deviné non plus qu'un psychodrame s'était noué dans la tribune de la presse. A dire vrai, là encore, nous ne savons toujours pas exactement ce qui s'est passé mais il s'est produit un « quelque chose » d'assez énigmatique si l'on en juge par cet échange codé entre Thierry et son compère :

« Ah ! nous avons des confrères turcs devant nous ! C'est quelque chose !...

– Je ne suis pas sûr que ce soient des Turcs...

– Non. Ce sont des Egyptiens. Et même une Egyptienne, très en colère...

– Oui. Cette consœur égyptienne va avoir du mal à finir le match... »

La clé de ce mystère annexe résidait peut-être dans l'étrange message personnel adressé quelques instants plus tard par Jean-Michel Larqué, en aparté, à un auditeur inconnu : *« Bisous de Julie ! »*

Le terrain, à ce moment-là, était devenu une fournaise sous l'effet – Thierry Roland l'a aussitôt noté – d'un *« véritable cagnard »*. Sans doute est-ce pour cela que les joueurs boliviens se sont alors *« enflammés »* tandis que les maillots des joueurs allemands étaient *« à tordre »*.

Ce fut tout de même un beau match de football. Et, bien que, au terme de l'incendie, l'Allemagne l'ait officiellement emporté sur la Bolivie, c'est nous qui avons gagné. Car le but de la victoire a été marqué – ce détail-là ne pouvait évidemment échapper à nos deux limiers – avec *« un ballon français »* !

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 19 JUIN

TF 1

6.00 **Série : Passions.**
6.30 **Club mini Zig-Zag.**
7.10 **Club Dorothée.**
8.00 **Le Disney Club.** L'Ecole de la brousse ; Tic et Tac ; Super Baloo ; Myster Mask ; La Bande à Dingo ; Dessin animé ; Reportages ; Jeu ; Cuisine ; Invité : Gérard Clément ; Variétés : Joëlle Ursull.
10.25 **Magazine : Auto Moto.** Super-tourisme à Dijon ; Grand Prix moto d'Allemagne ; Les 24 Heures du Mans ; Championnat de France de rallye, à Antibes ; Formule 3 000 à Sylverstone, Pau et Barcelone ; L'actualité de la formule 1.
11.03 **Météo** (et à 12.18).
11.05 **Magazine : Téléfoot en Amérique.** Spécial Coupe du Monde : retour sur la cérémonie d'inauguration de la XVe Coupe du Monde ; Retour sur le match d'ouverture : Allemagne-Bolivie, et les matches Espagne-Corée du Sud, USA-Suisse, Colombie-Roumanie, Italie-Eire ; Maradonna, le Brésil ; Présentation des matches de la semaine.
11.55 **Jeu : Millionnaire.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.20 **Série : Hooker.**
14.15 **Série : Arabesque.**
15.10 **Série : Le Rebelle.**
15.55 **Série : Les Dessous de Palm-Beach.**
16.55 **Disney Parade.** Défense de fumer ; Super-flic.
18.00 **Des millions de copains.** Avec la série : Alerte à *Malibu*.
19.00 **Magazine : 7 sur 7.** Présenté par Anne Sinclair. Invité : Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale.
20.00 **Journal, Journal de la Coupe du monde de football, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Cinéma : Le Marginal.** □ Film français de Jacques Deray (1983).
22.40 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.50 **Cinéma : Une étrange affaire.** ■■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1981). Avec Michel Piccoli, Gérard Lanvin, Nathalie Baye.
0.35 **Journal et Météo.**
0.45 **Concert : Mozart.** *Symphonies KV 385, KV 425 et KV 504*, par l'Orchestra filarmonica italiana, dir. : Alessandro Arigoni.
2.05 **TF1 nuit** (et à 3.00, 3.35, 4.35).
2.10 **Documentaire : Histoires naturelles** (et à 3.40). Chasser le naturel ; Le Maroc, la nature et le Coran.
3.10 **Série : Mésaventures.**
4.40 **Musique.**
5.05 **Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.**

FRANCE 2

6.00 **Magazine : Animalia** (rediff.).
6.50 **Dessin animé.**
7.00 **Les Matins de Saturnin.**
8.45 **Connaître l'islam.**
9.15 **Emission israélite.**
10.00 **Présence protestante.** 2 000e émission. Invités : Roland Giraud, Bernard Haller, Liz Mac Comb, Frédérique Hébrard, Louis Velle, Manu Dibango, Eve Ruggieri.
11.00 **Messe.** Célébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption à La Clayette (Saône-et Loire).
11.50 **Magazine : Midi moins sept.** Présenté par Noël Copin.

12.05 ***L'Heure de vérité*** (et à 3.25). Magazine présenté par François-Henri de Virieu. Invité : Charles Pasqua.
12.55 **Météo** (et à 13.15).
13.00 **Loto, Journal et Point route.**
13.25 **Dimanche Martin.**
15.00 **Série : L'Equipée du Poney Express.**
15.50 **Dimanche Martin** (suite).
17.15 **Magazine : Stade 2.** Football : spécial Coupe du monde ; Aviron : Internationaux de France à Vaires ; Cyclisme : Grand Prix du *Midi libre* ; Rugby : tournée de l'équipe de France au Canada ; Automobile : les *24 Heures* du Mans ; Motonautisme : championnat de France.
18.10 **Magazine : Coupe du monde de football.**
18.35 **Sport : Football.** Coupe du monde : Belgique-Maroc, en direct d'Orlando.
20.30 **Journal, Journal des courses et Météo.**
21.05 **Cinéma : Monsieur Quigley, l'Australien.** ■ Film américain de Simon Wincer (1990).
23.05 **Variétés : Taratata.** Emission présentée par Nagui. Invité : le Golden Gate Quartet. Avec Joe Cocker, Jimmy Cliff, Dick Rivers, Pow Wow.
0.40 **Journal et Météo.**
1.00 **Série : Histoires fantastiques.**
1.25 **Sport : Football.** Coupe du monde : Cameroun-Suède, en direct de Los Angeles ; A 1.35, Coup d'envoi.
4.20 **24 heures d'info.**
4.35 **Documentaire : Les Echos de la noce.**
5.20 **Magazine : D'un soleil à l'autre** (rediff.).

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Bonjour les petits loups.**
8.00 **Les Minikeums.**
9.15 **Sport : Football.** Coupe du monde : Etats-Unis-Suisse, en différé de Detroit.
10.55 **Expression directe.** FNSEA.
11.05 **Magazine : Mascarines.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine : Musicales.** Présenté par Alain Duault. Finale des Masters de piano de Monte-Carlo.
14.05 **Série : La croisière s'amuse.**
14.55 **Magazine : Sports dimanche.** A 15.00, Tiercé, en direct d'Auteuil ; A 15.10, Football : Coupe du Monde, aux Etats-Unis, Colombie-Roumanie (rediff.). ; A 16.OO, Grand Steeple-Chase de Paris.
16.40 **Téléfilm : Honky-Tonk.** De Don Taylor (1974).
17.55 **Clip : 3 000 scénarios contre un virus** (et à 0.25).
18.00 **Magazine : Lignes de mire.** Présenté par Jacques Chancel. Invités : Dominique Cantien, Dann Loustallot et Martine Laroche-Joubert, Amanda Lear, Philippe Bouvard.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Les Aventures de Tintin.** Les Cigares du pharaon.
20.25 **Tout le sport.** Spécial Coupe du monde du football.
20.50 ***Série : Derrick.*** Une vie bradée, de Herbert Reinecker.
21.55 **Sport : Football.** Coupe du monde : Norvège-Mexique, en direct de Washington.
0.10 **Journal et Météo.**
0.30 **Cinéma : Les Garçons.** ■■ Film franco-italien de Mauro Bolognini (1959) (N., v.o.).
2.05 **Musique : Cadran lunaire.** Lieder, par Dietrich Fischer Dieskau, baryton, accompagné par Harmut Höll, piano.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 **CBS Evening News.**
7.25 **Décode pas Bunny.**
8.20 **Série animée : Léa et Gaspard.**
8.25 **3 000 scénarios contre un virus.** I Love You.
8.30 **Documentaire : National Geographic.** Libres éléphants du Botswana, de Dereck Joubert et *Beverly Joubert*.
9.30 **Cinéma : Fire Birds.** □ Film américain de David Green (1989).
10.54 **La Coccinelle de Gotlib.**
10.55 **Cinéma : La Crise.** ■■ Film français de Coline Serreau (1992).
12.28 **La Coccinelle de Gotlib.**

— *En clair jusqu'à 14.04* —

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : Télés dimanche.** Présenté par Michel Denisot.
13.35 **Divertissement : La Semaine des Guignols.**
14.04 **La Coccinelle de Gotlib.**
14.05 **Téléfilm : *Les Invitées de l'empereur.*** D'Anthony Page.
15.45 **Sport : Athlétisme.** 2e journée du championnat des Etats-Unis, en direct de Knoxville.
16.45 **Documentaire : Uria, l'enfant de la rivière.** De Frédéric Labourasse.
17.35 **Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux.** 12. Ecran total en mouvement.
17.57 **La Coccinelle de Gotlib.**
18.00 **Cinéma : Uncle Buck.** □ Film américain de John Hughes (1989).

— *En clair jusqu'à 20.35* —

19.35 **Flash d'informations.**
19.40 **Ça cartoon.** Présenté par Philippe Dana.
20.25 **Magazine : Dis Jérôme ?** Présenté par Jérôme Bonaldi.
20.30 **Le Journal du cinéma.** Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 **Cinéma : L'Odeur de la papaye verte.** ■ Film français de Tran Ahn Hung (1993).
22.15 **Flash d'informations.**
22.20 **Corridas.**
23.40 **Sport : Golf.** 4e journée de l'Open américain.
1.00 **Sport : Basket-ball américain.** Match n° 6 de la finale de la NBA, en direct.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 **Téléfilm : Le Marteau,** De Bernd Schedewald (rediff.).
18.30 **Court-métrage : La jeune fille et la mort.** De michel Spio
noza (rediff.).
19.00 **Série : Slapstick.** Thème : dans la jungle. Film : Un safari mouvementé, avec Al Saint-John.
19.30 **Documentaire : Bérau.** Sur les traces de Conrad, de Frédéric Compain.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **Soirée thématique : Histoires de trains.** Soirée proposée par Christoph Jörg.
20.41 **Cinéma : Le Train.** ■■ Film franco-américain de John Frankenheimer et Bernard Farrel (1964).
22.50 **Court métrage : Omnibus.** De Sam Karmann.
23.05 **Documentaire : Ponctualité d'abord.** Les Convois de la mort, de Pim Richter (v.f. et v.o.).
23.50 **Documentaire : A 89 mm de l'Europe.** De Marcel Lonziski (v.o.).
0.05 **Documentaire : Pacific 231.** De Jean Mitry.
0.15 **Documentaire : Le Train en marche.** De Chris Marker.
0.45 **3 000 scénarios contre un virus.**

M 6

8.05 **Magazine : Mes années clip.**
8.30 **Téléfilm : Miss rodéo.** De Jachie Cooper.
10.05 **Magazine : Ciné 6.** Spécial musiques de films.
11.00 **Magazine : Turbo.** Spécial Le Mans.
11.45 **Série : Les Années coup de cœur.**
12.15 **Série : Ma sorcière bien-aimée.**
12.55 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
13.55 **Série : Le Fugitif.**
14.55 **Magazine : Culture rock** (et à 3.00, 5.35). La saga de 1981.
15.20 **Sport : 24 Heures du Mans auto.** Arrivée.
16.15 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
17.15 **Série : Schimanski.**
18.55 **Série : Aux frontières du réel.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.35 **Sport 6** (et à 1.15).
20.40 **Magazine : Zone interdite.** Présenté par Patrick de Carolis. Invités : Pierre Arditi. Fumeurs s'abstenir ; TOC : les tics des toqués ; L'enfer du Rwanda. Invité : Bernard Kouchner.
22.45 **Magazine : Culture pub** (et à 5.10). Spécial vices. Le hasard fait bien les shows ; Les assassins de la pub ; La vase communicante ; Le business du plagiat.
23.15 **Téléfilm : Une jeune fille si charmante.** De Servais Mont.
0.40 **Six minutes première heure.**
0.50 **Magazine : Métal express.** Meilleurs moments. Iggy Pop ; Porno for Pyros ; L7.
1.20 **Musique : Boulevard des clips** (et à 6.00).
3.00 **Rediffusions.**

FRANCE-CULTURE

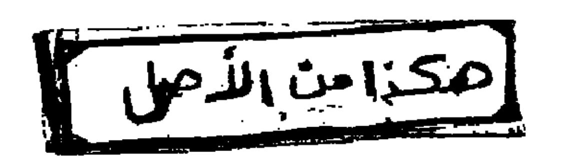
20.30 **Atelier de création radiophonique.** Fragments d'une scène quadrilataire : dans l'intimité d'Aragon, de Breton, de Duchamp et de Giacometti.
22.25 **Poésie sur parole.** Les poètes de la Résistance.
22.35 **Concert.** Concert imaginaire du GRM : œuvres de Rosset, Wilbye, Donato, Whitley, Gratzer, Bartok.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Carrefour de la guitare.** Œuvres de Lauro, Ponce, Turina, Gismonti, Piazzola, Brouwer, Villa-Lobos, Bennett, Riera, Mompou.
21.30 **Voix souvenirs.** Par Henri Goraieb. Claudine Collart. Œuvres de Puccini, Boieldieu, Lecocq, Meyerbeer, Bizet, Charpentier, Wagner.
22.30 **Mille et une nuits...** Par Mildred Clary. L'Orchestre philharmonique d'Israël.
0.05 **Atelier.** Par Janine Chollet.

Les interventions à la radio

RTL, 18 h 30 : Lionel Jospin (« Grand jury RTL-*le Monde* »).



Violence et politique en Colombie

La population est lasse de l'insécurité, des trafic de drogue et de la guérilla
Le second tour de l'élection présidentielle, dimanche 19 juin, la laisse largement indifférente

BOGOTA

de notre envoyée spéciale

«En Colombie, il est plus facile de créer un groupe de guérilla qu'un syndicat.» Né à Bogota, dans un quartier pauvre baptisé Kennedy – en l'honneur de l'Alliance pour le progrès lancée par le président du même nom en 1961, afin d'aider les pays latino-américains à ne pas basculer dans le communisme –, Carlos aurait pu opter pour le maquis. Nombre de ses amis l'ont fait; la plupart sont morts.

Carlos, studieux, a préféré l'informatique et l'engagement social bénévole au sein d'une ONG, qui dispense des cours d'éducation populaire. Il ne se sent pas en sécurité pour autant. *«L'un des problèmes de fond de ce pays est que tout travailleur social ne dépendant pas du gouvernement, tout animateur d'association ou tout syndicaliste est vu comme un subversif potentiel, un crypto-communiste»*, ajoute-t-il. De fait, on ne compte plus les morts et les disparitions parmi ces catégories de personnes, «liquidées» par de mystérieux groupes paramilitaires ou des membres des forces de l'ordre.

Amnesty International affirme que la violence politique a fait 20 000 morts depuis 1986. Selon la Commission andine de juristes, six Colombiens sont assassinés, en moyenne, chaque jour pour des raisons politiques ou *«présumées telles»*. Le même organisme a comptabilisé, en un an, au moins 217 meurtres de syndicalistes et 62 homicides de militants de divers partis. Pour les cas où les auteurs ont pu être identifiés, la Commission estime que ces assassinats étaient dus pour 56 % à des membres des forces de l'ordre, pour 18 % à des groupes paramilitaires et pour 25 % à des guérilleros.

L'intolérance est loin d'être le fait des seules forces armées, des groupes paramilitaires ou de ces milices qui se chargent d'un horrible *«nettoyage social»* dans les villes (meurtres d'indigents, d'enfants des rues, de drogués ou de délinquants, souvent commandités par des commerçants). Les deux groupes de guérilla toujours actifs, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, communistes) et, dans une moindre mesure, l'Armée de libération nationale (ELN, castriste) exécutent des paysans accusés d'être des informateurs ou des guérilleros ayant déposé les armes.

Les plus récents de ces sanglants règlements de comptes ont eu pour théâtre la région bananière de l'Uraba, au nord-ouest du pays, où les FARC ont massacré une centaine de *«traîtres»* de l'Armée populaire de libération (EPL). Revenus à la vie civile en 1991, ces derniers se sont regroupés au sein du mouvement «Espérance, Paix et Liberté», dont plus de 200 membres ou sympathisants ont été tués en trois ans... De quel crédit bénéficient encore les FARC et l'ELN – de 5 000 à 10 000 hommes en armes selon les sources – qui, pour financer leurs activités, en sont réduits à kidnapper à tour de bras ou à servir d'entremetteurs entre paysans cultivateurs de coca, de marijuana ou de pavot, et narco-trafiquants? Quels échos rencontrent leurs discours *«anti-impérialistes»* qui ont résisté, sans perdre une virgule, aux bouleversements mondiaux des dernières années? *«Les jeunes participent à la guérilla ou l'aident, davantage en réaction à un système anti-démocratique que par idéologie»*, dit un avocat de gauche. Plus prosaïquement aussi, il paraît plus rentable d'être guérillero que paysan dans les campagnes où la misère est la règle.

«La guérilla sait qu'elle a annihilé l'espace dont disposaient les organisations sociales et la gauche pour ramener le conflit armé à ses dimensions civiles. Il y a un bon moment aussi que cette guerre interminable menée par la guérilla (NDLR : depuis le début des années 60) *a dévoré, dans l'irrationalité de ses entreprises, les arguments qu'elle invoquait pour sa légitimité et pour l'idéal de société qu'elle offrait»*, estime Francisco de Roux, l'un des observateurs colombiens les plus respectés. Ce jésuite, chercheur au Centre d'investigation et d'éducation (CINEP) de Bogota, renvoit dos à dos les rebelles et les forces de l'ordre, auxquelles il reproche de faire passer des victimes civiles tuées pour des *«subversifs»* et de réserver aux chefs paramilitaires une *«protection quasi officielle»*.

Dans les campagnes, où sont surtout implantés les guérilleros qui y contrôlent quelque 200 municipalités, les FARC et l'ELN *«maintiennent des structures féodales pour protéger les paysans de toute évolution ou concurrence politique»*, estime le conseiller pour la sécurité du président Gaviria, Camilo Granada. *«Ils n'ont pas vu que la Colombie a changé, que le monde communiste avait explosé, que Cuba, le Vietnam et la Chine s'ouvraient au capitalisme»*, ajoute dans un français parfait ce jeune diplômé de l'ENA.

De la lutte armée au combat social

«Le recours à la lutte armée pour défendre des idéaux politiques pouvait avoir quelque justification dans les années 70, mais aujourd'hui la population croit davantage en la démocratie. L'option militaire de ces groupes est discréditée», conclut M. Granada. Les atermoiements de la guérilla, lors des tentatives de dialogue organisées par le gouvernement Gaviria en 1992, et la violence de ses offensives pendant ces pourparlers n'ont pas aidé. La cruauté de certaines actions non plus : des membres de l'ELN ont, par exemple, dimanche 12 juin, arrêté une ambulance pour y achever deux policiers blessés dans le département Norte de Santander.

Au moins trois guérilleros colombiens, affirmant représenter 200 à 300 hommes en armes, ont fait leur aggiornamento. Contrairement à leurs *companeros* de la Coordination Simon Bolivar (regroupant les FARC, l'ELN et quelques autres groupes ayant refusé de se démobiliser ces dernières années), ils ne pensent plus que *«la lutte»* doit partir des campagnes mais de la ville (70 % de la population colombienne est maintenant urbaine et un seul des quarante fronts armés des FARC est actuellement présent à Bogota).

Ce nouveau groupe, baptisé Forces d'intégration bolivarienne, s'est donc fixé comme objectif d'*«alimenter le processus démocratique depuis la base, en appuyant les organisations communautaires»* des quartiers pauvres de la capitale. *«Nous nous retirons de la confrontation militaire pour entrer dans la confrontation sociale»*, disent-ils. Pourquoi alors garder des armes? Pour assurer *«notre autodéfense»*, expliquent-ils.

Les membres des organisations communautaires de Ciudad Bolivar – cité-bidonville de 2,5 millions d'habitants, qui ne cesse de grossir aux flancs de la Cordillère des Andes, au sud de Bogota – estiment n'avoir rien à gagner à cette tentative de «pénétration» par les Forces d'intégration bolivarienne. L'opération «ville morte» qu'ils ont organisée en octobre dernier a, pour la première fois, contraint les autorités municipales au dialogue. Celles-ci avaient d'abord accusé des *«forces obscures»* d'être à l'origine du mouvement. Devant la détermination de la population et le strict respect des mots d'ordre de non-violence, les négociations se sont ouvertes, notamment sur la façon dont étaient utilisés les deniers publics, qui servent souvent le clientélisme électoral.

L'élection présidentielle laisse, dans ces conditions, la population largement indifférente. Celle-ci est avant tout préoccupée par cette violence omniprésente. Le premier tour, le 29 mai, n'avait pas permis de départager les candidats des deux partis qui pratiquent traditionnellement l'alternance en Colombie, le libéral Ernesto Samper et le conservateur Andres Pastrana (*le Monde* du 31 mai). Le second tour, dimanche 19 juin, donnera certes un nouveau président à la Colombie. Mais les problèmes de la société, avant tout l'insécurité, ne seront pas résolus pour autant.

MARTINE JACOT

Folle poursuite à travers Los Angeles

La chute d'«O.J.» Simpson, footballeur, héros américain et meurtrier de sa femme

WASHINGTON

de notre correspondante

Tom Brokaw, le présentateur vedette des journaux télévisés de NBC, a interrompu les programmes vers 22 h 15, heure de grande écoute, vendredi soir 17 juin, sur la côte est, pour céder l'antenne à *«un drame d'ampleur shakespearienne»*, a-t-il dit. Il était temps. Les autres «networks», ABC, CBS, Fox, retransmettaient déjà depuis près d'une demi-heure, en direct, la course éperdue, sur les autoroutes de Los Angeles, d'une Ford Bronco blanche suivie de dizaines de voitures de police. Sans parler de CNN, mobilisée depuis le matin. Vendredi soir, d'est en ouest, des chaînes sportives aux chaînes hispaniques, l'Amérique était suspendue à ces images filmées d'hélicoptère.

Dans la Ford blanche, conduite par un de ses amis, le fugitif le plus célèbre des Etats-Unis, O.J. Simpson, se tient un revolver sur la tempe. Star du football américain, baptisé joueur de la décennie dans les années 70, idole de millions de jeunes, O. J. Simpson est à peu près en Amérique l'équivalent d'un Platini, avec en plus l'aura du gamin noir des quartiers pauvres de San-Francisco devenu beau, riche, célèbre. Un mythe comme d'autres grands sportifs noirs, Magic Johnson ou Michael Jordan. «O.J.», comme l'appellent ses innombrables fans – Orenthal James, de son prénom –, a même réussi sa reconversion, devenant acteur (*la Tour infernale*), commentateur sportif sur ABC et NBC, ou symbole des campagnes publicitaires télévisées des voitures de location Hertz. Bref, un héros américain.

Jusqu'à cette nuit du dimanche 12 juin, où l'on retrouve les corps de son ex-femme Nicole, trente-cinq ans, et du jeune serveur d'un restaurant voisin. L'Amérique incrédule découvre l'envers de son héros, un homme de quarante-six ans qui n'arrivait pas à accepter le divorce, il y a deux ans, d'une ravissante épouse blonde qu'il avait copieusement battue pendant leurs sept ans de mariage. Derrière l'argent et le succès, il y a ces appels téléphoniques désespérés – au moins neuf durant cette période, révèlent les fichiers de la police de Los Angeles – d'une épouse banalement victime de la violence conjugale, malgré la présence de deux jeunes enfants, aujourd'hui âgés de neuf et six ans.

A plusieurs reprises, les policiers viennent, mais se laissent persuader par O. J. Simpson qu'il ne s'agit que d'une dispute mineure, et repartent. La nuit du 1er janvier 1989, pourtant, ils sont bien obligés de constater qu'il y a un problème : cachée dans le jardin lorsque la police arrive, Nicole est en sang, couverte de bleus, et crie *«Il va me tuer»*. Mais le héros américain s'en sortira avec 500 dollars d'amende, et une obligation de consulter un psychiâtre dont il s'aquittera vaguement, par téléphone.

SYLVIE KAUFFMANN

En direct sur toutes les chaînes

LOS ANGELES

correspondance

Il n'y avait guère de doute pour les journalistes qui suivaient l'affaire. «O.J.» Simpson, une des gloires du football américain, avait bel et bien tué, chez elle, dimanche 12 juin, à coups de couteau, son ex-épouse Nicole et un serveur de restaurant qui avait eu la malchance de rapporter à cette dernière des lunettes qu'elle avait oubliées dans son établissement...

Lundi et mardi, les camions de la télévision font jour et nuit le siège de la villa du joueur de football américain, une magnifique demeure avec piscine et tennis. Tout le quartier, un des plus huppés de Los Angeles, est embouteillé. Les télévisions sont promptes à se mobiliser pour les scandales qui concernent les gens «riches et célèbres». C'est une des rares occasions pour le public de jeter un œil sur des quartiers de Los Angeles où il n'entre que rarement. La police, en pleine crise depuis l'affaire Rodney King, se refuse à tout commentaire. Mais des fuites permettent à la presse locale d'anticiper sur les résultats de l'enquête. L'arrestation paraît inévitable et imminente.

La surprise est donc grande lorsque «O.J» Simpson ne se présente pas, jeudi, au Parker Center, l'immeuble de la police, pour y être inculpé et prend la fuite au volant de la voiture d'un ami. Les chaînes locales ont vite fait de changer leurs titres : alors qu'on faisait jusqu'ici dans un scénario du type «Chronique d'une arrestation annoncée», l'affaire Simpson s'intitule désormais «le Fugitif», en référence au film avec Harrison Ford. *«Nous allons rapidement le retrouver»*, annonce Gil Garcetti, le procureur général de la ville, à la télévision. Los Angeles vit au rythme de l'affaire Simpson. Un hélicoptère de la police repère, vendredi soir, la voiture où Simpson, accompagné par un ami, menace de se suicider. Pas moins de huit hélicoptères des chaînes de télévision suivent la voiture et retransmettent les images en direct. *«O.J., nous t'aimons»*, crient des admirateurs le long de la route en agitant leurs bras, d'autres brandissent des panneaux : *«Sauvez O.J.»*. Le fugitif s'est finalement rendu dans la nuit de vendredi à samedi après avoir vainement tenté de joindre sa mère au téléphone.

RÉGIS NAVARRE

Les difficultés au sein de l'UDF

M. Léotard souhaite la création d'un groupe autonome du PR

François Léotard, ministre de la défense, a décidé de mettre tout son poids dans la bataille pour la création d'un groupe autonome du Parti républicain à l'Assemblée nationale. Le président d'honneur du PR avait, certes, officiellement condamné l'initiative, jugée précipitée, de vingt-sept députés PR qui ont constitué le 14 juin un groupe dont l'existence est pour l'instant suspendue. Mais, aujourd'hui, il fait en sorte que le Conseil national, convoqué, avec précipitation le 26 juin, appuie la création de ce groupe.

De nombreux parlementaires ont ainsi eu la surprise de recevoir des télécopies en provenance du ministère de la défense, qui leur enjoignaient, comme des ordres de route, de s'engager dès à présent à siéger dans un groupe autonome à l'Assemblée nationale. M. Léotard, qui avait été battu par Charles Millon, en septembre 1989, pour la présidence du groupe UDF, avait déjà témoigné de son hostilité devant la reconstitution d'un groupe étendu aux centristes, en mars 1993.

En s'engageant aussi nettement en faveur du groupe autonome, M. Léotard contraint Gérard Longuet, président du Parti républicain, à précipiter la rupture avec Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF. En décembre 1993, le ministre de la défense avait déjà placé le ministre de l'industrie devant le fait accompli en souhaitant publiquement que la majorité se range derrière Edouard Balladur lors de l'élection présidentielle.

L'offensive de M. Léotard risque ainsi de compliquer la tâche de M. Longuet qui tient justement à ce que le soupçon de manœuvres proballaduriennes ne vienne pas entacher la création d'un groupe autonome à laquelle il se résout par défaut.

G. P.

Edouard Balladur invité de France 2, le lundi 20 juin. – Le premier ministre Edouard Balladur sera, lundi 20 juin à 20 heures, l'invité du journal de France 2. M. Balladur sera interrogé, en direct de l'hôtel Matignon, par Bruno Masure, Arlette Chabot et Alain Duhamel.

L'ESSENTIEL

DATES

La formation du gouvernement Mendès France

Il y a quarante ans, l'impasse diplomatique et militaire dans laquelle se trouve enfermée la France en Indochine (Dien-Bien-Phu est tombé le mois précédent), a débouché sur une crise gouvernementale majeure. Le président René Coty fait appel à Pierre Mendès-France, qui annonce que s'il n'a pas réussi à conclure la paix à Genève, en trente jours, il remettra sa démission.

Livres politiques, par André Laurens : «La politique autrement!», de Jean-Philippe Moinet, et «Les années de sable», d'Antoine Veil *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Loin des capitales : Tsongpa, Far West chinois

A Tsongpa, hameau-étape tibétain sur le haut plateau transhimalayen, à 4 800 mètres d'altitude et à quelque 800 kilomètres de Lhassa, tout se téléscope et les images d'hier se mêlent à la réalité d'aujourd'hui *(page 3)*.

Cambodge : fermeture de la représentation Khmère rouge à Phnom-Penh

Ouverte en 1992, pendant l'intervention des Nations unies au Cambodge, la représentation des Khmers rouges, dont les bureaux jouxtaient l'enceinte du palais royal, a été fermée sur ordre du gouvernement. Cette décision a coïncidé avec l'annonce par le roi Sihanouk qu'il devra demeurer trois mois de plus à Pékin, pour y subir de nouveaux traitements médicaux *(page 4)*.

Pologne : les débats de la campagne pour les élections municipales

La campagne pour les élections municipales du dimanche 18 juin a été dominée par les débats sur l'avortement, la sécurité publique, la Constitution et le concordat avec le Vatican. Ces élections sont un premier test pour la coalition de gauche, au pouvoir depuis septembre 1993, notamment dans la perspective de l'élection présidentielle prévue en 1995 *(page 5)*.

POLITIQUE

Les députés autorisent l'affichage publicitaire pour les boissons alcoolisées

Les membres du groupe d'études viticoles de l'Assemblée nationale ont savouré leur victoire. Après une année d'un activisme opiniâtre, ils sont enfin parvenus à ouvrir vendredi une brèche dans le dispositif de prévention de l'alcoolisme édifié par la loi Evin *(page 7)*.

SOCIÉTÉ

Incertitudes à propos du «contrat pour l'école» de François Bayrou

A la suite de la présentation par Edouard Balladur et François Bayrou du «nouveau contrat pour l'école», des incertitudes demeurent sur le financement des mesures adoptées *(page 9)*.

Une convention sur la sûreté nucléaire a été approuvée par 84 pays

Les représentants de 84 pays, possédant ou non des installations nucléaires, ont approuvé, vendredi à Vienne (Autriche), le texte d'une Convention sur la sûreté nucléaire appelant à la mise en place dans tous ces Etats de règles de sûreté conformes à celles déjà reconnues au plan international. Ce texte sera proposé à la signature de tous les Etats, dès le 20 septembre, au siège de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) *(page 11)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3617 LMDOC et 36-29-04-56

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

L'Economie

Immobilier : menaces sur la reprise. On comptait sur lui pour tirer l'économie. Hélas, après un début d'année prometteur, le secteur de l'immobilier montre des signes alarmants d'essouflement. Notaires, promoteurs, constructeurs, tous signalent un tassement de l'activité en avril et en mai et s'interrogent sur la solidité de la reprise.

Ce numéro comporte un cahier «Radio-télévision» folioté de 1 à 40

Le numéro du «Monde» daté samedi 18 juin 1994 a été tiré à 460 974 exemplaires

(Publicité)

